

A cause d'une panne du serveur central à Dubaï PERTURBATIONS SUR LES VOLS D'AIR ALGÉRIE P.5

ACTUALITÉ VUE
AUTREMENT

P. 6 à 17

VOILE, ÉVOLUTION
ET PATERNALISME
COLONIAL
AKRAM BELKAÏD



BURKINI
CONTRE PROGRÈS
HEBIB KHALIL

Les enjeux des PME face
au nouvel impôt forfaitaire
MUSTAPHA BENSAHLI

Retour d'expérience du Forum
social mondial : voir le monde
et la société civile autrement
DJALAL FIRAS FERHAT

Trahison ou fidélité du corps
diplomatique à l'étranger ?
La question de la résilience
de l'Etat et la leçon syrienne
S. BENSMAIL

De l'expulsion des Morisques
aux transfuges de Schengen,
ou la répétition de l'histoire
NADIR MAROUF

La peine de mort
ou la mort de la peine
MOHAMED MAZOUZI

Livres : le mal colonial
B. AHcene-DJABALLAH

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

QUAND L'IMPUNITÉ S'ÉRIGE EN INSTITUTION !

ABDELKADER KHELIL

LA SOCIÉTÉ
ALGÉRIENNE NOUS
RENOIE LE MAL
QU'ON LUI A FAIT

KAMAL GUERROUA

CENSURE
ET CENSURES

TOUHAMI RACHID RAFFA



Casino
Méditerranéo

Les meilleurs Casinos en
Méditerranée.

www.casinomediterraneo.es



En présentant ce ticket dans
le Casino Méditerranéo vous aurez:

FREE

Entrée gratuite pour
Casino Méditerranéo Alicante
et Casino Méditerranéo Benidorm.

Une boisson gratuite

www.casinomediterraneo.es

Réunion d'Alger

Les gros producteurs de l'OPEP face à leurs responsabilités

Marchés, experts, pays producteurs, négociants et traders focalisent leur attention sur la prochaine réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avec les pays producteurs non-Opep, fin-septembre à Alger, consacrée à des discussions sur un gel de la production de pétrole.

Yazid Alilat

Les prix erratiques et en dents de scie des cours de pétrole ne sont à l'avantage de personne, estiment des négociants, selon lesquels un prix à la pompe bas dans les pays développés pénalise, au plus haut de l'échelle, les grands groupes pétroliers, qui voient leurs bénéfices fondre et leurs investissements s'alourdir. La réunion des pays membres de l'OPEP, à Alger, en marge du Forum international de l'Energie, sera consacrée, exclusivement, à l'analyse de l'état du marché et à un gel de la production de l'Organisation, qui dépasse actuellement le plafond fixé à 30 millions de barils/jour (MBJ). Mais, si des déclarations positives de responsables de l'OPEP sont venues calmer le marché et le réorienter vers la hausse, tout le long du mois d'août, il reste cependant, que l'objectif d'un accord de gel de la production est loin d'être gagné, ni envisagé, pour le moment. Dès lors, beaucoup tablent sur la diplomatie algérienne pour arrondir les angles, fin-septembre prochaine, entre les pays membres et non membres de l'Opep, pour un gel de la production. Selon le professeur Chems Eddine Chitour, expert et enseignant à l'Ecole Polytechnique d'El Harrach (Alger), «la production pétrolière de l'Algérie est estimée à 10% de celle de l'Arabie Saoudite. Mais, pour autant, l'Algérie n'a pas les moyens pour exercer une pres-

sion sur les prix». Par contre, précise-t-il à la radio nationale, «elle a une notoriété en matière de politique des prix pétroliers». De son côté, Bachir Messaïfa, ancien secrétaire d'Etat, enseignant et expert, estime que «pour le moment, il n'y a pas d'ambitions pour que les prix remontent au-dessus des 50 dollars, car il y a plusieurs facteurs qui plaident dans ce sens, notamment la Russie engagée au Moyen Orient et en Ukraine.» «Il y a aussi l'Iran qui voudrait revenir à son niveau de production de 3,3 MBJ d'avant l'embargo, et enfin l'Irak qui veut produire plus pour poursuivre la reconstruction du pays», relève-t-il, avant d'expliquer, dans un déclaration à la radio, que «il y a un accord pour compenser les pertes de production de ces pays, alors assurément, il y aura un accord de gel de la production lors de la réunion d'Alger.» Dans l'intervalle, les ministres du pétrole de certains pays producteurs membres de l'Opep mènent des démarches et des initiatives pour préparer un accord de gel, sinon une baisse de la production de brut, qui sera entériné et endossé à la réunion d'Alger. A Téhéran, on tient ainsi à rassurer: «l'Iran va coopérer avec l'Opep pour améliorer les prix du pétrole et la situation sur le marché», a assuré le ministre iranien du pétrole Bijan Zanganeh. Mais, qui a, entre temps, insisté pour récupérer sa part de marché du brut. «L'Iran n'a pas de responsabilité dans l'instabilité

du marché pétrolier, et après la levée des sanctions, nous cherchons à récupérer notre part de marché», a ajouté Bijan Zanganeh. L'Iran affirme avoir porté sa production à 3,85 millions de barils/jour (mbj) contre 2,7 mbj avant l'accord nucléaire de 2015. Quant à l'Irak, il a également affirmé, par la voix de son Premier ministre, Haider al-Abadi, qu'il va soutenir, entièrement, l'initiative de l'OPEP de gel de la production de pétrole.

UN GEL DE LA PRODUCTION ?

«Nous préconisons le gel du niveau de la production lors de la réunion de l'OPEP» d'Alger, a-t-il précisé, cité par l'Agence Tass. La déclaration du Premier ministre irakien est une petite surprise, car le 24 août dernier, il avait dit, exactement, le contraire, c'est-à-dire que l'Irak n'est pas concernée par la proposition de gel de la production des pays Opep. Haider Al Abadi avait précisé que l'Irak «n'a pas encore récupéré ses parts sur le marché pétrolier mondial du pétrole, (et) donc ne suit pas la proposition de gel de la production de pétrole». Selon l'Agence Standard and Poor's, Bagdad a augmenté de plus d'un million de barils/jour sa production en juillet dernier, et à son plus haut niveau depuis 2008. Le niveau des pompes atteint 4,3 MBJ. L'Irak est le 2^{ème} producteur de pétrole de l'OPEP après l'Arabie Saoudite.



De son côté, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a déclaré, à un média qu'il ne croit pas qu'une intervention importante soit nécessaire. «Je ne préconise certainement pas une baisse» de production, mais, a-t-il ajouté, «un gel signifie que tout le monde est content du niveau du marché». La production de l'Arabie Saoudite a atteint 10,6 mbj, en juillet dernier, alors que l'Iran a produit 3,6 mbj, à la même date. Globalement, la production des 14 pays membres de l'Opep a augmenté de 33,11 Mbj, en juillet 2016 contre 33,059 Mbj un mois auparavant. Le plafond Opep est de 30,5 mbj. Quant à l'Algérie, elle a produit durant la même période 1,145 Mbj contre 1,104 Mbj en juin 2016, et le cours du Sahara Blend, brut algérien, a perdu 3,68 dollars entre juin et juillet 2016, passant de 48,98 dollars/baril, en juin à 45,30 dollars/baril, en juillet 2016. Et, plus générale-

ment, les pays membres de l'OPEP ont perdu 55% de leurs revenus pétroliers, depuis juin 2014, selon le département américain à l'Energie (DOE). A la fin 2016, les pays de l'OPEP ne vont engranger qu'un chiffre d'affaires global de 341 milliards de dollars, soit 60 mds de dollars de moins qu'en 2015, et 753 Mds de dollars en 2014, selon la même source. «Si les pays membres du Cartel ne parviendraient pas à trouver un compromis, lors de la prochaine réunion informelle, prévue à Alger, la situation ne fera qu'empirer et occasionnera des conséquences irréversibles sur l'avenir de certains pays dépendant, à plus de 90%, des exportations hydrocarbures», explique le ministère américain à l'Energie.

Hier, mercredi, en début d'après-midi, le brent de la mer du Nord valait 48,02 dollars/baril sur le marché de Londres, et le léger américain cotait à New York 46,09 dollars/baril.

Publicité

Bonne rentrée pour l'année scolaire 2016-2017

ooredoo

ooredoo.dz

ÉVÉNEMENT

Visite du 1^{er} ministre dans la wilaya de Saïda

L'école, selon Sellal

«L'école n'est pas le lieu de la surenchère et de la manœuvre politique. Les constantes de la nation constitueront toujours les fondements de notre école».



Ph.: APS

De notre envoyée spéciale à Saïda : Ghania Oukazi

C'est une des déclarations que le 1^{er} ministre a tenu à faire en cette veille de rentrée scolaire lors de son inauguration d'un lycée à Sidi Boubekeur, dans la wilaya de Saïda, où il a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection. Abdelmalek Sellal veut, de par ces propos, répondre en évidence aux syndicats autonomes qui veulent faire de ce rendez-vous une opportunité de levée de boucliers contre la ministre du secteur et contre les programmes de réforme qu'elle tient à mettre en œuvre durant cette année scolaire 2016-2017. Le 1^{er} ministre a voulu préciser davantage sa pensée en affirmant que «l'Algérie a libéré par sa Constitution les questions de langue, de religion et d'identité du marécage politique pour les éléver à la sphère académique et scientifique où elles sont abordées objectivement par des spécialistes pour le bien du pays et de l'unité du peuple». Il estime ainsi que «les problèmes de l'école sont dans la modernisation de l'action pédagogique, le niveau, la déperdition scolaire, le désintérêt pour la formation professionnelle, la triche, la violence, le manque de recherche et la prise en charge des préoccupations des personnels».

Sellal avance encore dans ses clarifications en soutenant que «nous voulons une école soli-

dement ancrée dans l'islam, l'arabité et l'amazighité et résolument tournée vers la modernité et la qualité».

La ministre de l'Education nationale, qui a été approchée par plusieurs jeunes de Saïda, a fait preuve d'une grande disponibilité et a pris son temps pour répondre aux doléances de qui a raté l'examen du baccalauréat, qui veut s'inscrire dans une filière précise... Abordée par des journalistes en marge de la visite du 1^{er} ministre, Nouria Benghebrit n'a pas hésité à expliquer d'une manière succincte mais claire sa vision de la rentrée scolaire. «Nous allons rendre publics et d'une manière précise tous les cadrages des différents programmes qui vont être lancés au titre de la réforme du secteur de l'Education nationale», nous a-t-elle indiqué. A ceux qui doutent de son respect des matières religieuses dans les programmes de seconde génération qu'elle est en train de promouvoir au titre de la réforme du secteur, Benghebrit nous a précisé que «les matières concernées ont été soumises aux responsables du ministère des Affaires religieuses pour avis. «Non seulement ils les ont approuvées mais les propositions qu'ils y ont apportées ont été prises en considération par nos soins et introduites là où elles devaient l'être». La ministre affirme aussi qu'elle appréhende sa rencontre d'aujourd'hui avec les différents syndicats «en toute tranquillité».

Indicateurs économiques

Les assurances du Premier ministre

«Malgré la baisse de 50% des rentrées de la fiscalité pétrolière, on n'est pas allé vers l'austérité ni fait dans le pessimisme mais on doit s'obliger à plus d'effort en matière de diversification de l'économie nationale».

C'est ainsi que tout au début de sa visite dans la wilaya de Saïda, Sellal avait abordé l'essentiel des problèmes qui touchent présentement l'économie nationale. Il l'avait fait quand il visitait une exploitation agricole privée de 2 000 hectares où sont plantés plusieurs milliers d'oliviers en prévision de la construction d'une huilerie industrielle devant produire 2 millions de litres par an. On dit d'ailleurs que c'est la plus grande huilerie en Afrique. Lancée en 2012, elle est déjà productive en la matière tout autant pour ce qui est des cultures maraîchères et des arbres fruitiers. Le 1^{er} ministre pense que «c'est ça le vrai modèle agricole et économique de l'Algérie qui allie plusieurs cultures aux côtés de l'élevage pour la production du lait». C'est à ses yeux «le meilleur exemple de diversification de l'économie nationale qui nous permet de changer notre modèle économique basé sur la rente pétrolière à condition de fournir plus d'efforts dans ce sens». Il affirme ainsi que «de nos jours, la concurrence économique est parfois plus rude et féroce que les guerres». Et «capter les investissements et réaliser des partenariats n'est pas du tout chose aisée», estime-t-il. Le 1^{er} ministre fait part cependant de «la constante

augmentation des crédits à l'économie et des créations d'entreprises». Pour lui, il est évident que «réussir notre mue économique est vital car même si les cours des matières premières augmentent, ils ne couvriront pas nos besoins futurs de développement». Il tient, malgré ce «décalage» des besoins et des rentrées financières du pays, à son optimisme en soulignant encore une fois que «malgré l'effondrement du marché pétrolier et la réduction de 50% de la fiscalité pétrolière, l'Algérie résiste et continue d'améliorer ses performances économiques».

Il fait savoir alors que «les réserves de change sont bonnes et l'inflation est stable entre 4 et 5%, mais le plus important c'est le taux de croissance qui est toujours positif pour être cette année de 3,5% et est prévu pour l'année 2017 à 3,9%». A ceux dit-il, «qui doutent de nos capacités à surmonter les difficultés financières, nos réserves de change ne baisseront pas en 2019 au dessous des 100 milliards de dollars». L'allusion est on ne peut plus claire faite à la Banque mondiale qui dans un rapport récent a affirmé que les réserves de change algériennes baisseront à 60 milliards de dollars en 2019. Pour l'année 2015, il fait part d'un PIB de 16.700 milliards

de dinars ; pour celle de 2016, il atteindra 17.676 milliards de DA et il augmentera, dit-il en 2017 pour être de 22.000 milliards de DA. «On est revenu vers plus de production pétrolière cette année alors qu'elle a beaucoup baissé les années précédentes», rappelle-t-il. Il ne manquera pas de noter «la baisse du chômage par la création d'emplois». Ces résultats ont été obtenus selon lui «grâce aux mesures de rationalisation de la dépense, de maîtrise du commerce extérieur, de réduction des importations avec la poursuite des efforts de l'Etat dans le domaine social et les secteurs nérvigiques». Il note qu'en application des directives du président de la République, «nous avons également veillé à répartir les efforts sur toutes les couches sociales en épargnant les catégories fragiles et les nécessiteux». Il affirme encore qu'à travers le nouveau modèle de croissance, l'objectif du gouvernement est de préserver les acquis sociaux en menant des réformes visant l'efficience de notre dispositif économique et social dans l'administration publique et dans l'entreprise». C'est pourquoi, dit-il «il nous faut obligatoirement rester solidaire et accepter la rigueur pour passer à la croissance».

G. O.

ANALYSE

Mahdi Boukhalfa

Optimisme mesuré sur la réunion de l'OPEP

Les diplomates algériens qui ont plaidé auprès des Iraniens et des Saoudiens le principe d'une réunion informelle à Alger en septembre des pays membres de l'OPEP en vue de débattre de ce qui peut être fait pour stopper la chute des prix du pétrole et contribuer à leur stabilisation à un niveau qui conviendrait tant aux pays producteurs que consommateurs, sont - ce qui n'était pas acquis par avance - parvenus à obtenir qu'ils y participent. Ce qui constitue un succès notable pour nos négociateurs en tenant compte du fait que Téhéran et Ryadh en guerre froide n'apparaissaient pas disposés à dialoguer.

L'Algérie n'ambitionne certainement pas de réconcilier l'Iran et l'Arabie saoudite dont la rivalité ne se limite pas à leur seule divergence sur le dossier du pétrole, mais de les convaincre de trouver sur celui-ci un accord qui préserve leur intérêt respectif qui est de s'assurer des revenus financiers dont ils ont les uns et les autres un besoin devenant de plus en plus crucial compte tenu des conséquences induites pour leurs pays par la persistance des bas prix du pétrole.

En acceptant de prendre part à la réunion, les Iraniens et les Saoudiens ont émis le signal qu'ils sont disposés à discuter d'une position commune que l'OPEP pourrait arrêter pour mettre fin au bouleversement préjudiciable que subit le marché pétrolier mondial. Il a suffi pour imprimer aux cours du baril une tendance haussière dont la poursuite ne se consolidera qu'en cas d'une entente dans ce sens entre les membres de l'OPEP.

De Téhéran et de Ryadh sont parvenus des échos qui autorisent à spéculer sur une issue positive de la réunion informelle d'Alger. Ils rapportent en effet que l'Iran qui a refusé jusque-là le gel de sa production au prétexte qu'il lui faut d'abord retrou-

ver ses niveaux de production d'avant les sanctions et l'embargo qui lui ont été imposés, aurait renoncé à ce préalable exploité par l'Arabie saoudite pour refuser elle aussi la baisse de la sien-

ne. Il semble que l'insistance du président vénézuélien à pousser les Iraniens vers ce compromis les auraient fait fléchir en raison de la dramatique situation dans laquelle son pays qui a été à leurs côtés dans les moments difficiles de la crise du nucléaire, est dangereusement englué.

L'Arabie saoudite ne s'opposerait plus quant à elle à un compromis qui «boosterait» les cours pétroliers. En partie parce que l'Iran est prêt à accepter le gel de sa production, mais aussi parce que la monarchie est confrontée à une crise budgétaire sans précédent causée par les dépenses nécessitées par sa politique interventionniste dans les conflits dont le Moyen-Orient et d'autres régions du monde musulman sont les théâtres. Un compromis auquel souscriraient l'Iran et l'Arabie saoudite, deux des plus grands pays producteurs dans le monde, ferait l'affaire de l'Algérie. Ne serait-ce que parce que une stabilisation des cours pétroliers à un niveau plus haut que celui qui est le leur présentement lui permettrait d'atténuer socialement l'impact des révisions auxquelles elle est condamnée de procéder pour se doter d'une économie diversifiée et échappant aux aléas des retournements du marché pétrolier.

Rien n'est pour autant acquis tant Téhéran et Ryadh sont dans une confrontation qui fait peu de place au pragmatisme, auquel ils devraient pourtant se résoudre en sachant qu'ils sont tous les deux perdants en persistant sur cette voie et dont il ne résultera que l'ingérence extrarégionale sous prétexte d'assurer la sécurité et la paix dans le monde arabo-musulman.

Projet de loi sur la retraite «Nous ne faisons que revenir à la situation de 1996»

Ghania Oukazi

Le Premier ministre demande aux travailleurs de faire preuve de plus de maturité, en acceptant les décisions du gouvernement, en matière de retraite. C'est à Saïda que Sellal a ainsi, tenu à évoquer le dossier de la retraite dont le nouveau projet de loi fait jaser le monde du travail. «Le dossier retraite est la meilleure illustration de notre démarche visant à garantir la pérennité du système et les droits des travailleurs ainsi que ceux des jeunes qui intégreront, dans le futur, le marché du travail,» avait-il déclaré, hier, à ce sujet. Il a tenu à rassurer les travailleurs en leur rappelant qu'«aujourd'hui, nous ne faisons que revenir à la situation de 1996, après un profond dialogue entre

toutes les parties concernées par ce dossier.» Il a, alors, évoqué les raisons qui ont poussé à «ce retour à 96» en soulignant que «dans les années 80, on avait 7 travailleurs pour un retraité, aujourd'hui, ils sont moins de 3 à cotiser pour chaque pensionnaire.» Son exemple est pour expliquer les profonds déséquilibres financiers qui affectent la Caisse nationale de retraite et que le gouvernement a tenté de colmater en puisant dans les caisses de Sécurité sociale pour pouvoir payer les pensions de retraite de cette année. «Grâce à Dieu, l'Algérie a amélioré en un temps record les conditions de vie et la couverture sanitaire de sa population et faire ainsi, progresser l'espérance de vie dans un cadre de justice sociale et de solidarité intergénérationnelle» a-t-il indiqué.

Elections législatives et locales 2017

«Je voudrais, enfin, rappeler que notre pays aborde une année électorale qui mettra en avant, en premier lieu, la classe politique, le rôle du gouvernement s'y résumant à la préparation matérielle de son organisation.»

C'est la dernière déclaration qu'a fait le Premier ministre, hier, lors de son périple saïdi. Il a tenu à aborder la question des élections législatives et locales, prévues en 2017, en soutenant que : «je forme le voeu que les prochaines élections soient un espace de dialogue sérieux

G. O.

Publicité

Cet été avec PLAY DJEZZY DOUBLE L'INTERNET

PLAY 1000
3000 Da + 3 Go
Au lieu de 1,5 Go

PLAY 2000
6500 Da + 5 Go
Au lieu de 2,5 Go

Compose *720#

www.djezzy.dz



Recasement des familles de Saïda

Le 1^{er} ministre a été accueilli avec une grande ferveur par les habitants de «la cité heureuse» implantée durant les années 50 à Saïda.

habitées en 1958. Leur état piteux démontre les traces indélébiles du temps et les horribles forfaits de l'être humain. Sellal fera une halte tout de suite après dans une autre cité pour exiger des promoteurs de logements cette fameuse «centralité» qu'il évoque un peu partout lors de ses visites à travers les wilayas. Son reproche est que les constructeurs oublient de réaliser les infrastructures économiques, sociales et culturelles au profit des citoyens et des habitants des nouvelles cités. «Où est le lycée, où est le CEM, où vont aller les enfants à la rentrée scolaire?», a-t-il interrogé. Il exigera qu'«immédiatement, les infrastructures doivent être réalisées». Il rappelle que «Saïda veut dire bonheur, alors réalisez-le pour ses habitants».

G. O.

Martin Kobler en visite en Algérie à partir de samedi

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, effectuera une visite de travail en Algérie, les 3 et 4 septembre, indique mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cette visite, M. Kobler s'entretiendra avec le ministre

chargé des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, «des derniers développements du processus politique en Libye et des efforts requis pour la restauration de la paix, de la sécurité et de la réconciliation nationale, dans ce pays frère et voisin», précise-t-on de

la même source. M. Kobler donnera, ensuite, une conférence au siège du ministère des Affaires étrangères ouverte au corps diplomatique, portant sur «les efforts de règlement en cours et les perspectives du processus de paix en Libye», ajoute le communiqué.

Raïna Raïkoum

Kamal Guerroua

Le dégoût-âge, une marque de fabrique algérienne

Autres temps, autres meurs, dit-on ! Dans notre cas en Algérie, ce proverbe défraye la chronique dans le sens purement négatif du terme, hélas ! Pour cause, l'enthousiasme et l'engagement pour le changement de ces jeunes-là qui nous auraient séduit hier, optimistes et volontiers mobilisés, par leurs élans révoltés contre le parti unique, la dictature, l'inertie et la bêtise de leur époque (je pense en particulier ici à la génération d'Octobre 1988) menacent aujourd'hui de s'émuover, sinon de s'éteindre à petit feu. L'Algérie perd de son énergie motrice à mesure que les années passent. Elle perd surtout de sa capacité à imaginer l'avenir et à fructifier les possibilités d'un décollage tous azimuts. Un terrible coup de vieux qu'elle subit en pleine jeunesse ! Cette plainte n'est jamais, à proprement parler, une vulgaire jérémiaide, râleuse ou plutôt triste mais un constat concret qui coule de source. Il suffit de regarder nos jeunes dans la rue les yeux rivés aux consulats étrangers, ou tout simplement adossés qu'ils sont aux murs, épuisés et rongés par le chômage, aux alentours des terrasses des cafés, des mosquées et des portails d'universités, pour sentir ce vent atrocement mauvais de la déprime qui emporte toute graine d'espoir sur son passage. Il semble que, face à une autoritarisme tout près du crépuscule mais plus soucieux de l'allongement de son espérance de vie, des modèles d'autoritarisme à imiter, des richesses à piller et des luttes claniques à mener que de relève génératielle à produire, ces derniers, les jeunes s'entendent, se laissent facilement enivrer par les apparences trom-

peuses d'une société désormais portée sur le culte aveugle des fausses fortunes. Qui plus est répondent en écho pavlovien aux appels d'air de notre diaspora, ses invitations au départ, le grand large, les amarres larguées, les mirages ensorceleurs de l'exil vers d'autres cieux, plus attrayants, plus cléments, prometteurs, etc. En ce sens qu'ils mènent ici une vie végétative, faite de précarité et de débrouille, dénuée d'amour et d'idéal sans qu'ils puissent poser trop de questions autres que celles concernant l'enrichissement rapide, le matérialisme, la fuite... Ce qui exaspère au plus haut point, c'est que ces jeunes-là ayant tant besoin de vivre à l'abri de la honte, du dédain et du mépris des autorités deviennent parfois mal dégrossis à force d'être incapables de communiquer autrement que par l'invective, l'insulte, la colère, les propos diffamatoires, etc. Produit d'une école déstructurée, noyautée et sinistrée, ils sont les souffre-douleur d'une machinerie sociale grippée et en perte de vitesse. Il serait toutefois vain d'en chercher davantage les causes ailleurs sous l'aveu d'échec de cette génération désabusée, désorientée, déenchantée. D'autant plus que nos responsables poursuivent, comme s'ils étaient mus par «une dynamique antisociale revancharde», cette opération de «destruction massive de la jeunesse». Pas question pour eux de propulser ces derniers sur la rampe du lancement du progrès ni encore moins les pousser à la lumière phosphorescente du nouveau jour pour conclure un New Deal. Au contraire, ils les laissent en proie à la contagion de la peste de l'indifférence et de l'oubli alors que la solution est à portée de main.

A cause d'une panne du serveur central à Dubaï

Perturbations sur les vols d'Air Algérie

Air Algérie a indiqué, dans un communiqué rendu public, que de «fortes» perturbations ont été enregistrées, dans la matinée d'hier, lors des opérations d'enregistrement au niveau de ses escales nationales et internationales.

Moncef Wafi

La compagnie aérienne explique que ces perturbations sont dues à une panne des routeurs de la liaison informatique devant assurer la liaison de communication aux systèmes de réservation et d'enregistrement. Jointe par téléphone, Bertouche Mounia, la directrice de Communication d'Air Algérie, a indiqué au 'Quotidien d'Oran' que la panne informatique du serveur central de Dubaï a été résorbée dans la même journée vers 13h30. Elle dira, aussi, que c'est la première fois que ce genre d'incident se révèle, aussi problématique, mais que le flux des opérations de réservation et d'enregistrement allait reprendre graduellement, son cours normal. Les conséquences immédiates ont été la cause de «quelques» retards enregistrés sur les horaires de vol et qu'il faut attendre un à deux jours pour que s'estompe l'effet boule de neige généré par cette panne. Des conséquences, en aval donc, indépendamment de la volonté du pavillon national, mais qui contrariera davantage ses clients peu satisfaits des services offerts mais surtout des retards enregistrés sur les vols d'Air Algérie. Si la compagnie nationale n'a pas évoqué le remboursement de ces clients pénalisés par cette panne, un décret exécutif relatif aux droits des passagers

du transport aérien public est officiellement entré en vigueur. Le décret exécutif n° 16-175 du 14 juin 2016, renforce les droits des passagers, notamment en matière de remboursement, de retards et d'annulation de vols. Pour ce qui est des retards, le nouveau texte prévoit qu'«en cas de refus d'embarquement, d'annulation et de retard de vols, les passagers se voient proposer un réacheminement vers leur destination finale, dans des conditions de transport comparables et dans les meilleurs délais, ou un réacheminement vers leur destination finale dans des conditions de transport comparables, à une date ultérieure, à leur convenance, sous réserve de la disponibilité de sièges». Si les pannes techniques peuvent survenir auprès de toutes les compagnies aériennes du monde, leurs passagers sont remboursés. En effet, en août dernier, et pour ne citer que ce cas, à titre illustratif, aucun avion de la compagnie américaine 'Delta Airlines' n'avait pu décoller à cause d'une panne de courant à Atlanta, où se trouve le siège de la compagnie, qui a bloqué son système informatique. Delta a fait savoir que les passagers touchés pouvaient se faire dédommager. «Si votre vol est annulé ou très retardé, vous avez droit au remboursement de votre billet», a ainsi indiqué la compagnie dans un communiqué.

Hadj

Deux Algériens décèdent à La Mecque

La commission médicale relevant de la mission 'Hadj et Omra' déplore deux décès d'Algériens depuis l'arrivée, le 24 août, des 'hadjis' à La Mecque, a affirmé, mercredi, le chef du centre de la mission Messoud Bouledjoudja. Les personnes décédées, des septuagénaires, l'ont été de mort naturelle, a précisé le responsable du centre de la mission 'Hadj et Omra' s'appuyant sur un rapport de la mission médicale. Il s'agit, a précisé à l'APS, M. Bouledjoudja, de Hamid Kateb, âgé de 73 ans et issu de la wilaya d'Alger, «décédé de mort naturelle au centre médical de la Biâtha (mission)». Le deuxième cas de décès, a-t-il ajouté, concerne Ahmed Didi, âgé de 72 ans et provenant de la wilaya de Tlemcen, qui est mort, naturellement, dans son sommeil à l'hôtel Orjane al-Badié, dans la région Al-Houjoun à La Mecque. La commission médicale de La Mecque procède quotidiennement et en moyenne à 350 austultations, a précisé la même source, soulignant que «deux cas nécessitant des soins approfondis (maladies cardiaques et urinaires) ont été admis dans un hôpital du pays (Arabie Saoudite)».

Le même responsable a indiqué, en outre, que «les hadjis ayant perdu bagages et argent, argent lors de l'incendie qui s'était déclaré lundi dans un autocar transportant des hadjis algériens de Médine vers la Mecque, recevront 40 rials par jour», ajoutant que les pèlerins concer-

nés par l'opération de remboursement, et recensés par les services du Consulat d'Algérie à La Mecque sont au nombre de quatre personnes dont deux femmes. Le chef de la mission consulaire, Mohamed-Nacer Bessalikia, a précisé qu'une déclaration est établie sur la base des propos de tout hadj ayant perdu des bagages, de l'argent et s'étant présenté auprès des services consulaires. Il a expliqué que sur la base de ce document, une commission réunissant les différents membres de la mission Hadj et Omra de l'ONHO a siégé et décidé de leur fournir 40 rials comme secours par jour».

Pour sa part, le transporteur saoudien, l'entreprise Abdelillah Al-Maghribi, s'est engagé à indemniser les hadjis algériens sur la base d'une déclaration de perte de leurs affaires et argent préalablement établie auprès de ses services, en leur offrant 11.000 rials, a souligné M. Bouledjoudja.

Le même transporteur, a-t-il ajouté, s'est engagé également, à «offrir des cadeaux à tous les hadjis se trouvant dans l'autocar, en guise de soutien moral». Quatre hadjis parmi lesquels deux femmes ont subi des blessures légères, suite à un «incendie dû à un incident technique» qui s'était déclaré lundi dans un autocar transportant de Médine vers la Mecque, a indiqué Mustapha Hidaoui, directeur de l'information à l'ONHO.

Fermeture de chaînes de télévision «illégales»

Le compte à rebours lancé

Abdelkrim Zerzouri

Le compte à rebours a commencé, hier, pour les chaînes de télévision qui doivent désormais se conformer aux textes réglementaires publiés sur le Journal officiel n°48 paru le 31 août, ou disparaître dans 60 jours, délai du dépôt des dossiers de candidatures auprès de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel à compter de la date de la première publication ou diffusion de l'appel à candidature dans les médias nationaux. Ce délai qui peut être exceptionnellement prorogé une seule fois de trente (30) jours maximum par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel.

Attendue depuis quelques semaines, l'opération d'«assainissement» dans le secteur de l'audiovisuel font le tour de la question, notamment les modalités de création des chaînes de télévision ou radios, énumérant les conditions à respecter pour introduire une demande dans ce sens. Les candidats retenus devront en outre verser une redevance fixe de « 100 millions de dinars pour l'autorisation de création d'un service de diffusion télévisuelle et 30 millions de dinars pour l'autorisation de création d'un service de diffusion radiophonique », et un autre montant variable fixé à 2,5% du chiffre d'affaires, en hors taxes. Le montant de la partie fixe est « exigible dans les huit (8) jours suivant la signature du décret portant autorisation de création du service de communication audiovisuelle thématique », précise le texte, alors que « le paiement de la partie variable s'effectue annuellement au plus tard le 30 juin de l'année suivante ». Et ce n'est pas fini, car chaque candidat doit

fusion sonore. Cette étape franchie dans le processus de délivrance des autorisations pour la création de chaînes de télévision et de radio, avec la publication au Journal officiel de l'appel à candidature lancé par l'Autorité de régulation, a donné lieu à une réaction du ministre de la Communication, Hamid Grine, qui a exprimé sa satisfaction à travers un tweet sur sa page : « Ces trois textes essentiels vont réglementer l'audiovisuel dans notre pays », écrit-il.

Effectivement, les textes réglementaires publiés sur le Journal officiel font le tour de la question, notamment les modalités de création des chaînes de télévision ou radios, énumérant les conditions à respecter pour introduire une demande dans ce sens. Les candidats retenus devront en outre verser une redevance fixe de « 100 millions de dinars pour l'autorisation de création d'un service de diffusion télévisuelle et 30 millions de dinars pour l'autorisation de création d'un service de diffusion radiophonique », et un autre montant variable fixé à 2,5% du chiffre d'affaires, en hors taxes. Le montant de la partie fixe est « exigible dans les huit (8) jours suivant la signature du décret portant autorisation de création du service de communication audiovisuelle thématique », précise le texte, alors que « le paiement de la partie variable s'effectue annuellement au plus tard le 30 juin de l'année suivante ». Et ce n'est pas fini, car chaque candidat doit

disposer de sa régie finale de diffusion des programmes sur le territoire national et doit passer par une audition publique, où il sera appelé à présenter son projet et à répondre aux questions des membres de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel. Ainsi que d'autres dispositions générales, dont celle relative au personnel, où il est fait obligation aux directeurs des services de communication audiovisuelle « d'accorder la priorité, dans le recrutement, aux ressources humaines algériennes ».

Aussi, « les responsables des services de communication audiovisuelle sont tenus d'assurer des cycles de formation, de recyclage et de perfectionnement de leurs personnels, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment en consacrant deux pour cent (2%) par année de leurs bénéfices ». Enfin, venant presque rappeler un texte élémentaire dans les relations de travail, en raison certainement de graves entorses relevées sur ce registre, il est fait obligation également aux responsables des services de communication audiovisuelle de « s'engager à respecter leurs obligations vis-à-vis des organismes de sécurité sociale, notamment celles relatives aux déclarations de l'ensemble de leurs employés ». Et de toute évidence, les décrets en question s'appliquent aux chaînes privées en activité ainsi que les chaînes publiques, qui doivent dans leur ensemble se mettre au diapason de ces textes qui réglementeront tout le champ audiovisuel.

Intempéries

Deux corps sans vie repêchés à Tamanrasset

Les corps sans vie de deux personnes emportées par les eaux en crue des oueds de la région de Tamanrasset ont été repêchés par les services de la Protection civile, a-t-on appris mercredi des responsables de la direction locale de cette institution. Il s'agit du corps d'une personne (65 ans), emportée par les eaux en crue de l'oued de la région d'Ihelfen, 30 km à l'ouest de Tamanrasset, ayant été retrouvée ce mercredi matin par les éléments de la

PC à une distance de 900 mètres du lieu de sa disparition, a précisé à l'APS le responsable de la cellule de communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Ben Anes Baghour Ahmed. Le deuxième corps concerne une victime (48 ans), originaire de la commune de Tazrouk, qui a été entraînée par une crue de l'oued Timesdelssine, 40 km de la commune d'In-Mguel vers celle d'Idless, après avoir été piégée par les eaux en furie à l'intérieur d'un

véhicule tout-terrain, a-t-il ajouté. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour repêcher cette dernière victime de son véhicule, piégée par les eaux, selon la même source, précisant que cette personne était en route vers sa ville natale. Les précipitations intermittentes qui se sont abattues ces deux derniers jours sur la ville de Tamanrasset et ses banlieues ont atteint des cumuls oscillant entre 9 et 30 mm, selon les services météorologiques.

Chlef et Tizi Ouzou

Trois caches pour terroristes et des bombes artisanales détruites

Trois (3) caches pour terroristes, des bombes artisanales, un canon et un obus pour mortier ont été détruits mardi, à Chlef et Tizi Ouzou, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 30 août 2016, trois (3) caches pour terroristes, un (1) canon, quatre (4) bombes de confection artisanale et un (1) obus pour mortier, à Chlef et Tizi Ouzou (1^{re}

RM)», précise le MDN. D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a appréhendé à El-Oued (4^{re} RM) un (1) contrebandier et saisi deux (2) camions chargés de 3.396 unités de boissons de différents types», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux (2) narcotrafiquants à Maghnia (2^{re} RM) et saisi 298 comprimés psychotropes».

En outre, à Laghouat, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi deux (2) fusils de chasse et une quantité de munitions.

Alger

Rupture d'un câble électrique à Kouba

La rupture d'un câble électrique dans le quartier de Jolie Vue, dans la commune de Kouba à Alger, a provoqué un incendie au niveau du transformateur de haute tension mais sans faire de dégâts, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le lieutenant Benkhallah Khaled de la cellule de communication de la Protection civile a indiqué que la rupture d'un câble électrique de 100 mètres sur

venue aux environs d'une heure du matin n'a fait aucun dégât hormis un léger incendie sur une surface de 50 mètres carrés d'herbes sèches. Les éléments de la PC sont intervenus pour circonscrire l'incendie alors que les services de Sonelgaz ont procédé ultérieurement au remplacement du câble rompu, ajoute la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré mer-

Quand l'impunité s'érite en institution !

Comment est-il possible que dans le pays d'augustes et vaillants personnages qui ont marqué son histoire éternelle, nous soyons devenus un peuple exsangue, sans repères, sans projet fédérateur, presque sans aucune épaisseur identitaire et bien souvent à l'honneur bafoué et remis en cause ? La raison n'est-elle pas cette impunité, devenue une caractéristique dominante de «l'ADN» de notre société travestie, par ceux pourtant censés veiller à son épanouissement et à son bien-être, en gardiens, supposés garantir son honneur et ses valeurs ?

Par Abdelkader Khelil*

Quel malheur que cette chose abominable qui a gangréné toutes les sphères de la vie publique au point où le délitement de l'esprit public s'est installé durablement au sommet de l'Etat et dans tous ses rouages. L'impunité et la mauvaise gouvernance sont donc venues, les deux faces d'une même pièce. Elles engendrent à la fois crimes économiques et malversations financières. Mais comment se défaire de ces pratiques fallacieuses lorsqu'on sait que la mauvaise gouvernance et son corolaire la patrimonialisation de l'Etat et l'impunité qu'elle engendre à tous les niveaux de la pyramide sont à l'origine du non-respect de l'Etat de droit, et de la modification unilatérale des normes préexistantes par des gouvernements cherchant avant tout à rendre pérenne leur place au pouvoir et cela quel qu'en soit le prix ?

LA BONNE GOUVERNANCE : UNE GARANTIE POUR UNE PAIX SOCIALE DURABLE !

Ne faut-il pas finir par admettre raisonnablement, que la bonne gouvernance reste le seul antidote de l'impunité, en quelque sorte la colonne vertébrale de la démocratie, le gage d'une bonne croissance économique qui induit une redistribution équitable et incitative de ses fruits, et une garantie pour une paix sociale durable ? Même s'il apparaît que c'est là une évidence, force est de constater que cette pratique est devenue une victime collatérale de l'impunité qui est elle-même, la sève nourricière de l'autocratie, du sous-développement, du marasme économique et social avec un impact néfaste sur les finances publiques de l'Etat, un manque à gagner qui altère le bon fonctionnement des services publics d'une manière générale, avec en prime, des atteintes préjudiciables à la moralisation de la vie publique et à l'image réelle de notre pays.

L'on peut dire que l'impunité et la mauvaise gouvernance sont d'une même «filiation génétique» mortifère ; ce sont des concepts et des pratiques intimement liés qui ont été parmi le leitmotiv de mobilisation des insurgés du «printemps» tunisien par exemple, mais aussi dans certains pays arabes où les peuples ont marqué leur détermination à mettre fin à la confiscation de leurs libertés fondamentales, à la pauvreté, à la corruption et à l'impunité. Ignorer cette réalité, c'est considérer par méprise plus à tort qu'à raison, les gens comme des «ghachis», autrement dit une masse humaine inerte sans réflexe, sans ambition autre que de continuer à boire, à manger et à vivre aux crochets de l'Etat providence «Ad aeternam» ! C'est là bien sûr, une erreur grossière d'appréciation qui nous coûtera chère un jour, à trop s'y méprendre sur la nature humaine et sur ses capacités intrinsèques de patience, mais aussi, d'impatience et de révolte lorsque la situation vécue devient intenable et inacceptable ne plaise à Dieu !

Oui ! Il faut se dire que le cumul animosité capitalisé est tellement énorme, qu'il faut craindre le pire à trop vouloir tirer sur la corde. Alors ! Basta suis-je tenté de dire dans le prolongement de la plainte étouffée d'une large frange de notre société. Que nos gouvernements fassent attention à cette braise cachée par les cendres qui donnent l'illusion de jours tranquilles ! Oui ! Rien n'est plus comme avant ! Dans le monde d'aujourd'hui, la communauté internationale a élaboré des mécanismes, des outils tant législatifs que juridictionnels pour annihiler toute forme d'immunité et d'impunité afin d'éradiquer la violence politique et les crimes qui caractérisent les régimes oppressifs et dictatoriaux qui pour la plupart ont sacrifié à l'autel de la compromission, la souveraineté de leurs pays.

DE BORIS ELSINE LE RUSSE ET DE KADHAFI LE LYBIEN !

A l'instar de bien d'autres pays, chez nous aussi, tout le monde sait que le plus grand mal qui ronge notre société reste la corruption, parce que favorisée et encouragée par l'impunité, cette pieuvre tentaculaire omniprésente dans tous les rouages de l'Etat, dans les moeurs de la gestion administrative, politique, économique et commerciale. Face à ce phénomène complexe à géométrie variable, la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité sont les seules à même d'assurer le fonctionnement et l'existence d'un vrai système démocratique et constituent par conséquent, le contre-pouvoir par excellence à toutes ces dérives. C'est pourquoi, plus que d'hommes forts, «Sbouâa» - cette denrée devenue rare à l'image d'un Poutine qui s'active admirablement à réhabiliter son pays, la Grande Russie, malgré un environnement des plus hostiles, l'Algérie a besoin plutôt d'institutions fortes pour éviter l'apparition de la «kleptocratie», stade ultime de la déchéance de l'Etat.

Il s'agit là d'un gouvernement de voleurs : du grec *kleptos*, voleur et de *kratos*, pouvoir, autorité, observé sous le mandat de Boris Eltsine. Ce néologisme a été créé par l'écrivain et journaliste lauréat du «Prix Albert Londres» Patrick Meney pour désigner le gouvernement Russe de cette époque. La détention de position et le pouvoir discrétionnaire des agents publics a entraîné la quête continue de rentes encouragée par l'inefficience institutionnelle et la faiblesse des contre-pouvoirs, avec une presse non indépendante et non investigatrice, un pouvoir judiciaire domestiqué, déficient et une cour des Comptes démunie, si non sans prérogatives réelles. Des recettes importantes provenant de l'exploitation des matières premières «stratégiques» - pétrole, gaz, or... - constituaient la «cagnotte» d'un chef d'Etat alcoolique devenu l'objet de la risée de ses pairs occidentaux notamment, et ne sont pas prises en compte dans le budget de l'Etat.

L'autre exemple est celui de notre voisin la Libye, où Kadhafi, le «roi des rois d'Afrique» détenait lui aussi, une «arme de corruption massive» et d'influence sur le plan politique grâce aux revenus du pétrole ; il était devenu l'assurance tous risques des opposants et des dirigeants africains qu'il finançait depuis des années - 80 % du budget de l'Union africaine, paraît-il - d'où leur silence et leur inertie. En personnage crédible trop confiant, il pensait disposait de l'immunité de la France, juste pour avoir financé la campagne électorale de Sarkozy. En guise de remerciement, ce dernier fut tout au contraire son bourreau, aidé en cela par le sioniste Bernard Henri Levy cet «intellectuel» imposteur, sans état d'âme qui roule pour Israël et son idéologie sioniste arrogante et colonisatrice ! Ce natif de Béni Saf - dont un de ses arrières grands-pères était le rabbin de Tlemcen, et son père André Levy originaire de Mascara - était le mentor de Sarkozy qui a fait bombarder en toute impunité la Libye un Etat souverain, livrant la population aux milices islamiques, à l'anarchie et au chaos qui menace même nos régions frontalier et nos ressources énergétiques, si ce n'était la vigilance accrue et la détermination de nos forces armées qui veillent à l'intégrité et à la sécurité de notre territoire.

Rappelez-vous que c'est sous les conseils de ce faiseur d'opinions, en «maître des faussaires» comme le qualifie avec courage, le chercheur Pascal Boniface, Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) que le Président français en protégé des lobbies sionistes et du conseil représentatif des institutions juives de France «CRIF», a lancé deux milliards d'euros sur les libyens, non pas pour les aider à se développer, mais sous la forme de bombes, de missiles et de roquettes. Et quand les combats cessent, «BHL» à la réputation surfaite de «poids lourd» de la vie médiatique et éditoriale française parce que profitant de sa proximité avec les puissants, alors que roulant pour le Likoud et l'extrême droite israélienne fasciste, anti-arabes et anti-musulmans est là, et pose en «guerrier» col blanc dans le look d'une «star» du jet-set, au milieu de soldats

d'opérette, aux treillis bien repassés. Alors que les massacres continuent, il n'a jamais eu le moindre mot de compassion pour les civils que son délitre a plongés dans le sang, le meurtre, et les exécutions confessionnelles. Pire, il récidive en Syrie en fantomatant sur le projet du «Grand Israël» qui le fait courir inlassablement... «Lahla irabbah, ould alhram !» Mais au fait, que sont devenus le Président du CNT, Mustafa Abdul-Jalil et le reste de sa «bande» affublés par BHL du titre pompeux et flatteur de «héros libyens» qu'il a conduit tel des «agnes», chez son ami Sarkozy, à l'Élysée ? Quelle place réservera l'histoire de ce pays meurtri et profondément touché dans son intégrité à ces «collabos», quand les armes se seront tues un jour ? Oui ! Il faut être frappé de cécité pour ne pas considérer que la bonne gouvernance est la voie la plus économique pour rétablir la quiétude des peuples souverains et la meilleure forme de lutte contre l'impunité des «gloutons» qui ont pris pour habitude le détournement de la chose publique en se mettant sous la protection lourdement facturée de pays puissants, supposés être «amis», au lieu de se mettre au service exclusif de leurs peuples et de leurs intérêts actuels et futurs, sans ingérence étrangère.

QU'EN EST-IL CHEZ-NOUS ?

Chez-nous, cette façon d'être chez des gens sans éducation ni culture, trouve aussi son origine dans l'accaparement et la patrimonialisation de la chose publique qui a pris beaucoup plus d'ampleur à partir des années 80 avec l'arrivée des néo-libéraux ce pur produit «arabica» du FMI et de la banque mondiale, sous prétexte d'une restructuration de l'économie plébiscitée par les adeptes de l'économie de bazar du «yadjouz» et du «la yadjouz». C'était l'époque des expressions «khali ennas tekhdem», devenue dans la réalité quotidienne «khali ennas tasreq» ou de «bni waskout» amplifiée durant les années 90, par l'accaparement et le lotissement des meilleures terres agricoles périurbaines, des zones d'expansion touristiques, des zones inondables et des terres du domaine forestier.

L'injustice et l'impunité ont tétanisé les forces productives de la nation. Le «cogito ergosum» cartésien : «Je pense, donc je suis», est viollement défié par le «je triche, je mange, donc je suis» devenue la devise et le leitmotiv de toute action de la vie politique, économique, sociale et culturelle de notre pays... Oui ! La part du bien est devenue si minuscule, qu'il est difficile de croire que l'être humain dispose réellement d'un capital de 300 milliards de neurones ! C'est dire que la glotonnerie et la bêtise humaine ont rendu le cerveau dans un état alarmant de véritable jachère. L'impunité, le plus capital de nos peccés capitaux, est devenue cette main invisible qui fait mouvoir toute la société. Elle est le malheur de nos malheurs... C'est la plus macabre manifestation de l'injustice et est devenue, l'obstacle majeur sur la voie de l'Algérie vers le progrès et le bien-être.

Dans un pays où l'impunité est souvent la règle, et le respect de la loi l'exception depuis les années 80, l'autorité en charge du tourisme nous dit aujourd'hui, qu'elle va enquêter sur les atteintes portées au foncier dans les ZET, comme si cela venait de ce produire ! Que l'on sache, que c'est là plutôt une sédimentation d'atteintes portées par couches successives au domaine maritime au su et vu de tout le monde, avec la complicité de commis de l'Etat véreux ! Tel est le cas dans toutes les Wilaya littorales d'Ouest en Est, où des lotissements et des «villas containers» hideuses ont été érigés par des «bagarre» en lieu et place de complexes touristiques et autres équipements structurants et attractifs nécessaires à la promotion du tourisme balnéaire. Alors ! Que faire ? Comment réhabiliter la cohérence urbanistique pas uniquement qu'au niveau des ZET ? Oui ! L'impunité revient chère au pays qui portera durablement les stigmates de l'anarchie urbaine, conséquence fatale de la politique ultralibérale des années 80, de la décennie noire, du laxisme des commis de l'Etat véreux et incompetents et de la bouillie des prédateurs qui portent atteinte au patrimoine de la collectivité nationale en toute impunité, parce que disposant de soutiens et

d'appuis dans les plus hautes sphères de l'Etat.

L'autre exemple est celui du sport toutes disciplines confondues, à commencer par le «foot» qui draine une autre faune de rentiers inamovibles disposant de budgets faramineux gérés dans l'opacité la plus totale. C'est dans ce contexte des plus défavorables que nous avions eu à vivre la débâcle olympique dénoncée par certains athlètes... C'est dire que nos institutions sportives sont devenues de véritables associations gloutonnes... Triste Algérie, que celle qui nous est offerte en spectacle avec une dépense inutile en prime pour gaver une faune de profiteurs vivant de la rapine au détriment de nos athlètes abandonnés semble t-il à leur sort et sans soutien ! L'essentiel étant que ceux chargés leur faciliter l'accès au podium, voyagent avec leurs proches et amis. Nous avons appris que notre champion Makhloufi, en homme d'honneur, ce digne fils de l'Algérie éternelle et fière symbolisée par l'esprit de la gagne, et non de la rapine, s'est pris totalement en charge, tout en apportant son soutien à ses camarades. Comme à son habitude, il nous a honoré et nous a rappelé qu'il est cette «hironnelle» pouvant faire à elle seule le printemps. Oui ! l'Algérie n'est pas faite que de profiteurs, de pistonnés et de rentiers prédateurs vivant aux crochets de la collectivité nationale qui est en droit d'exiger des comptes.

Ces deux médailles sont surtout la victoire du laboure, de l'abnégation du travail continu et soutenu, et de l'excellence ! Une sacré revanche sur la médiocrité ambiante, bien que soutenue et couverte par le trésor public ! Cette satisfaction nous vient aussi du décathlon Bouraâda, cet autre athlète qui a été accueilli en héros à son arrivée à l'aéroport Houari Boumediène ! Oui ! Le petit peuple d'en-dessous a su reconnaître les siens, loin des satisfécits éhontés d'officiels cherchant visiblement à cacher le soleil avec un tamis et surtout à préserver leurs places dans le cercle des prédateurs et rentiers incomptables ! Le coup de gueule de Makhloufi et de Bouraâda a ce quelque chose de revigorant et de sain. Grâce à eux un vent de fraîcheur vient de souffler pour nous aider à supporter ce cynisme érigé en mode de gouvernance. Et pourtant ! Parions que rien ne sera fait ! Les amis seront toujours aux postes clés de commande, et personne du «clan sportif» ne sera inquiété. Alors nous comprenons très bien que cela ne puisse être suivi de sanctions, et encore moins de démissions ! C'est que dans cette corporation on a appris à se serrer les coudes en laissant la vox populi verser son fiel, l'instant d'une bourrasque passagère ... Oui ! Chasse le naturel, il revient au galop, dit le proverbe ! L'impunité est cet élément congénital de la mauvaise gouvernance et si c'est ainsi, l'Etat de droit ne semble pas être la priorité de l'heure, tant qu'il y a encore quelque chose à accaparer sans contrepartie de travail et de compétences et sans rendre compte à quiconque ! C'est dire que les vautours se sont invités à la table sur laquelle se trouve la «dépouille Algérie» pour faire «ripaille» à huis clos en cercle fermé ! Il est à croire que le choix des hommes et des femmes sur la base de critères de probité et de compétence n'est pas pour l'instinct dans les projets des différentes fédérations !

Pauvre de nous disent à l'unisson les gens dignes et honnêtes, sans parvenir pourtant à faire bouger les lignes et à renverser l'ordre des choses ! Comble du ridicule, au lieu de démissionner comme le font les gens d'honneur sous d'autres cieux après avoir fait sereinement leur mea-culpa sur la base d'un bilan rendu public, les officiels poussent par outrecuidance, le culot de dire, que l'Algérie a occupé la place honorable de 62^e ex-æquo avec la petite Irlande et avant le Maroc 78^e et la Tunisie 75^e, comparaison avec nos voisins obligé, comme par soulagement chez ces esprits coincés, à la vision courte et copieusement nourrie de relents démagogiques qui ne trompent plus personne ! Oui messieurs les adeptes du «keir man walou» ! Sans les deux médailles de Makhloufi, nous aurions été dans le peloton des derniers ! C'est ahurissant qu'on puisse nous dire «que la participation algérienne à Rio est une réussite», à moins qu'on veuille parler du séjour de cette cour qui s'est vu offerte des vacances aux frais de la «princesse Algérie» sur les plages de sables fins de Copacabana et sous le ciel magnifique de la baie de Rio, cette superbe ville universellement connue. Pour tout le reste, l'explication est toute trouvée ! C'est le tirage au sort et l'arbitrage qui ont pénalisé nos boxeurs nous dit-on, là où on s'attendait à glaner quelques médailles !

* Professeur

La société algérienne nous renvoie le mal qu'on lui a fait



Par Kamal Guerroua

S'il y a un rôle à assigner à la chronique, c'est surtout celui de conférer du sens même à ce qui nous paraît le moins digne d'intérêt au sein de nos familles, notre entourage, nos rues, le pays, etc. Cela dit, le billet journalistique nous laisse entrevoir et découvrir, par le biais de sa description du vécu social de nos citoyens, ce que les entrailles de la société charrient de plus profond, de plus insaisissable et de plus enfoui, et aussi toutes ses anomalies sous l'apparente banalité de la routine des jours. C'est pourquoi, en cette ère très critique de la vie de cette Algérie en déréliction où il est presque impossible de tracer les contours d'un horizon meilleur que celui, gris, du temps présent, l'attention qu'on porte à ces petites choses, aux détails et aux phénomènes anodins et aux gens de basse extraction peut nous être salutaire dans la compréhension de notre malaise. Cela est d'autant plus vrai que se consoler de l'actuel fiasco à tous les niveaux, lequel ne fait d'ailleurs que déprimer cette jeunesse sans repères, est une invite indirecte et maladroite au suicide collectif. Suicide! Un mot qui m'exécute et me donne de la nausée, décidément. Car, personnellement, malgré le degré du pourrissement de notre situation politique et n'en déplaît à certains des miens, je crois au progrès futur de l'Algérie, à l'esprit de solidarité populaire, à la résurrection des nos valeurs traditionnelles authentiques qui feront, sans aucun doute, le lit de la communauté démocratique de demain, à la transparence dans la gestion des deniers publics, à la modernité, aux institutions électives qui fonctionnent dans les normes, à la société plurielle et fraternelle qui avance, etc.

Or, tout un chacun de nous se heurte aujourd'hui à une telle incompréhension de la part de nos officiels qu'un épouvantable doute l'étreint et l'enserre entre ses griffes. Il paraît que, si les «zéros ne tournent pas en rond» comme l'aurait bien affirmé l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), c'est bien nous, les Algériens, qui tournons malheureusement en rond à leur place! Horrible et caricatural serait alors notre sort si nous continuons à errer aveuglément dans cette voie sans issue. Où est la lucidité et la clairvoyance? Où est l'éclaircie dans ce labyrinthe poli-

tique qui s'allonge en autant d'épisodes dans cette série fantasque du «game of thrones»? Pourquoi on est comme ça en Algérie? Contre la logique, contre nous-mêmes, contre les nôtres, contre le sens du monde... les autres? Pourquoi par exemple la seule idée qui insinue que nos jeunes «souffrent» est-elle si complètement indigérable, voire insupportable à évoquer devant cette nomenclatura usée, décrépite et dépassée? Et puis, y aura-t-il autre chose à léguer aux générations montantes à part ces virus mortels de «l'antipathie patriotique», la haine de soi, le fléau de la corruption et surtout ce mauvais pli du report *sine die* des solutions quand il y a problème à régler? Loin d'y penser ou, du moins, s'en inquiéter, nos élites sont en train de voguer, insouciantes, dans leurs interminables dilemmes et cela durera, peut-être, jusqu'au jour où le miroir de la réalité leur aura renvoyé les premiers signes avant-coureurs de l'ampleur de cette gangrène qui avance à grandes enjambées dans le corps de ce «grand malade» qu'est l'Algérie. Trêve de digressions oiseuses, trêve de prolongations et d'esquive, «stop» la manipulation! Il est temps de mettre le holà aux tours de passe-passe, encourager la bonne gouvernance, enrayer ce douloureux problème de l'incommunicabilité entre les générations, etc. D'ailleurs, je dirais au risque d'écrire des vérités premières, sachant au passage que tout est confondu chez nous, les Algériens (officiels et plébe) devraient réviser en urgence leur logiciel d'interprétation du monde. Autrement dit, il leur serait nécessaire, voire vital de laisser de côté cet esprit réservé, un tantinet conservateur et s'ouvrir sur eux-mêmes d'abord, entre eux et aux autres ensuite : s'accepter et accepter ces autres-là tels qu'ils sont et tolérer leurs différences et leur philosophie d'existence (je pense, en particulier, ici aux masses de migrants du sahel africain, aux Syriens qui affluent vers notre territoire dans l'espoir d'y vivre, loin des guerres, du dénuement et de la famine). Le vivre-ensemble n'est-il pas, après tout, une vertu cardinale dans la vie des nations modernes? Bien entendu, cela ne sera possible au départ que lorsque mes compatriotes commencent déjà à comprendre l'origine de leur problème et à combler ce «generation gap», c'est-à-dire ce vide atroce entre la jeunesse actuelle et l'ancienne école révolutionnaire. Effectivement, il s'est produit plusieurs cassures générationnelles dans notre pays mais celle du début des années 1980 fut

des plus abruptes. Quelque chose de désolant qui a fait brutalement régresser le gros des vagues générationnelles ultérieures dans un certain «fanatisme religieux» et basculer cette bonhomie typique de la paysannerie traditionnelle dans le faux luxe de la citadinité. Notre société qui n'a jamais tranché ses amarras avec cet «héritage de la Boudoukiya» -le fusil comme dirait avec justesse le Pr Rachid Tlemçani, s'est mise, avant toute chose, dans la tête l'idée de la reconquête de la patriarcalité, des tabous de tous genres, la phallocratie, le conservatisme, etc. Autant dire, tout le carcan négatif de la famille traditionnelle. Et, sans le moindre garde-fou, elle s'est sauvagement libérée dans une hypocrisie propre à la ville ou à la cité urbaine. En conséquence, tous ces gens des bas-fonds de la ruralité qui se sont déplacés vers les villes se retrouvent, malgré eux, mal intégrés dans le tissu urbain. Et comme par hasard, parmi les premières retombées calamiteuses de cette «déruralisation sauvage des campagnes», on cite d'abord le phénomène de «l'islamisme social» avant qu'il ne prenne vers les années 1990 le nom de «l'islamisme politique». L'ère économique de l'Infitah du président Chadli (1929-2012) aurait, encore faudrait l'avouer ici, ouvert de grandes portes à un marchandage inédit de type nouveau entre campagnes et villes, Islam et Islamisme, civils et militaires, politique et business, etc., dans un contexte international bouillonnant (la révolution islamique en Iran, la guerre d'Afghanistan, le crash pétrolier, la crise mondiale...). Ainsi la ville est-elle devenue, en seulement quelques années, le point de convergence entre «le paysan déruralisé» et «le citadin ruralisé» dans un décor général caractérisé par une dépression économique et morale d'envergure!

Assurément, la genèse de la violence chez nous trouve là sa parfaite explication. Une «violence-défouloir» de toutes ces inégalités ressenties sur le terrain par la population après presque trois décennies d'indépendance (avant Octobre 1988). Et aussi de l'incommensurable décalage entre les couches sociales, que ce soit dans leur rapport à la foi, à l'économique, au social, à la politique, etc. Élites et masses en Algérie, c'est, somme toute, comme l'histoire de ces amours qui finissent toujours tragiquement. Bref, on aura du mal à assimiler le fond de notre tragédie s'il l'on ne tient pas compte de ces données fondamentales.

Si l'Algérien d'aujourd'hui s'est «clo-

chardisé» mentalement avant de l'être d'ailleurs matériellement, c'est qu'il subit dans sa chair et sa conscience le retour de manivelle des politiques contradictoires de ses gouvernements. L'image de ces pères de famille algériens au seuil de la vieillesse qui quittent récemment en masse leur pays et leurs foyers pour s'installer sous d'autres cieux, parfois même «sans-papiers», laissant derrière eux et femmes et enfants n'est pas née d'une pure coïncidence.

Bien au contraire, elle exprime le divorce forcé entre les générations, dans les familles, la société, au sommet de l'Etat ... et, bien sûr, une métamorphose radicale inquiétante des valeurs locales du citoyen (honneur, virilité, sens de la famille, dignité...). Un phénomène très complexe et très grave auquel psychologues et sociologues de tous bords devraient orienter leurs efforts d'étude. D'autres compatriotes, fatalistes et défaitistes, n'ont trouvé, eux, face aux questions par trop insolubles et controversées que soulève leur vécu ordinaire (le niveau de vie en baisse, les contradictions sociales, la bureaucratie, la hogra, etc), que le refuge de «la religiosité d'apparat». L'islamisme n'est, au fait, qu'une verrou ayant résulté de la contamination des esprits et tenant place, ironie du sort, d'une unique via pour leur souffrance et à leurs incertitudes intérieures. Peut-être ne s'y sont-ils résolus que poussés au bout de la colère par l'impassé, la malvie, l'ignorance, la médiocrité ambiante? Dans ce contexte, le penseur Syrien Al-Kawakibi (1855-1902) affirme dans son livre «Tabaâ Al-Istibdâ» (Du despotisme) que l'ignorance du peuple ajoutée à la force militaire organisée dont font usage les gouvernants jettent souvent les bases du despotisme. Plus loin dans ce même ouvrage, il précise que cela crée un despotisme d'un groupe qui se révèle parfois plus néfaste que celui d'un seul individu. D'autant que dans ce dernier, les forces de frappes et de nuisances sont multipliées en autant de points concentriques. La situation s'aggrave sérieusement davantage lorsque la notion d'éthique déserte les consciences. Enfin, c'est un crève-cœur que de ne pas avoir tenté de redresser, je vise ici notre intelligentsia, ce cheminement cahotique du mouvement sociétal de la nation dès la fin des années 1970. Or, est-il rien de plus désespérant, de plus odieux et de plus scandaleux, en notre époque, que de ne pas œuvrer à l'assainissement immédiat de telles pratiques qui jurent avec l'être profond de la société?

Ces dernières années, des efforts jugés somme toute louables ont été déployés avec une intensité remarquable sur le plan aussi bien financier que fiscal dans le but de soutenir efficacement le développement économique, en encourageant particulièrement les entreprises qui exercent des activités de production et assurent des investissements dans le secteur créateur de valeur ajoutée.

Les enjeux des PME face au nouvel impôt forfaitaire

Par Mustapha Bensahli (*)

1ère partie

D'ailleurs, le Conseil des ministres, qui a lieu au mois de juillet 2016, a adopté un projet de loi visant, pour bien assurer la promotion des PME, à introduire des nouveautés, parmi lesquelles il convient de citer en premier lieu la réalisation du triptyque «Emergence -croissance- pérennisation» renvoyant à une organisation des structures et en même temps en précisant leur définition et leurs objectifs. A cet égard, les PME sont présentées comme un véritable vecteur à même de propulser le développement économique et il est indéniable que cet effort de rationalisation s'inscrit directement dans la logique d'amélioration de la compétitivité sur le plan économique, d'où la mise en place de cette aide appréciable en faveur des entreprises ayant vocation à générer absolument la richesse. C'est là sans conteste la démonstration de la volonté politique qui marque désormais un tournant décisif en vue de remettre certains secteurs clés de l'économie nationale sur les rails pour qu'ils soient suffisamment opérationnels. Toutes ces actions interviennent à dessein précisément en cette période préoccupante que traverse actuellement le pays en raison de son entière dépendance des exportations des hydrocarbures représentant 60% du budget de l'Etat et 97% des exportations totales et par suite de l'effondrement réel des cours de pétrole au regard de la chute drastique et brutale du prix de baril de pétrole, en rapport avec la crise mondiale (Cf. annexe n°1).

Les statistiques à ce sujet font ressortir une chute de près de 32% durant les sept premiers mois de l'année 2016 induisant une baisse de revenus de 6,71 milliards de dollars, d'où conséquemment des moins-values substantielles en ressources budgétaires provoquant dès lors un creux budgétaire qui risque d'être abyssal au cas où cette crise persiste dans la durée avec toutes les retombées négatives aussi bien sur le plan économique que social.

Comme la question du développement du pays se pose effectivement d'une manière cruciale dans la conjoncture présente, en relation des thèmes d'une brûlante actualité qui se veulent à la fois instructifs et constructifs s'invitent ainsi régulièrement dans le débat.

Les organisations internationales décrivent du moment la situation qui prévaut en Algérie, en considérant à partir d'indicateurs avancés que les variables d'ajustement ne sont pas à même de garantir à l'avenir une croissance économique durable assortie d'une gestion transparente et d'une plus grande justice sociale.

C'est ainsi que fin juillet 2016 dans le bulletin trimestriel d'information économique de la région Mena, la Banque mondiale relève que la situation économique en Algérie relate que le déficit budgétaire s'est creusé fortement de 1,4% du PIB en 2013, à 15,7% du PIB en 2016, parce qu'il est «massivement» dépendant des hydrocarbures, en confirmant à cet effet la régression des exportations ainsi que des recettes publiques.

Dans le même sillage, selon le chef de mission du FMI, le pays peut «encore réduire sa dépendance à l'égard des recettes pétrolières et diversifier son économie». Il préconise la mise en place dans ce cadre «des bonnes incitations et un climat propice au développement du secteur privé et que la stratégie a été amorcée pour recadrer le modèle de croissance du pays».

Selon le FMI, pour sortir de la zone de turbulences, l'adaptation à ce choc extérieur devrait également reposer sur deux piliers, «le premier est un rééquilibrage budgétaire visant à rétablir la santé de l'économie en résorbant les déficits publics intérieur et extérieur, et le deuxième consiste en de vastes réformes».

A son tour, la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), fait état dans son rapport du début du mois d'août 2016 que l'Algérie continue à pâtir d'un déficit d'attractivité en matière d'investissements directs étrangers (IDE) dont l'intervention du capital étranger au cours de l'année 2015 n'a enregistré que 587 millions de dollars d'IDE contre 1,5 milliard de dol-



lars en 2014, soit une diminution de 60%.

Tous ces éléments d'analyse concourent à mettre en exergue dans leur ensemble les difficultés auxquelles le pays se trouve confronté, ce qui sert directement d'alerte pour l'engagement d'une mobilisation en temps réel, afin de tenter de les résorber en urgence, de mettre en branle tout un chantier pour un «nouveau modèle de croissance économique» visant à dynamiser tous les secteurs de l'économie.

En substance, le but fixé est de procéder au renforcement d'une croissance pour qu'elle soit pérenne en reposant sur l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gouvernance économique, le développement des marchés de capitaux, l'encouragement des investissements étrangers et l'amélioration du marché de travail, tout en assurant la protection indispensable des travailleurs. En se combinant avec d'autres pré-requis, à savoir notamment l'environnement des affaires, l'état des infrastructures, la sécurité des investissements et la stabilité juridique et, quant à la fiscalité, elle est à même dans ce cadre d'assumer un rôle prépondérant en termes d'apport à même de combler potentiellement les déficits chroniques.

Il s'ensuit qu'il y a effectivement intérêt à renforcer le système fiscal à la fois plus attrayant et plus efficient dans le sens en priorité de l'assouplissement des procédures, car leur complexité et leur lourdeur continuent à poser problème en tant qu'entraves. Dans leur trame, les discours institutionnels qui sont véhiculés n'ont de cesse de mettre l'accent sur l'intérêt de la création des entreprises, en ayant dans le viseur entre autres les PME du chef qu'elles sont perçues comme la locomotive de la croissance économique, car leur nombre se situe seulement en l'état autour de 900.000 unités, ce qui est à l'évidence par rapport à la population encore bien en deçà de la norme mondiale.

Le tout est de susciter une atmosphère d'adhésion et miser sur les capacités remarquables dont dispose le pays pour que les PME puissent constituer à cet effet un véritable enjeu, tout en entretenant avec la fiscalité des liens étroits en étant les partenaires de l'administration fiscale. C'est pourquoi tout un train de mesures a été adopté pour être au cœur du développement du pays en vue d'assurer la pérennité des PME en tant que moteur de croissance et de création de richesses.

Sans chercher à entrer dans le détail de l'en-

semble du système fiscal pour trouver les voies et moyens servant à une meilleure mobilisation des ressources, il convient de cibler la démarche sur un point sensible et non des moindres, celui de l'impôt forfaitaire unique -IFU- puisqu'il ne manque pas de susciter opportunément une longue réflexion au stade actuel.

Le nouveau système forfaitaire a été introduit dans le cadre de la loi de finances 2015 et de la loi de finances complémentaire pour 2015 et mérite d'être rappelé ci-après.

Suivant la loi de finances pour 2015 en son article 13 modifiant l'article 282 ter du code des impôts directs et taxes assimilées, sont éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU) : « les personnes physiques ou morales, les sociétés et coopératives exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou de profession non commerciale dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas trente millions de dinars (30.000.000 DA).... ».

A cet égard, le communiqué émanant du ministère des Finances confirme aussitôt après que l'IFU dans sa nouvelle formulation procède davantage « de la poursuite des mesures de simplification des procédures fiscales», en étant spécialement dédié aux petites et moyennes entreprises remplissant la condition requise, à savoir ne dépassant pas le seuil du chiffre d'affaires annuel de 30.000.000 DA.

L'administration fiscale, que ce soit dans ses notes ou ses commentaires consacrées au régime de l'IFU, cherche à son tour à valoriser les gains en simplicité que celui-ci procure, tout en faisant remarquer en substance qu'il permet : « de franchir un nouveau palier de la stratégie de simplification des procédures en faveur d'une population fiscale qui représente environ un million de contribuables au titre de l'année 2016 » en regroupant à la fois les PME et les personnes physiques.

Tel qu'il est invoqué, l'IFU apparaît ainsi d'emblée tout au moins sur le plan théorique comme une aubaine notamment par sa simplicité, son rééquilibrage et son calibrage, jusqu'à permettre pour ces considérations de rationalisation de libérer le temps, l'énergie et même les ressources, en tant aussi que véritable gisement profitant aussi bien aux contribuables qu'à l'administration fiscale.

L'idée forte qui anime l'IFU en tant que l'un des leviers dominants pour le développement, vise à décrocher ou tout au moins à atténuer la

dépendance au regard de la rente pétrolière, en venant substantiellement ainsi en aide sur le plan fiscal à des activités certes de faible dimension, mais surtout potentiellement génératrices de plus-values dans l'intérêt du développement du pays.

L'IFU en incarnant ainsi un symbole emblématique, d'autant que par son caractère unique, synthétique et même d'essence dérogatoire, tend dans la lecture qui lui est faite a priori à s'inscrire dans le sillage d'une politique fiscale postulant la mise en œuvre d'une attractivité effective en faveur des petits et moyens contribuables – personnes physiques et sociétés – en facilitant l'adaptation au contexte, tout en favorisant les efforts de modernisation.

Si la mesure est dictée en vue d'être porteuse de simplifications et d'assouplissement de procédures en vue de répondre aux attentes légitimes des petites et moyennes entreprises, toutefois pour peu qu'il soit question de s'interroger avec toute la perspicacité requise sur le choix d'une telle stratégie, singulièrement le principe de précaution qui est à observer, en l'occurrence, amène à tempérer nettement le regain d'optimisme attaché aux vertus de l'IFU, au point de susciter même à la place un certain scepticisme.

En fait, l'argumentaire tel qu'il a été soutenu avec certes une conviction prononcée et avec une certaine sincérité pour bien légitimer l'IFU ne résiste pas à l'examen des faits, tant celui-ci est perçu d'une manière relativement mitigée, car comme dit le proverbe « l'hirondelle ne fait pas le printemps ». En effet, il est possible de considérer que l'application telle qu'elle est conférée à l'IFU tend contre toute attente à se dévier quelque peu de la trajectoire initialement fixée, en donnant lieu à un prisme véritablement contrasté jouant en fonction de la nature de l'activité exercée. La méthode telle qu'elle est conçue et adoptée pour innover qu'elle soit, laisse transparaître tout de même dans sa mise en œuvre certaines incohérences et non des moindres qui tendent à parasiter ce qui constitue l'essence même de l'IFU. Il est vrai que si pour une catégorie de contribuables le bénéfice des avantages est certain et quant à une certaine autre catégorie de contribuables comme les sociétés qui sont visées expressément, il en est cependant autrement.

Suite en page 9

Les enjeux des PME face au nouvel impôt forfaitaire

Suite de la page 8

Il s'agit implicitement, en l'espèce en grande partie des PME qui sont virtuellement exclues de l'éligibilité de ce genre d'avantages par le fait même d'être rattachées à l'IFU, d'où forcément il devient un euphémisme que d'affirmer une dissymétrie marquée en matière d'application.

Avant de faire état explicitement des insuffisances qui caractérisent l'IFU, il est intéressant de citer d'abord des avantages conséquents et nombreux inscrits à l'actif de cet impôt, comme suit :

- suivant l'article 282 bis du code des impôts directs et taxes assimilées -CIDTA-, l'IFU agrège en fait une série d'impôts et taxes, à savoir outre l'IRG ou l'IBS, également la TAP et la TVA,
- la nouveauté de l'IFU par rapport à ce qui s'appliquait précédemment dans le cadre de la loi de finances pour 2009 réside désormais dans l'augmentation du seuil d'imposition du chiffre d'affaires retenu qui est passé de 3.000.000 DA à 30.000.000 DA, ce qui est fort appréciable, ainsi que l'extension d'office du champ d'application aux sociétés remplissant cette condition,
- le calcul se fait désormais par mesure de facilité par le contribuable lui-même sans que le service lui impose un chiffre qu'il est obligé de respecter, sauf, bien entendu, erreur de sa part auquel cas une régularisation s'impose,
- la possibilité d'effectuer le paiement annuellement et non pas régulièrement dans l'année, ce qui évitera des déplacements inutiles aux contribuables et se traduit un gain pour les services fiscaux,
- les jeunes promoteurs éligibles aux différents dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEI, CNAC et ANGEM) sont assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant à 50% du montant de celui prévu à l'article 365 bis du code des impôts directs et taxes assimilées.

De même bénéficient d'une exonération permanente :

- les artisans traditionnels ainsi que ceux exerçant une activité d'artisanat d'art, ayant souscrit à un cahier des charges dont les prescriptions sont fixées par voie réglementaire ;
- les entreprises relevant des associations de personnes handicapées agréées, ainsi que les structures qui en dépendent ;
- les montants des recettes réalisées par les troupes théâtrales.
- pendant une période de trois (3) ans, à compter de la date de mise en exploitation les promoteurs d'investissement exerçant des activités ou projet, éligibles à l'aide du « Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes » ou du « Fonds national de soutien au micro-crédit » ou de la « Caisse nationale d'assurance chômage ».
- la période de l'exonération est portée à six (6) années à compter de la mise en exploitation lorsque ces activités sont implantées dans une zone à promouvoir dont la liste est fixée par voie réglementaire et elle est prorogée de deux (2) années lorsque les promoteurs d'investissements s'engagent à recruter au moins trois (3) employés à durée indéterminée,
- les activités de petits commerces nouvellement installés dans des sites aménagés par les collectivités locales au titre des deux (02) premières années d'activité ;
- les activités de collecte de papier usagé et des déchets ménagers, ainsi que les autres déchets recyclables au titre des deux (02) premières années d'activité.

Certes, ces avantages sont conséquents, mais raisonnablement dans la balance et comme revers de la médaille, leur champ d'application comporte à l'examen certaines incohérences adossées à des restrictions incompréhensibles à l'endroit notamment des PME et particulièrement celles qui exercent leur activité dans le secteur vital de la sphère industrielle de production, comme également les artisans producteurs y compris le secteur du numérique.

Aussi, comme il se révèle que l'IFU éprouve de la peine à trouver véritablement ses marques, est-il tenté de flasher dans les normes habituellement admises les différentes incohérences que recèle son application, aussi bien en la forme (I) que du fond (II), pour ensuite cibler les effets contrasté et contre-productifs de l'IFU (III) pour fixer en fine les enseignements utiles à retenir (IV) dans la perspective d'esquisser les pistes de solutions en vue de l'amélioration de l'IFU (V).

I- Les incohérences relevées en la forme

1^{re} incohérence relevée en la forme

En parcourant à la lecture le dispositif relatif à l'IFU, il est constaté qu'il est scindé en deux segments et dans la même année après quelques mois seulement d'intervalle, respectivement dans le cadre de la loi de finances pour 2015 et de la loi de finances complémentaire pour 2015.

Une telle pratique ne semble pas être en phase avec le principe de sécurité surtout en matière de fiscalité qu'attendent les entreprises et même les ci-

toyens, en raison de l'impact sur le plan économique et social, ce qui ne manque pas déjà de générer à ce niveau une source de tension.

Il ne serait pas exclu qu'en la circonstance un délai relativement restreint ait été imposé en ce qui concerne le travail d'élaboration de cette mesure d'importance, ce qui pourrait, si cela se révélait exact, prendre dans ce cas l'allure d'un travail inachevé.

Il arriverait aussi parfois que le ministre en charge du département ministériel des finances voulant lors de son passage à ce poste important chercher à se lancer en un temps record dans la réalisation de différents grands projets ambitieux, en les jugeant nécessaires pour le pays et avec une assurance de succès, sans que probablement à cette occasion soit observé le délai de maturité strictement exigé surtout en matière fiscale pour en déterminer tous les impacts nécessaires.

Lorsque ces mesures sont conçues ainsi d'une manière ponctuelle, sans la moindre vision en termes de projection à moyen et long terme, la réussite dans ce cas de figure n'est pas garantie forcément.

Cette situation reflète pleinement la réalité et l'IFU par suite de l'intégration unilatérale dans son champ d'application les sociétés sans que les conséquences soient mesurées à bon escient, alors que d'ordinaire seules les personnes physiques en sont concernées, sans compter aussi l'existence d'autres points d'application.

De même, au niveau du Parlement qui est censé avant adoption mesurer tous les tenants et les aboutissants en ce qui concerne la procédure d'examen des lois de finances, l'amélioration de la qualité de la norme fiscale n'en semblerait pas être sa qualité première, d'autant que celle-ci est souvent dominée et sacrifiée pratiquement par le souci de l'urgence.

C'est ce qui explique que le système fiscal, en étant modifié systématiquement chaque année par des mesures successives dans le cadre de la loi de finances, produit fatallement des strates se superposant dans un agencement qui n'est pas souvent bien ordonné.

Tout ceci, porte d'une certaine manière atteinte à la chaîne des valeurs de la fiscalité de l'entreprise agissant au service du développement.

2^{me} incohérence relevée en la forme

Au regard du droit fiscal toute obligation fiscale doit être clairement conçue, sinon elle risque d'être privée de valeur juridique et elle devient en l'espèce strictement inapplicable.

Or, la loi de finances pour 2015 et la loi de finances complémentaire pour 2015 qui prévoient l'IFU, laissent subsister un certain flou en ce qui concerne les conditions de calcul du taux de 5% de l'IFU, dans la mesure où il n'est pas explicité clairement que le montant décaissé doit s'appliquer sur le bénéfice dégagé ou sur le chiffre d'affaires réalisé. Pourtant il est important que la loi explicite si l'assiette respective qui accuse un écart considérable, postule pour le calcul sur la base du bénéfice dégagé, auquel cas le montant paraît raisonnable voire équilibré, alors que si le chiffre d'affaires est retenu pour le calcul, la différence du montant devient en comparaison notoirement exagérée.

Quoi qu'il en soit, considérant les principes et la pratique qui prévalent en l'espèce, le calcul de l'IFU est implicite et ne peut en bonne règle se faire exclusivement que sur la base du chiffre d'affaires, ce qui suppose à ce titre quasiment l'absence de comptabilité régulière qui aurait permis la détermination du résultat en toute transparence.

3^{me} incohérence relevée en la forme

Dans le même ordre d'idées, les PME, nonobstant l'enjeu qu'elles représentent effectivement sur le plan économique, semblent être traitées :

- sur le plan de la législation fiscale à minima, en étant dotées à ce titre d'un statut mineur, puisque sur ce point il existe seulement une disposition non codifiée de la loi de finances pour 2004 qui en fait état, en prévoyant « un abattement de 15% sur le montant de l'IBS dû au titre de leur activité de production de biens et services pour les petites et moyennes entreprises implantées dans les wilayas de grand Sud »,
- sur le plan de l'organisation de l'administration par contre, elles viennent d'être réhabilitées récemment à la faveur de la création récente du centre des PME et des professions libérales.

Puisque les PME ne disposent pas de statut fiscal bien défini dans tous ses éléments constitutifs et pouvant s'en prévaloir scientifiquement, elles se heurtent parfois dans leurs démarches à des difficultés. Certes, généralement les PME ne comportent pas de définition unique, en ce qu'elle varie selon le pays concerné, mais universellement leur avantage réside dans leur jeunesse et dans leur agilité par rapport aux sociétés dotées de structures traditionnelles.

A noter que le dernier projet de loi adopté en Conseil des ministres du mois de juillet 2016 a profité pour actualiser la définition des PME à partir de différents critères comme notamment :

- les seuils des chiffres d'affaires,
- les totaux des bilans par catégorie de PME, en rap-

port avec l'évolution de certains paramètres de la réalité économique,

- élargissant le champ d'application à la catégorie d'entreprises dont le capital social est détenu à hauteur de 49% par une ou plusieurs sociétés de capital-investissement .

Ce sont là des éléments indispensables permettant aux PME de s'organiser en unités productives dans le but de faire prospérer leurs activités en mettant en œuvre des innovations et, bien entendu, avec les risques qu'elles prennent, si bien qu'elles évoluent parfois dans un environnement peu accueillant quand il ne leur est pas parfois réfractaire.

4^{me} incohérence relevée en la forme

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé officiellement qu'elle a mis en service le premier Centre d'impôts (CDI) pilote à Rouiba destiné à gérer les PME et les professions libérales.

S'inscrivant dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale, ce centre sera l'interlocuteur unique des PME et des professions libérales, alors que la Direction des grandes entreprises (DGE) gère depuis janvier 2006, les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 100 millions de DA.

La DGI prévoit la création progressive, sur plusieurs années, de 100 CDI et de 150 centres de proximité d'impôts (CPI) destinés aux petits contribuables. C'est donc un grand chantier en perspective.

De la sorte, les sociétés comme les professions libérales relevant désormais du forfait ont à faire face à une autre contrainte, à savoir lorsqu'elles cherchent à remplir leurs obligations fiscales, elles sont balottées visiblement contre leur gré entre le centre des impôts dont relèvent les PME et les professions libérales et le centre de proximité des impôts qui gère les entreprises individuelles soumises au régime du forfait.

C'est dire qu'au stade actuel les PME ne savent pas exactement de quel centre des impôts elles dépendent effectivement et de ce point de vue, leur situation tend à se compliquer davantage.

II- Les incohérences relevées quant au fond

1^{re} incohérence relevée quant au fond

Le régime de l'IFU en principe, suivant son acte constitutif originel, s'applique seulement aux personnes physiques, mais désormais les termes de l'équation ont fondamentalement varié, puisque désormais les sociétés suivies au réel sont intégrées d'office au régime de l'IFU lorsque, bien entendu, elles remplissent la condition du seuil du CA retenu, en leur laissant ensuite dans une deuxième étape le choix d'opter au retour à leur régime initial du réel.

Si par rapport aux justifications déclarées à ce sujet, la mesure susvisée procède de la préoccupation visant à permettre l'amélioration du point de vue simplification du régime en faveur des contribuables de faible catégorie, sauf qu'un tel avantage ne semble pas s'inscrire dans le sens direct des intérêts des PME exerçant dans le secteur de production qui ont besoin d'une gestion suivie régulièrement sur le plan comptable.

Pour se rendre compte aisément de cette situation anormale, il suffit d'abord de décrypter sommairement les termes de ladite mesure et elle s'articule comme suit :

- d'une part, elle vise à soumettre obligatoirement les sociétés n'excédant pas le seuil requis de 30.000.000 DA au régime de l'IFU, en les obligeant en même temps à abandonner systématiquement et contre leur gré le régime du réel auquel elles ont été suivies normalement jusqu'ici et auquel aussi elles tiennent, généralement en vue de la maîtrise de leur gestion,
- et d'autre part, en étant ainsi placés unilatéralement sous le régime de l'IFU, il leur est demandé ensuite, en dépit de tout, de subir une nouvelle contrainte de procédure, en

recourant à l'option si elles veulent retourner au régime du réel qu'elles ont déjà exercé, et ce dans des délais impartis d'une manière restreinte.

Les PME, étant régies par le statut de société veulent le rester, mais elles n'ont d'autre solution que de suivre un cheminement dicté et qui loin d'être laborieux en s'avérant au contraire tortueux et organisé en zigzag sous forme de croisement en aller retour, ce qui se traduit en définitive par une opération tellement sinuose et inefficace.

De sorte que si on voulait exceller dans la compilation, on ne peut pas faire mieux. Dans ce cas il incombe aux PME de chercher à dénouer les fils de cette trame devenue inextricable pour elles, tout en subissant aussi conséutivement une perte de temps et d'argent gaspillé inutilement.

Somme toute, il aurait été plus pertinent, plus juste, voire plus simple, ce pour peu qu'il soit toujours effectivement question d'amélioration de procédure comme annoncé avec insistance, de leur laisser le choix de l'option pour l'IFU et non de leur exiger d'emblée celle-ci comme un passage obligé, ce qui a mis de nombreuses sociétés qui n'étaient pas intéressées par l'IFU de se voir imposer obligatoirement ce régime au départ.

Pourtant il est de principe constant que l'option se fait généralement vers un régime d'exception à l'instar de celui de l'IFU et non du régime de droit commun vers ce dernier.

Dès lors, on assiste à un renversement de la hiérarchie des normes, puisque dans ce cas c'est le principal en tant que droit commun qui doit se rallier et se soumettre à l'accessoire qui est l'exception et non l'inverse et la métaphore suivante illustre bien cette situation paradoxale, à savoir : « la charrette est placée devant les bœufs ».

En fait, le principe du forfait suppose un calcul rudimentaire de l'impôt faisant mécaniquement abstraction de toute forme de déduction de ces charges, alors que le régime du réel permet aux sociétés une évaluation claire de la réalisation de leurs activités.

D'ailleurs, les PME ayant conscience de l'enjeu, ont tendance par expérience à vouloir se prévaloir du régime du réel en tant que technique dominante qui implique le suivi d'un système comptable élaboré qui peut donner lieu à une analyse financière et prévisionnelle et une étude de rentabilité de marché pour avoir une connaissance satisfaisante du rapport qualité-prix et ce que ne permet pas du tout de l'IFU.

C'est pourquoi, certaines PME ne semblent pas intéressées par l'IFU, parce qu'elles se sentent privées de la capacité à assumer directement leurs responsabilités attachées à leur gestion, leur permettant en tout cas une nette visibilité en temps réel sur le suivi de l'évolution de leur activité à partir des coûts et donc le rapport qualité-prix, de leur compte de résultat, ainsi que du niveau de leur trésorerie et au final de leur bilan.

C'est là une condition indispensable pour pouvoir optimiser et dynamiser leur gestion, à la différence de l'IFU qui suppose une gestion à profil bas et passive.

2^{me} incohérence relevée quant au fond

L'article 23 de la loi de finances complémentaire pour 2015 modifie les dispositions de l'article 282 quater du code des impôts directs et taxes assimilées en ces termes : « Art. 282 quater. . Les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique sont tenus de souscrire une déclaration complémentaire entre le 15 et le 30 janvier de l'année N+1, et de payer l'impôt y relatif, en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires dépassant celui déclaré par eux, au titre de l'année N ».

Sur la base de l'interprétation stricte de cette disposition et suivant le contenu dudit communiqué, les sociétés nouvellement soumises au régime de l'IFU tout en relevant antérieurement du régime du réel, bénéficient ainsi d'un mécanisme de gel au terme duquel le paiement de l'IFU intervient après une période de transition de N+1, c'est-à-dire explicitement une année après 2015, soit exactement à l'issue l'année 2016 puisque l'impôt est annuel, devant commencer le 1^{er} janvier pour expirer le 31 décembre de l'année.

D'ailleurs, il ne peut en être autrement et cela se conçoit d'autant que la loi de finances complémentaire qui en fait était explicitement n'a été adoptée qu'en juillet 2015 (Cf. JORDP n°40 du 23 juillet 2015).

Sur ce point, le communiqué émanant du ministère des Finances le confirme en précisant ce qui suit : « S'agissant des nouveaux contribuables, ceux-ci bénéficient d'une dispense de paiement de l'impôt durant la première année d'exploitation ».

Mais, d'après certaines informations recueillies, il semblerait que certains services fiscaux en se conformant aux instructions qu'ils ont reçues, n'ont pas attendu l'expiration de ce délai exigé de l'année 2016, pour commencer déjà à inaugurer frâchemen le paiement de l'IFU en tant que régime d'exception envers les sociétés qui jusque-là soumises au régime de droit commun.

D'ailleurs, dès l'expirition de l'année 2015 et tout juste cinq mois après l'adoption de la loi de finances complémentaire, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 2016 tout le processus de paiement est entré en action.

Il s'agit en bonne règle d'une forme de rétroactivité qui ne veut pas dire son nom, alors qu'elle s'avère fondamentalement incompatible avec les principes du droit fiscal.

Il n'est pas normal que les PME se trouvent soumises ainsi mutatis mutandis, concurremment au régime d'exception de l'IFU et en même temps au régime de droit commun, ce qui a abouti en définitive au chevauchement de deux régimes et, bien entendu, un tel amalgame devient ingérable par sa lourdeur manifeste. Il faut reconnaître qu'une confusion quasi générale s'est établie à la faveur de l'option prévue pour les sociétés remplissant le seuil du chiffre d'affaires annuel qui passent désormais sans transition du régime du réel automatiquement à celui de l'IFU.

A suivre

*Mustapha Bensahl
(*) Ex-Expert international en fiscalité auprès des Organisations internationales et auteur d'ouvrages traitant des problématiques en fiscalité

Censure et censures

Par Touhami Rachid Raffa

La censure interdit de débattre en Algérie – moins celle de la coercition officielle – mais, paradoxalement, celle de certains courants dominants, en concurrence sur le champ politique, sur le terrain médiatique, comme sur le «marché linguistique» (Bourdieu) et sur le plan des idées. Tous ces registres totalement occupés et jalousement gardés, tels des fiefs ne supportant guère la venue, la présence et la parole de l'autre, des autres. L'autre est à priori un intrus, puis un adversaire, voire un ennemi (de la nation, de l'islam, de la langue arabe...) qui se fait bouter non pas pour ses opinions sur lesquelles on passe trop vite en les travestissant, les menant sur une voie d'évitement pour mieux s'attaquer au messager, à la personne pour ce qu'elle – et ce sans la connaître le moindrement ! –

C'est ce que vient de faire à mon égard, sans vergogne et de la manière la plus impudique – c'est le moins qu'on puisse dire - M. Mohammed Maâradji, deux fois plutôt qu'une, dans Le Quotidien d'Oran des 23 et 24 août 2016. Loin de vouloir débattre parce que dans l'incapacité de le faire, M. Maâradji s'attaque à ma personne de la manière la plus vile, me traitant de mercenaire des croisades modernes, de criminel enfermé dans ma francophonie, à la solde de l'impérialisme, indigne de porter le nom de Rachid... rien de moins! Sans compter l'évocation abjecte de feu ma grand-mère, Allah Yarhamha, Amine! Ma grand-mère maternelle est née dans une zaouïa et la maternelle est enterrée dans une autre. La famille du mercenaire francophile non arabophone, criminel arabophobe que je suis aux yeux de Si Mohammed a tout sacrifié pour l'islam, la langue arabe et la libération de l'Algérie... Pour que des individus comme lui tètent allègrement, à sauté et sans Qanaâ cette vache à lait qu'est devenue pour eux l'Algérie. Alors que des fils de cette famille, comme le soussigné, ont dû émigrer, laissant la place aux arrivistes-opportunistes et même à des néo-harkis. J'imagine aisément les insultes verbales qui ont accompagné la rédaction par Si Mohammed de son réquisitoire incantatoire et qui doivent se poursuivre... bien évidemment dans Sa langue maternelle, l'arabe littéral! Saluons la providence qui a permis à l'Histoire d'accoucher enfin de l'unique être humain dont la langue naturelle, native, est l'arabe littéral et non l'arabe dialectal. Le problème avec ce miracle insoudable se pose néanmoins du fait que cet *homo-sapiens-arabicus* est un spécimen unique, impossible à reproduire; il ne semble avoir ni ascendance, ni descendance. Il s'en va, seul à travers les rues d'Algérie et du monde arabe, tentant de discuter avec ses semblables dans la langue littéraire et sacrée qu'il s'est appropriée, mais tenu – hélas! – de s'abaisser à échanger avec « l'épicier et le marchand de légumes du coin » dans leur dialecte, la Darija, « simpl folklor ». Notons le mépris outrancier mais assumé ouvertement de l'Homme parlant La langue envers les sous-hommes empêtrés dans leur minable dialecte. Le « marché linguistique » algérien est agité, en proie aux démons de la domination, particulièrement celle de la classe sociale incarnée par M. Maâradji qui après avoir confisqué la sacréité de la langue arabe, l'exploite de manière éhontée comme bouclier, arme et fonds de commerce « *Min al-Mouhit ila al-Khalij* »... pour le bénéfice de qui?

Et M. Maâradji de s'insurger contre le fait que le journal ait eu l'outrecuidance de publier ma réaction – respectueuse entre êtres bien élevés – à deux articles, ceux de MM. Brahim Senouci (*Défaut de langue*) et Moheddine Amimour (*Sommes-nous des SDF?*) qui, Dieu merci, ont été épargnés par les éclaboussures et souillures de la diarrhée verbale et écrite de Si Mohammed. Ces deux personnalités respectables et respectées n'ont pas recours à l'invective. Ils en sont même intrinsèquement incapables, d'abord de par leur dignité et leur statut de « *Rijal* ». Mais aussi parce que, contrairement à M. Maâradji, ils ne sont pas en proie à l'alexithymie, cette incapacité à exprimer ses sentiments et ses émotions autrement que par la rage, la colère, l'agression verbale et physique, la négation de l'autre, voire son annihilation. « *Qui ne peut parler, articuler, finit par aboyer* » (Antoine Desjardins). On voit que cette « maladie », qui épargne même des analphabètes, peut atteindre des linguistes parfaitement bilingues comme M. Maâradji.

Pour le bénéfice des lecteurs reprenons quelques allégations de M. Mohammed Maâradji qui n'a pas respecté leur intelligence. Qu'il apporte donc la moindre présomption de preu-



ve sur les affirmations mensongères ou fausses déversées 2 jours durant.

- Qui a dénigré la langue nationale, nié son importance et traité l'arabe de langue morte? La chasse est ouverte aussi pour celui qui a porté atteinte à la souveraineté nationale... Devrais-je m'attendre à accuser réception de ce chef d'accusation gravissime et y répondre devant la Cour de sûreté de l'État? Ou d'un décret de déchéance de ma nationalité algérienne?

- L'expression SDF n'est guère de moi et je me suis amusé à lui substituer SLF (sans langue fixe) car, dans le riche patrimoine linguistique, nous continuons à nous chercher, tiraillés entre arabe dialectal, arabe littéral, langues herbères et français.

- Pourquoi convoquer pèle-mêle Al-Mutanabi, Moufdi Zakaria, Imrou al-Qays, Ibn Khaldoun, Ibn Sina, le tirage d'Ech-Chourouq, les innombrables chaînes de télévision, les aptitudes de Hafid Derraji, le zéro arabe (qui origine bel et bien de l'Inde, ce que les grands mathématiciens arabes de l'époque classique admettent aisément), l'affaire Renault, les 1,6 million d'étudiants des 100 universités algériennes... avec un taux plus élevé que celui de la France (!?) Merci M. Maâradji d'étailler votre immense savoir par cette liste très riche de personnages et de faits que vous offrez généreusement à la masse des ignorants que nous sommes, analphabètes aliénés n'ayant ni connaissance ni fierté des contributions de l'islam et des Arabes à la civilisation universelle!

- Et à quoi sert ce déferlement stupide d'anecdotes assombrantes servies en cascades si ce n'est pour accélérer la fuite en avant en vue d'échapper aux exigences du débat et de la saine confrontation d'idées? Le lecteur n'est pas dupé de cette déclaration de forfait censée couvrir l'inaptitude à mettre le pied (pas la tête...) dans l'arène du choc des idées. - On accuse allègrement quelqu'un, inconnu de surcroît, d'être « enfermé et momifié dans la francophonie ». Le problème exposé n'est pas du tout celui qui oppose l'arabe et le français, mais bel et bien le défi linguistique arabo-arabe, celui des déclinaisons littérale et dialectale qui se pose au Maghreb. Il est pour le moins malhonnête de détourné le débat pour mieux y échapper et pour s'attaquer par un autre biais, non pas aux idées, mais à la personne qui a osé – crime de lèse-majesté Maâradji – contribuer à une réflexion sur un sujet encore et toujours tabou.

- Si Maâradji a parfaitement tous les droits d'exprimer sa haine du français, des Français, de la France et de ses valets. Très peu d'Algériens s'en privent, la relation attraction-répulsion étant toujours à l'œuvre. Encore faut-il enfourcher le bon cheval de bataille qui, en l'occurrence, n'a rien à voir avec la langue dite de Molière. Par quelle magie le fait de faire valoir la Darija condamnerait à être valet de la France et de la francophonie?! Encore une fois, Si Mohammed se cache lâchement et évite Le vrai débat. Est-il capable de contrer l'argumentaire - scientifique! - d'Abdou Eliman sur le Maghrabi? Il lui aura suffi de se cantonner dans le déni et de faire fi d'une réalité évidente et flagrante – la Darija – qu'il vit pleinement lui-même, malgré ses vaines dénégations, comme tous les Arabes et les Maghrébins, au jour le jour, la nuit, dans les rêves, dans l'intimité comme en public, « *Min al-Mahdi ila al-Lahdi* ».

- On attend en vain le démenti documenté de Si Maâradji et de ses semblables au verdict de l'ambassadeur des États-Unis à Alger : « l'université algérienne produit des analphabètes trilingues » (message révélé par Wikileaks,

passé comme un timbre à la poste, dans un silence honteux et approbateur : pas la moindre protestation, nulle réplique cinglante, aucune insulte envers le représentant du Maître! L'invective est réservée aux siens : « *Assadoun Alaya wa fi al-Harbi Naâma* ».

- Sous sa cape (gandoura) de missionnaire anti-français - tout à fait légitime – Si Mohammed aurait pu – et surtout dû! – prendre un autre prétexte, un vrai, pour exorciser sa fureur irrationnelle hors du champ de discussion sur le défi linguistique arabo-arabe où il se montre plus qu'incompétent, étant absent.

- Pour notre érudit donneur de leçons prétendant l'avoir appris tout autant que le grec ancien, le latin est plus facile à étudier que le français!?

- « Tous les Français ne parlent... que l'argot »?! À en croire Si Mohammed, aucune nation ne parle sa langue littérale, ce qu'on entend différant de ce qu'on lit et écrit !? Ainsi, par un tour de passe-passe de la pensée magique de ce grand linguiste algérien, l'exception arabe devient règle universelle!

- Cette obsession du français est des plus troubles; elle aveugle tellement ce francophone malgré lui qu'il concède candidement qu'il est temps et sain de se tourner vers d'autres langues étrangères,... comme si un impérialisme linguistique devait fatallement en remplacer un autre! Mais, une fois de plus, tout ce verbiage militant, inopportun, impertinent, sur la défensive et non argumenté, ne traite aucunement du sujet qui nous concerne, à savoir la situation et le statut de l'arabe (littéral et dialectal). Nous n'avons que faire des débats français-arabe et français-anglais qui, ici, sont accessoires par rapport au marasme et au statut de la langue maternelle au Maghreb.

- Il décrète, avec une conviction inébranlable, que l'arabe langue analytique est extrêmement facile !? - Si l'arabe (littéral) n'était pas été imposé par le haut, comment se fait-il, par exemple, que la justice soit rendue obligatoirement dans Loughat ad-Dâd que les justiciables concernés ont du mal à saisir, même après 6 décennies d'arabisation de l'enseignement et de toute l'administration avec ses pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire?

- Merci M. Maâradji de nous informer du nombre considérable de chercheurs scientifiques arabes dont certains ont mérité le prix Nobel. Qui n'en tire pas légitime fierté? Mais pas un mot du fait qu'ils sont pratiquement tous en Occident en travaillant surtout en anglais et en français.

- Ce français que notre lettré linguiste possède au point d'ailleurs où, traduisant une des œuvres de Kamel Bouchama, il évoque L'Algérie, terre de foiE et de culture... (« *Ard al-KABDA Wa Ath-Thaqafa* »!?)

- N'est-il pas indigne pour un linguiste ou prétendu tel de reléguer le « dialecte » à un statut inférieur? Il est généralement établi, sur le plan linguistique scientifique, qu'aucun critère universel n'existe pour attribuer le statut de langue, avec sa connotation valorisante ou celui de dialecte, considéré négativement. Seules des considérations politiques (glottopolitiques) peuvent jouer... Au point où Max Weirreich a pu affirmer qu' « une langue est un dialecte avec une armée et une flotte ». Même la langue française, si honnie par Si Mohammed, n'est rien d'autre qu'un dialecte régional, celui de l'Île-de-France, imposé de manière coercitive par la monarchie et consolidé par le jacobinisme centralisateur.

- Pour M. Maâradji, l'opposition arabisme-

berbérisme relève de l'imagination qui règne dans les salons de la conspiration et de l'hypocrisie!?! La puissance de cette lourde sentence illustre magistralement le déni absolu de la réalité et l'unanimisme mensonger et de façade si commode mais tellement pernicieux. Du négationnisme à l'algérienne!

- M. Maâradji nous révèle un autre secret, le mieux gardé du pays, à savoir que l'arabe (littéral bien sûr) est d'usage dans les hôpitaux, exprimant les souffrances, les joies et réjouissances ».... Heureux d'apprendre qu'il y a une manière « arabe littérale » d'échanger avec le personnel médical et même de hurler sa douleur en arabe littéral et non dans la langue de ses tripes maternelles et paternelles!?! Remercions M. Maâradji pour cette Baraka! Déni et négationnisme!

- Enfin, « tout va bien! Nous sommes pleins de bonheur en possédant la langue arabe...», proclame fort solennellement Si Mohammed!?! En un mot, la félicité au bout de LA langue! Les Algériens (« Boukmoun, Oûmioun, Soummoun! ») n'ont donc pas conscience du bonheur qui les submerge! Le Ciel et Si Maâradji soient loués! Takbir! Une chance que Si Mohammed ait daigné nous le rappeler et nous rappeler à l'ordre de la bonté qui l'a épargné, lui seul, de la cécité qui a frappé tout un peuple de l'éclat irrésistible de sa lumière! Ya Salam!

On pourrait continuer *ad nauseam* à démontrer une phrase après l'autre le texte lamentable de Si Mohammed qui n'est rien de moins qu'un discours grandiloquent et tonitruant, plein de la phraséologie aussi pompeuse que creuse de type *Sawt al-Ârab* (*Min al-Qahira*) – celle-là même qui, en 1967, nous annonçait, slogans, musique militaire et *Anachides* à la gloire éternelle des *Oûroubas* à l'appui, la cinglante défaite de l'armée israélienne.

Espérons que le délire de M. Maâradji l'aura soulagé quelque peu de la haine qu'il porte en lui car, comme disent si bien les psychologues, ce qui ne s'exprime pas s'imprime. Dommage que l'expression ait été nauséabonde, signe d'un mal chronique.

Le pire réside dans le forfait-fuite de M. Maâradji qui, aux prises avec son autisme et son alexithymie (maladies courantes chez nous), affiche son incapacité à soutenir un échange de fond, inapte qu'il est à supporter la controverse dans un échange apaisé et respectueux. Comme tous les lâches, au lieu de débattre du message, il a fui le terrain des idées pour investir le parcours du combattant ex-communicateur et s'attaquer à un messager dont l'unique dessein était – et reste – de donner son opinion sur la réhabilitation de notre *Darija*, réalité affective et socio-culturelle incontestable. Jamais n'aura-t-il été question ici d'un quelconque réquisitoire contre la langue arabe pouvant justifier l'imbécile et préjudiciable « *Plaidoyer pour la langue arabe* » du sieur Maâradji.

Insultes et diffamation, en pays de droit, auraient donné lieu à des poursuites judiciaires. De toute façon, mon éducation et ma foi m'empêchent – Dieu merci! – de suivre cet individu dans le caniveau où il se vautre; ce serait me souiller.

...Et puis Chateaubriand m'a appris à être économie de mon mépris en raison du grand nombre de nécessiteux.

À bon entendeur salut et Salam.

Trahison ou fidélité du corps diplomatique à l'étranger ? La question de la résilience de l'Etat et la leçon syrienne

Par S. Bensmail

1ère partie

De manière générale, la question sensible de la trahison (ou de la fidélité) du corps diplomatique vis-à-vis de son gouvernement n'est ni spécifique à la puissance d'un Etat ni liée à la vulnérabilité de son administration.

Une diplomatie française qui a perdu rayonnement et sens des réalités

Chez l'éditeur R. Laffont, la sortie de l'ouvrage de V. Jauvert, « La face cachée du Quai d'Orsay », montre en effet que cette question touche même les pays du G7, pourtant si friands d'éthique et de transparence. Plus encore, en France, du fait de l'alignement de l'élite politique sur des intérêts étrangers depuis la fin de l'ère Chirac¹, la gestion catastrophique du double dossier syrien et iranien - très lié, ne l'oubliions pas - par l'ex-ministre des Affaires étrangères et collectionneur d'objets d'art, Laurent Fabius², et les conséquences dramatiques pour Paris, montrent l'abandon de la souveraineté nationale aux Anglo-saxons³ et à leurs alliés. Dans une bien moindre mesure, les révélations sur les coulisses du Quai nous rappellent, il y a plus de dix ans, les abus persistants au sein des consulats français, en Afrique et au Maghreb, mais aussi en Europe centrale⁴. Croyez-vous vraiment que ceci a été définitivement et totalement éradiqué⁵? Tant sur le plan de la corruption proprement dite que sur celui, plus grave encore, de l'allégeance à l'Empire (avec ses principaux vassaux, en particulier les Arabes de la péninsule et du Golfe, la Jordanie) ainsi que la Turquie et Israël, le Quai d'Orsay a perdu toute crédibilité⁶.

Et Vincent Jauvert d'écrire :

« Ces hauts fonctionnaires compétents ne supportent plus de voir le ministère des Affaires étrangères malmené budgétairement et à la dérive, parce qu'une nomenclature est plus attachée à défendre ses propres intérêts qu'à défendre ceux de la France ».

Pays déstabilisé, diplomates visés

Dans un contexte de plus en plus tendu et mouvant où l'allié d'aujourd'hui peut devenir l'ennemi de demain⁷, un Etat doit à tout prix préserver sa diplomatie et ses représentations. Il lui est indispensable d'éradiquer non seulement les pratiques illégales de clientélisme, de détournement de fonds et de toute forme de criminalité (dont la pédocriminalité) - ce que révèle ce journaliste courageux Jauvert -, mais aussi de lutter efficacement contre la manipulation et l'influence des ses diplomates par des puissances étrangères.

A cet égard, les faits divers impliquant une ambassade (délits, crimes, scandales, affaires sexuelles, pratiques grises) sont autant de « vulnérabilités » permettant aux services d'intelligence étrangers d'approcher, de compromettre voire de retourner son personnel, dans le but de s'attaquer au pays concerné. Ainsi, actuellement en Syrie, au Venezuela et au Brésil notamment, toutes les opérations de déstabilisation menées par les USA ont cherché à préparer l'effondrement et la capitulation par la défection monnayée d'un maximum de diplomates ennemis. Ceci n'est certes qu'un volet tactique, mais toutefois important, de la guerre hybride et complexe en vue d'un « régime change » - guerre autant psychologique que médiatique, financière, économique et militaire.

Qu'est-ce donc qu'une guerre hybride ? Andrew Korybko nous l'explique :

« Le grand objectif derrière chaque guerre hybride est de perturber les projets multipolaires interconnectant des pays souverains en manipulant les conflits d'identité provoqués extérieurement (ethniques, religieux, régionales, politiques, etc.) au sein d'un État de transit ciblé.⁷

En bref, principalement pour l'énergie et les ressources naturelles restantes, il s'agit donc de la lutte à mort de l'Empire contre les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et de la volonté de ces derniers de s'affranchir de son hégémonie en offrant une alternative multipolaire et légaliste aux dizaines d'autres pays épousés par la prédateur et l'asservissement.

Pour exemple, Wikileaks et les piratages d'emails de décideurs étaunis, en particulier de ceux du Département d'Etat avec la guerre et psychopatologique Hillary Clinton⁸, ont montré que l'attaque contre Damas a été planifiée et dirigée depuis au moins 2006⁹. Six années après le déclenchement de cette guerre programmée, l'extraordinaire résilience de l'Etat et de l'Armée syriens et le très faible nombre

de ses diplomates transfuges ont rendu cette résistance encore plus énigmatique.

Je me demande parfois que doit en penser cet ancien d'un Régiment d'infanterie coloniale (RIMA), l'un des corps d'élite de l'infanterie de marine française rencontré en 2010, qui me racontait son expérience au Liban, là où les soldats syriens pissaient dans leur floc au contact » de son unité... Vantardise et suffisance, comme souvent, d'un ancien soldat se posant comme patriote nostalgique et terminant comme garde du corps de familles principales arabes en mal des Champs... Triste ironie du sort.

Rien à voir cependant avec Patrick, qui terminait ses dernières semaines comme agent de sûreté avant la retraite, dans une administration parisienne. Grand, sec, le torse abîmé par de profondes blessures dues à un tir de sniper à Beyrouth, Patrick a néanmoins gardé un grand attachement pour cette région, s'est marié à une Algérienne et m'a assuré avoir surpris plus d'une fois ses officiers indiquant que l'attaque du Drakkar, bâtiment où logeait l'armée française, n'était pas le fait du Hezbollah - contrairement à la version officielle. Nous avons rapidement sympathisé à la suite de la fouille de mon sac, que j'avais commentée comme étant « du cinéma national » et « du pipeau médiatique »...

Justement et en vain, les médias français ont tellement attendu l'effondrement de la Syrie qu'ils ont dû faire appel à un peu d'imagination. Par exemple, dans l'un des JT de BFM - TV de 2012, l'« expert en géopolitique » Harold Hyman déclarait : « l'ASL se gonfle de soldats retrouvés ». « Ce sont des milliers de défections possibles qui attendent (...) selon cette (même) ASL et CNN. » Appuyé par un titrage familier, « Les pontes du régime doutent », Hyman commentait de manière pathétique la défection d'un « ami proche de Bashar Assad, M. Tlass (...) à qui on donne de belles voitures, de beaux cigares... ». Laissant une impression d'improvisation, tout en reprenant presque, mot pour mot, un extrait du livre du journaliste Malbrunot¹⁰, ces commentaires ont ajouté au malaise déjà perceptible sur le plateau¹¹.

Du côté de la presse écrite aux ordres, Le Monde, toujours plein de ces mêmes dissonances cognitive et propagande atlantiste, n'hésite pas - via Christophe Ayad - à nous expliquer que la vraie-fausse défection de Lamia Chakkour, Ambassadrice de Syrie à Paris, a été montée par les Renseignements syriens piégant la TV du Quai d'Orsay, France 24 ! Selon lui, Damas serait donc derrière l'annonce de la trahison de ses propres diplomates ... Merci aux millions d'euros de nos subventions et à nos brillantes écoles de journalisme !

Deux ou trois choses intéressantes semblent avoir échappé à l'analyse de ce spécialiste ès-manipulations. D'une part, les deux ambassadeurs expulsés d'Europe l'ont été par les Etats les plus bienveillants à l'égard des filières terroristes en partance pour le Jihad en Syrie : la France et la Belgique - ceux-là même qui ont été les plus frappés par les derniers attentats. D'autre part, interrogation légitime : le renvoi de l'équipe syrienne en place était-il dû à cette nouvelle ambassadrice « aussi peu commode qu'inexpérimentée », selon Ayad, ou aux anciennes pratiques et éventuelles compromissions des diplomates en poste? Enfin, en rappelant que madame Chakkour a prudemment fait appel à son père, ancien général chrétien baathiste et lui-même ex-Ambassadeur à Paris, le journaliste fournit un éclairage inédit sur l'action de la nouvelle représentante de la Syrie contre les éventuelles failles internes et les difficultés avec Paris. A son corps défendant, et incidemment, C. Ayad dévoile enfin l'une des clés de la résilience de cet Etat et de son Armée : le nationalisme arabe (et laïc) a constitué

Notes

1 Et sa commission avec la famille libanaise Hariri. Lire René Naba : « Saad Hariri : Du kidnapping comme mode de suppression de toute contestation » en http://www.renenaba.com/kidnapping-mode-de-suppression-de-toute-contestation?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%20A%20en%20trente-%28%20En%20point-%20de-%20Mire%29. Difficile d'espérer un débat équilibré à l'Institut du Monde Arabe (IMA), par exemple, quand l'on sait qu'à sa tête, Jack Lang, est l'obligé des Saoud et de leurs chequiers. La grande salle de conférence a été rebaptisée « Rafic Hariri ».

2 Selon L. Fabius - désormais patron du Conseil constitutionnel - est sans surprise maintenu par son successeur, Lire Mourad Alno-Nakhal, « Alep : Ayraut, digne successeur de Fabius pour le blanchiment des terroristes d'Al-Nosra » in Réseau international , 7 mai 2016.

3 Selon Julian Assange, et par le biais de Wikileaks, « la France est tellement contrôlée par les Etats-Unis qu'elle perd sa culture » in Slate . Sarkozy « a poussé la France vers son plus haut niveau de coopération en matière de renseignements militaires. La France est une puissance nucléaire indépendante. Elle a une culture propre, une langue, elle est assez puissante pour s'imposer sur le plan de renseignement. Mais il y a un tel désir de coopération, un tel lobby qui cette culture française s'efface », explique-t-il. La France a depuis cédé au « chantage au renseignement » notamment anti-terroriste . Enfin : « Il y a encore des choses que les services secrets français ignorent sur l'espionnage de la France par les Américains, y compris au sein de ses partis politiques ».

4 Scandale militaire fois étouffé pour être finalement divulgué par les médias massifs internationaux.

5 Les langues commencent à se déferler avec d'anciens hauts diplomates, tels Roland Dumas et Michel Rocard - dernier parlant de la France comme « un pays heurté qui manque à tout prix » in « Les Etats-Unis n'ont qu'une logique : celle du chaos », Afrique - Asie , 23/2015. Lire l'excellent Laurent Fabius : De la pôle position à la voiture halal, une incarnation caricaturale de la diplomatie française », de René Naba , 10/2016 . <http://www.madanja.info/2016/02/10/5762/>

6 Regards du côté de la Séoulde et de ses rapports avec leurs maîtres étaunis, leurs menaces de rétorsion financière face au vote, par le Sénat de Washington, d'une loi autorisant à enquêter et poursuivre les pays impliqués dans des actes terroristes. Des révélations en rapport avec les attentats du 9/11, notamment sur l'implication d'Arab saoudite via le personnage-clé, Bandar Sultan, ont été faites en partie. Volla pourquois les Sénateurs ont demandé à B. Obama de respecter sa promesse électorale: la levée totale du secret concernant les fameuses 28 pages du rapport final de la Commission d'enquête.

7 Guerres hybrides : 1. La loi de la guerre hybride » in Réseau international , 16 mars 2016. Andrew Korybko est commentateur politique à l'Agence Sputnik.

Lire son ouvrage : Guerres hybrides : l'approche adaptative indirecte pour un changement de régime

paru en 2015.

le socle même des institutions syriennes, nationalisme autour duquel toutes les confessions (y compris chrétienne), communautés ethniques et classes sociales se sont soudées. Et c'est justement cela qui explique, au moins en partie, à la fois le projet impérial de destruction de cet Etat-nation (comme l'Irak ou la Libye hier) et sa résistance. De plus en plus de révélations documentées en témoignent aujourd'hui.

Absence de trahison massive du corps diplomatique syrien

Messieurs les directeurs du Quai et les rédacteurs en chefs, défections en masse donc ? Qui se rappelle d'une longue liste d'ambassadeurs, de consultants et autres vice-consults syriens à travers le monde, qui ont réellement basculé dans le camp adverse et ont confirmé en avoir décidé ainsi, en suivant l'ex-Président syrien, Riad Hijab, début août 2012 ? Que nenni, au grand dam des officines transatlantiques, des think tanks « néocons » et de son alter ego parisien, la voix extérieure et officielle de la Syrie, El Kharijyya, ne s'est toujours pas éteinte. Elle continue inlassablement à dévoiler, auprès notamment de l'ONU, les contradictions, doubles langages et crimes des pays agresseurs.

À quelques rares exceptions près, ces défections en nombre n'ont pas eu lieu, en dépit d'un programme substantiel de financement équivalent à 5 millions de \$ pour chaque « prise » importante (du calibre d'un ambassadeur), voire plus, si l'on en croit certaines sources bien renseignées¹².

Il est donc utile de s'interroger sur l'absence de trahison massive du corps diplomatique syrien à l'étranger, absence qui a permis au gouvernement de Damas de continuer de résister et de se consolider sur le front si particulier de la négociation diplomatique. Imaginez un seul instant le coup de tonnerre qu'aurait constitué le passage chez l'ennemi de Walid Mouallim, ministre des Affaires étrangères, ou de Bachar El Jaafari, l'élegant représentant à l'ONU ? ! N'en déplaise aux experts de la machine de propagande¹³ et à la haute hiérarchie du Quai d'Orsay, tous adeptes du déni de la réalité, la Syrie a bel et bien fait l'économie de telles ignominies¹⁴.

Comme analysé ici ou là, ce type de déni est par ailleurs révélateur d'une délinquance de la pensée postcoloniale et occidentale, toujours impérialiste et supérieure aux autres, et se combine à cette spécificité si franco-parisienne faite de cynisme et de sophistification¹⁵. Ici, quotidiennement, dans plusieurs milieux distincts et souvent éloignés les uns aux autres, je l'observe lors d'échanges personnels ou de rencontres professionnelles. Bien rares sont les avis indépendants et non formatés, subversifs ou simplement critiques. Face donc à cet absence d'effondrement de l'Etat syrien et de sa diplomatie au profit d'un Etat islamique qui arrange bien du monde, la déception des services de renseignement des pays agresseurs (et à leur tête la CIA, la MI5, la DGSE, avec leurs homologues saoudiens, qataris, jordanis, turcs et, last but not least, israéliens), pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs : la sélection d'un corps diplomatique intégré et fidèle à l'Etat, un fort sentiment patriotique, même chez la majorité des opposants, sentiment renforcé après le constat d'une attaque internationale fomentée depuis au moins 2006¹⁶, loin de la mythologie orchestrée des « printemps arabes » spontanés, l'appartenance de ce personnel (et de leurs familles respectives) aux segments plus larges de clans, tribus ou communautés - pas uniquement confessionnels¹⁷ - restées sur place et qui, de fait, sont compatibles de ses agissements.

Ce qui peut être, dès lors, intéressant est l'importance que l'on accorde à chacun de ces critères, dans l'explication générale de la résilience de l'Etat et de sa haute administration. Bien sûr, les ennemis du « régime de Bashar (...) qui doit partir»¹⁸, cette mantra obsessionnelle du maître étaunien et de ses obligés¹⁹ rétorqueront, sans nul doute, que la seule et unique raison de ce non-événement (l'absence de défection massive) s'explique justement par la répression féroce et le chantage exercé par Damas sur ses fonctionnaires installés dans les autres capitales.

Mais est-ce bien la seule explication qui vaille ? Je ne le crois pas

Cette absence de défection massive fait bien par tie de l'énigme syrienne, trou noir incompréhensible pour les stratégies politiques et les intellectuels occidentaux et français en particulier, dont le logiciel est réglé sur un calcul « bénéfices / risques » et une conception de leur fonction obéissant à leurs intérêts personnels. Depuis 2013, cette résistance surprenante de l'appareil d'Etat de la Syrie a stimulé en retour l'Hubris vengeur de ses mortels ennemis. La violence de la guerre s'en est trouvée redoublée. Elle a transformé toute cette région, berceau des religions du Livre et lieu énergétique central aux sens pétro-gazier et spirituel du terme, en un gigantesque brasier dont les flammes commencent à lécher l'Europe.

« Qui sème le vent récolte la tempête » : Tout en pleurant ses larmes de crocodile quant à la tragédie des « migrants » - et à sa mise en scène²⁰, cette Europe entrevoit en effet son proche futur : chaos et déclassement social, plus ou moins « grand remplacement » des populations par des flux incessants de réfugiés, stratégie de la peur et du bouc-émissaire, islamophobie et salafisation entretenues par un pouvoir de manigance, émeutes urbaines voire guerre civile²¹, destruction de l'identité notamment catholique et culturelle, hausse importante du chômage... Le piège tendu par les puissants amis « qui (nous) veulent du bien », de Washington à Wall Street, et de Downing Street à la City, se referme lentement et achève une Europe déjà affaiblie et domestiquée. N'oublions pas l'enjeu crucial des TAFTA et TISA étauniens dans l'emprise totale sous l'Empire, les prochaines sorties de l'euro qu'il faudra éviter aux prix des pires vilenies²², ainsi que les préparatifs de la guerre contre la Russie et la Chine qui risquent de la dévaster.

Comme le conclut Daniel Estulin, journaliste d'investigation de renommée mondiale, dans Fura de control²³, à force de jouer avec le feu aux côtés des anglo-saxons, et d'alimenter le nouveau Frankenstein, tout en bombardant par vengeance des populations civiles (en favorisant le recrutement terroriste)²⁴, la France, comme le vieux Continent, arrive aujourd'hui au seuil « des portes de l'Enfer ». Dans l'ambiance chaotique qui règne de plus en plus dans la France urbaine, entre les grèves du mouvement de lutte contre le gouvernement « socialiste » - et notamment sa réforme du Code du Travail -, le durcissement de sa gestion sociale et sécuritaire, les émeutes qui commencent à s'installer et la pauvreté inégalée, la guerre imminente contre la Russie passe hélas inaperçue²⁵. Les derniers événements de l'Euro 2016 (et des JO de Rio) et la diabolisation - répression des supporters de la Russie²⁶, sont les quelques derniers avatars sportifs de cette russophobie agressive qui préparent les masses à leurs propres souffrances. Mais regardons un peu en arrière en ce qui concerne ce pays martyrisé, la Syrie.

A suivre

notamment de la diplomatie française au sujet de la Syrie, et le conflit entre Eric Chevallier, l'ancien ambassadeur (qui persistait à donner les vraies infos sur la stabilité de l'Etat et l'Armée syrienne) et Nicolas Caley, conseiller Moyen-Orient à l'Elysée, ainsi que les directeurs du Quai, pris dans un déni de la réalité hors du commun.

15 Sur le déni et la dissidence cognitive. Cf.

Emmanuel Todd : « L'avènement des Occidentaux n'est pas seulement ridicule et regrettable. Il devient dangereux » in Atlantico , repris par les Crises , 18 juin 2014, le Saker, « Le suicide par déni de réalité de l'UE ».

16 Notons que tous les observateurs et journalistes objectifs ont relevé ce fort sentiment patriote des leurs séjours, auprès des populations les plus diverses - excepté évidemment parmi les familles des « rebelles ».

17 Contrairement au credo et au rêve non concrétisé des pseudo-experts : la guerre en Syrie est confessionnelle».

18 Maxime Chaix, « Bachar » est resté, « Laurent » est parti : il est temps de « comprendre le réel » en Syrie », 16 février 2016 <http://maximechaix.info/>

19 Souvent, les communiques du Quai d'Orsay reprennent exactement les déclarations du Département d'Etat US.

20 L'histoire de la noyade du petit Aylan, dont le corps a été reposé sur une plage après avoir été découvert coincé dans des roches, et sa médiatisation, en est révélatrice.

21 Cf. l'audition de Patrick Calvar, patron de la DCRI (fusionnant les RG et la DST), à la Commission parlementaire de la Défense et des forces armées, sur les dangers de la radicalisation non seulement des islamistes salafites mais aussi de l'extrême-droite, avec « l'affrontement inévitable entre les uns et les autres », in Voltairine.org , 21/5/2016

22 Après le Brexit et l'assassinat de Joe Cox, pro

La peine de mort ou la mort de la peine

«Dans les Etats modérés, l'amour de la patrie, la honte, la crainte du blâme sont des motifs réprimants qui peuvent arrêter bien des crimes. La plus grande peine d'une mauvaise action sera d'en être convaincu. Les lois civiles y corrigent donc plus aisément et n'auront pas besoin de tant de force. Dans ces Etats, un bon législateur s'attachera moins à punir les crimes, qu'à les prévenir. Il s'appliquera plus à donner des mœurs qu'à infliger des supplices.»

Montesquieu «De l'Esprit des Lois»

Par Mohamed Mazouzi *

Je considère que discourir sur la légitimité de la peine de mort appréhendée uniquement sous le prisme de la Peine/Rétribution selon une vision Kantienne irréductible⁽¹⁾ ne fera qu'almener un faux débat si nos efforts se réduisent à mettre uniquement en place des opérations de lynchage ponctuel et de show juridico-médiaque sans prospecter les autres moyens qui consistent à disséquer le phénomène criminel dans toute sa complexité. De toutes les manières il y aura toujours sur une rive les fervents zélateurs de l'éradication, prompts à abattre le criminel, ce microbe social à l'égard duquel l'unique traitement demeure une exérèse salutaire qui servira l'ensemble du corps social et sur l'autre rive les abolitionnistes, détracteurs d'une méthode jugée aussi barbare que le forfait lui-même.

Car, en fin de compte, quelle que soit la nature du châtiment, aussi impitoyable soit-il, ou aussi charitable et humain, rien ne pourra ressusciter ou se substituer à ces êtres chers que ce destin funeste fauche et dérobe de la manière la plus insoutenable.

Je suis plus intransigeant que ceux qui prônent la peine de mort, j'aurais voulu que le temps s'arrête, que je fasse un saut dans le passé, que je remonte le temps afin de scruter les cieux et anticiper ces coups meurtriers, lâches et invisibles qui dévalent de l'obscurité et de l'inconnu ; j'aurais fait en sorte que le crime ne survienne jamais, me balader dans le temps, utiliser cette présérence d'Al-Khidr (mentor de Moïse), et ainsi me délecter à zigouiller tous ces meurtriers avant qu'ils ne passent à l'acte. J'aurai voulu jouer au remake du film «Minority Report» et neutraliser le criminel avant que lui-même ne songe à commettre son crime.

Vaine utopie et vœux absurdes ! Des sociétés parallèles ne peuvent exister. Notre cher sociologue Durkheim chômera dans un monde aussi prévisible et formaté à volonté. Une société sans crime est tout simplement inconcevable et anormale.

Le véritable enjeu c'est de s'ingénier à rendre la sanction et la peine profitables et utiles pour l'ensemble de la société, en tout temps et en tout lieu, une sanction qui à la fois punira le délinquant, réparera le tort porté à notre conscience collective outragée, vengera le mal causé aux victimes, apaisera le chagrin des familles, empêchera ces mêmes monstruosités d'endeuiller d'autres familles, et par la même occasion amendera le délinquant pour en faire un citoyen vertueux sinon peu enclin à récidiver.

Puisque désormais le crime est unanimement considéré comme un phénomène normal et constitutif de toute société saine. Dans la mesure où sa définition même demeure étroitement liée à son pouvoir d'«offenser les états forts et définis de la conscience collective»⁽²⁾ laquelle se hâtera à son tour de réclamer impérieusement des réparations immédiates par le biais d'un châtiment, on ne peut dès lors empêcher que cette même «conscience collective offensée» ne vienne revendiquer à tout moment le droit de mettre en œuvre les mesures qu'elle juge appropriées afin de juguler ce mal ontologiquement inévitable. Ainsi, la peine de mort fait donc partie de ces ripostes, de ces postulats, de ces alternatives, de ces échappatoires ultimes et fort regrettables, et notamment lorsque le crime déborde de sa «normalité» tolérable et gérable pour devenir malsain et «pathologique» selon les critères d'une société algérienne qui dans sa mue chaotique se réveille chaque jour malmenée par des faits inédits et étrangers à ses pseu-

dos-traditions qui se trouvent menacées par un mode de subsistance de type nouveau, universel, pour lequel nous avons opté sans discernement et qui implique forcément en retour une anomie manifeste, certainement inattendue mais totalement prévisible et inéluctable. (Criminalité, Divorce, Toxicomanie, suicide, avortement, violences en milieu scolaire, prostitution, racketts, kidnapping, harcèlements sexuels, Harragas, Hécatombes dus aux accidents de la route...)

La société algérienne a insidieusement subi des bouleversements assez significatifs qui ne manqueront pas de charrier immanquablement toutes sortes de phénomènes qui nous paraissent aujourd'hui insolites, pathologiques, voire «sacriléges» selon les codes sacrés d'une société traditionnelle qui découvre impuissante et éberluée ses valeurs ancestrales brutalement bafouées.

Alors que d'un point de vue sociologique, nous ne faisons que vivre allégrement des expériences tout à fait ordinaires car communes à d'autres sociétés, et subir les mêmes scénarios auxquels, à un certain moment de leur histoire, toutes les autres sociétés ont été confrontées.

Les choix que nous jugeons légitimes dictés implacablement par l'émotion instantanée sont-ils toujours et absolument efficaces ou faut-il sereinement envisager d'autres mesures mieux concues, globales et pérennes ?

Toutes les études tendent à démontrer que la peine de mort ne possède aucun effet dissuasif probant pour qu'elle puisse constituer la panacée juridique.

La peine de mort a été abolie au Canada depuis 1976, et aussi bizarre et inattendu, le nombre d'assassinats a diminué avec un taux d'homicide qui demeure plus d'un tiers inférieur à ce qu'il était en 1976. Aux États-Unis, en revanche, le taux d'homicide est plus élevé dans les États qui pratiquent l'exécution capitale que dans ceux qui y ont renoncé. Suite à des études comparatives sur les taux d'homicides à Hong Kong, où la peine de mort est abolie, et à Singapour, qui compte à peu près le même nombre d'habitants et où la peine de mort est toujours en vigueur, il en résulte que la peine de mort n'a guère eu d'impact sur le taux de criminalité.

Bien évidemment, rien n'est irréversible, et c'est toujours cette même «conscience collective outragée» qui détermine la nature de la peine.

Une dizaine d'années après que le Canada paraissait avoir définitivement tourné le dos à la peine capitale, en 1987, la question de rétablir la peine de mort sera votée dans la Chambre des communes, les résultats (148 voix contre 127 de ne pas relégaliser la peine capitale) démontrent que le débat entourant la peine de mort au Canada est loin d'être clos et dénote une certaine ambivalence du gouvernement dans ce dossier qui divise encore l'opinion publique dont une partie assez importante n'a jamais cessé de croire aux vertus de ce châtiment suprême. (63 % des Canadiens -58 % des Québécois- se disent en faveur de la peine de mort)

Dans l'état actuel des choses, en Algérie, il serait toutefois totalement malhonnête et irresponsable de répondre aux sollicitations pressantes d'un affect exacerbé sans prendre le soin d'étudier les mécanismes étiologiques complexes qui déterminent le phénomène criminel dans toute sa complexité. Cette colère et vindicte populaire surchauffées par une hypermédiatisation des réseaux sociaux et autres mass-médias en mal de scoop, risque de se limiter à un simple désir de lynchage qui fera dans l'immédiat office d'un neuroleptique, succédané à effet symptomatique éphémère qui réparera sans doute ponctuellement cette «offense ignoble portée à notre conscience collective». Mais dans ces conditions nous ne pourrons jamais tirer les enseignements nécessaires, à commen-



cer par prendre conscience que nous récoltons toujours les criminels que nous méritons. Se venger de manière sommaire et expéditive, c'est se refuser cette opportunité à une introspection fondatrice d'un ordre nouveau.

Une introspection qui commencera par pointer du doigt nos responsabilités respectives ainsi que nos défaillances.

Il serait aussi contre-productif, dans la lutte contre le crime et de toutes les autres formes de déviance, de prôner une politique pénale exclusivement «rétributive» et dont l'effet dissuasif restera à démontrer lorsqu'il n'est pas souvent quasi nul.

Le système pénal a été depuis plus de trois siècles fécondé par une pensée pénologique profuse, controversée mais surtout assez enrichissante car ouverte à tous les compromis et négociations possibles afin de répondre à toutes les sollicitations. C'est au moyen de cette synthèse élaborée et tirée des enseignements des écoles pénales diverses que la justice pénale moderne essaye de traiter et circonscrire le phénomène criminel.

Le crime est multiple, imprévisible, multiforme, voluble, dynamique ; une entité vivante et qui se régénère à l'infini. En appliquant la peine de mort, vous exécuterez certainement le criminel, toujours un seul criminel à la fois et ponctuellement mais sans pour autant mettre fin au crime en tant que fait social, humain et immémorial.

Nous devons en permanence combiner, échafauder des stratagèmes, antédelictum et à la mesure de nos aberrations sociales.

Tout le monde a pu se souvenir de la quiétude et la situation sécuritaire qui prévalait à l'époque du président Boumediene. Cette quiétude n'était pas forcément due au caractère répressif de l'Etat mais à la crainte que suscitait dans notre conscience collective le pouvoir répressif de l'Etat, une force coercitive et dissuasive omniprésente qui monopolise les espaces et les consciences. Le célèbre philosophe et criminaliste Cesare Beccaria avait évoqué cette notion de l'utilité et de l'efficacité de la promptitude du châtiment nous dévoilant par là que c'est dans l'esprit humain qu'il faut injecter des injonctions subliminales : «moins il s'écoule de temps entre l'action et le supplice qu'elle a mérité, plus s'unissent dans l'esprit, d'une manière ineffaçable, ces deux idées : crime et châtiment, de sorte qu'il considère insensiblement la punition comme un effet certain et inséparable de sa cause. Il est démontré que l'union des idées est le ciment qui lie tout l'édifice de l'entendement humain»⁽³⁾.

Nous devons utiliser notre colère et notre intelligence non pas pour réagir et punir de manière théâtrale le crime une fois perpétré mais davantage pour empêcher sa reproduction et sa propagation de manière exponentielle.

Si toute la panoplie de nos châtiments ne servira en fin de compte qu'à rendre pour un moment les corps dociles, l'échec est déjà au seuil de nos institutions et le crime sera toujours prospère.

La société, dans toutes ses composantes (Familiale, religieuse, juridique, politique, répressive) doit en permanence jauger minutieusement les effets de sa politique pénale afin de parer au moment opportun à tout dysfonctionnement néfaste pour le corps social ; chose qui nous incite d'ailleurs, à l'instar de tous les autres pays, à revisiter cette problématique séculaire qui est à la source de toutes nos lois : Quel sens et quelle forme donner à la peine ?

Même si notre égo ou notre abyssale et com-

plaisante ignorance nous fait penser le contraire, la réalité nous indique hélas que nous sommes très loin de nous acquitter convenablement et de la manière la plus rationnelle et objective de toutes les tâches qui nous incombe : La prise en charge de notre jeunesse. L'éducation de nos enfants. L'exercice intégral de notre citoyenneté. La préservation de notre concitoyenneté. La consolidation et l'affranchissement du système judiciaire. L'édition d'un système scolaire mis à l'abri de ces pratiques moyenâgeuses qu'il nous a été donné de voir, spectacle affligeant où comme toujours ni le progrès, ni la science, ni le futur ne semblent préoccuper nos apprentis sorciers en lice. La mise en pratique de notre religiosité dans un monde multiplié qui impose une coexistence d'idées et de valeurs diverses sous les auspices d'une intelligence commune, pacifique et fédératrice, juste et éclairée. L'urgence d'une économie libérée, sensée et intelligente tributaire d'une intelligence économique gérée par des génies créateurs et non pas par de mauvais génies.

«L'exigence de la justice a sa racine dans l'affirmation radicale que l'autre vaut en face de moi, que ses besoins valent comme les miens.»⁽⁴⁾

Cette exigence de la justice, implique inconditionnellement que nous concevions notre vivre ensemble selon la fameuse formule Kantienne : «Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen».

Références :

- 1- Emmanuel. Kant, *Métaphysique des mœurs*, Doctrine du droit (1796)
Pour Kant, La peine est tournée vers le passé, vers l'acte commis. Elle a une fonction d'expiation et beaucoup moins de dissuasion. Se justifiant par elle-même sans aucun autre but que celui de punir et préserver une certaine notion d'une justice implacable et étonnante «La loi pénale est un impératif catégorique, et malheur à celui qui se glisse dans les sentiers tortueux de la doctrine du bonheur pour y trouver quelque avantage dont l'espérance dissipé à ses yeux l'idée de la punition, ou seulement l'atténue... car, quand la justice disparaît, il n'y a plus rien qui puisse donner une valeur à la vie des hommes sur la terre»
- 2- É. Durkheim «Définitions du crime et fonction du châtiment» (1893)
- 3- C. Beccaria, «Des délits et des peines» (1765)
- 4- P. Ricoeur, Philosophie de la volonté

* Universitaire.

■ De l'expulsion des Morisques aux transfuges de Schengen, ou la répétition de l'histoire

Des amis espagnols, fils des Républicains chassés par Franco lors de la guerre civile de 36, m'ont invité à visiter Dénia, à mi-chemin entre Valence et Alicante.

Par Nadir Marouf

C'est l'une des cités médiévales qui, à l'instar de Grenade, garde de puissants vestiges des médinas musulmanes. La visite avait pour objet d'assister, du 15 au 17 août, à des cérémonies riches en couleur, commémorant l'expulsion des Morisques, suite au décret promulgué par Philippe III le 22 septembre 1606.

Le premier jour était consacré aux processions dominées par les parades musulmanes, celles des hauts dignitaires, paradant avec leur harnachement d'époque, du haut de leurs chars tractés par des chevaux, suivis de belles infantes légèrement vêtues et avançant avec grâce dans une chorégraphie rappelant le regard colonial de la « danse du ventre » qui colle à la femme orientale. Le tout encadré par des sons de fanfares exécutés par des musiciens recrutés dans le milieu associatif local.

Le jour suivant nous révèle le temps de la revanche : combats ardents donnant la primauté aux « gladiateurs » de la chrétienté, investissant le territoire et poussant au loin les Morisques. Mis en scène sur le mode du carnaval accompagné d'un embrasement de pétardes assourdissantes et autres feux d'artifices embrasant le ciel nocturne, cette cérémonie se termina jusqu'à l'aube ! Mes amis m'avaient assuré au départ que ces cérémonies populaires n'avaient rien de méchant et qu'il s'agissait d'une fête commémorative sans arrière-pensée conflictuelle.

Il se trouve que mon regard sur ces prestations, notamment celle du pugilat entre les deux communautés, m'a profondément attristé. J'ai pris soin, les jours suivants de me documenter quelque peu sur un épisode de l'histoire des Morisques, dont j'avais déjà un aperçu grâce à des lectures antérieures : il s'agit d'un gros pavé écrit en français sur le mode du roman historique par Rodrigo de Zayas, un fils de Mexicain exilé à Séville à l'époque de José Martí, intitulé « Les Morisques et le racisme d'Etat » (Éditions La Différence, 1992). En octobre 1992, ce livre qui avait fait grand bruit, a fait l'objet d'un article élogieux dans *Le Monde Diplomatique* d'octobre 1992, signé par Laurence Villaume. On y apprend par ailleurs que le père de Rodrigo de Zayas avait pour ascendants des arabes morisques, convertis au christianisme sous l'injonction de la Reine de Castille. Courant 95, je l'avais invité dans mon labo à Amiens pour donner une conférence sur le sujet. L'autre livre, édité chez l'Harmattan, intitulé « La vie quotidienne à Grenade après 1492 » (Catherine Guignard, L'Harmattan) la valse hésitation entre le rejet ou le maintien à la carte des musulmans, suivant leurs compétences. Dans le domaine de l'entretien des palais comme l'Alhambra par exemple, le concours des artisans arabes était incontournable, ce qui n'empêchait pas les bri-mades à l'avant. Enfin, une autobiographie familiale rédigée par une Colombienne, descendant des Morisques grenadins, racontant les péripéties migratoires de ses ancêtres qui, au terme de maintes pérégrinations forcées en Espagne, gagnent pour quelque temps les Pyrénées orientales, finissent par embarquer à Port-Vendres, pour être ensuite refoulés d'Afrique du Nord contre toute attente, revenus au sud de la France, puis, de guerre lasse, partis en Amérique latine⁽¹⁾. Mes investigations récentes complètent quelque peu mes informations sur la tragédie morisque, notamment les Actes d'un colloque international organisé par des universités tunisiennes en 2009 sur le sort de la diaspora morisque⁽²⁾.

N'étant pas historien, et sachant de surcroît que ce dossier n'est pas méconnu de nos spécialistes de l'histoire médiévale, je voudrais simplement rappeler à grands traits les aspects saillants de cette épope migratoire. Le décret royal d'expulsion des Morisques, intervenu en 1609, a été précédé par des mesures similaires, notamment à la suite d'une rébellion des Alpujaras (dénomination locale des Morisques) contre les rois de Grenade, qui ont duré trois ans (1568-1571). Il faut rappeler que le décret d'expulsion des Juifs de Grenade intervint au lendemain de la chute de Grenade, à l'instigation d'Isabelle de Castille. A l'époque les Musulmans et Juifs n'ont pas encore été contraints de se convertir au catholicisme. Le gros des migrations vers le Maghreb et vers la Turquie avait lieu au cours des premières années qui ont suivi chute de Grenade. Les mesures de christianisation, ordonnées par le Saint-Siège, et exécutées avec ardeur et détermination par Ximenes (prononcé Jimenez, un nom de triste mémoire que tout Tlemcenien a connu puisqu'une rue du centre-ville portait son nom jusqu'à l'indépendance), et surtout par Torquemada (un homme d'ascendance juive converti dès la première heure et qui a causé le plus grand tort à ses coreligionnaires), remontent au 14 février 1502.

On sait que ces conversions étaient la seule condition du maintien des deux communautés religieuses. Dès lors on appelait Morisques les Musulmans convertis, et Marranes les Juifs convertis. Il va de soi que chacune des deux communautés pratiquait clandestinement sa religion d'origine et simulait celle d'adoption pour préserver sa vie (car les assassinats au bûcher étaient légion) et, dans le meilleur des cas, éviter l'expulsion. Ce qu'on appelle Inquisition est un mouvement émanant des rois catholiques d'Espagne, mais aussi de France et d'Italie, au moment où des schismes apparaissent un peu partout en Europe, notamment le protestantisme, qui élit domicile en Hollande, puis en pays germanique et en Angleterre. La guerre des religions menée par l'église romaine et par les rois catholiques se durcit en Espagne à l'endroit des Morisques et des Marranes. C'est dans ce contexte que l'inquisition organise des pogroms contre les « faux convertis ». Le soupçon et la délation deviennent fréquents, pour culminer dans les mesures d'expulsion irrémédiables. De tous les royaumes d'Espagne, c'est le royaume de Valence qui fut à l'avant-garde des vagues d'expulsion. Le décret royal de 1609 inaugure une série de mesures similaires, mais avec une radicalisation variable suivant les régions. Valence en avait la primauté. On cite 300.000 expulsions.

Les auteurs ne s'accordent pas sur les chiffres : elles peuvent aller de 250.000 à 400.000. Bref, peu importe la statistique. Ce qu'il faut retenir, C'est que toutes les régions n'avaient pas la même fougue face à l'expulsion. La région de Valence, où les terres sont relativement prospères (aujourd'hui encore, elle détient la



plus grande orangerie du monde en termes de surface et quantité produite), la déflection des Morisques a donné il à une récession drastique, aggravée par la baisse des royalties en provenance du Nouveau Monde : Les Morisques constituent la principale force de travail, notamment dans l'agriculture et l'artisanat. Les notables et grands propriétaires fonciers étaient mécontents de la désaffection de la main-d'œuvre servile dévolue aux Morisques.

Ce n'est donc pas par sollicitude ou humanisme que ces notables ont fait savoir leur mécontentement. L'ordre inquisitorial a prévalu sur les considérations économiques. C'est ainsi que l'exode vers l'Afrique devenait inéluctable, sauf pour une minorité de transfuges qui ont réussi, dans la clandestinité ou grâce à la bienveillance de quelques familles chrétiennes notamment en Andalousie, à se maintenir discrètement dans leurs lieux d'origine.

Exilés d'hier, transfuges d'aujourd'hui

L'exode des Morisques vers le Maghreb n'était pas une sinécure. Des armateurs ottomans ou venant des régentes algero-tunisiennes se sont fait fort d'embarquer ces autres hères vers Oran, Alger, Bougie, ou Tunis. D'autres ont pu rejoindre le Maroc, plus poché par le détroit de Gibraltar. L'historiographie retient l'extrême souffrance de ces migrants. Vrais armateurs ou faux passeurs, corsaires désireux de monnayer leurs prestations, les conditions de transfert étaient des plus aléatoires. On relate des noyades collectives, provoquées par ces passeurs, des assassinats en série. Les rares migrants qui parviennent à fouler le sol africain, sont le plus souvent rejetés, assassinés ou tout simplement refoulés, considérés comme des faux musulmans au motif que leurs ancêtres s'étaient convertis au christianisme. Faux chrétiens pour les Espagnols, faux musulmans pour les Maghrébins, les Morisques ont connu une souffrance génocidaire, à l'exception d'une portion congrue de rescapés, qui ont trouvé refuge en Turquie, en Tunisie (Testour, Naubel), au Maroc (Tétouan, Salé-Bouregreg), beaucoup moins en Algérie (Alger, Bougie, Tlemcen, Nedromah). Une rubrique généalogique donne le nom des descendants contemporains des Morisques. (Sans remettre en cause la fiabilité de ces généalogies, je ne crois pas utile de les mentionner).

Jaime Bleda, un prêtre dominicain (né en 1550 et mort à Valence en 1622) était le témoin vivant de cette lugubre épope (cité par Youcef Al-Idrissidans, dans « Les racines de l'exclusion », Maroc-Hebdomadaire International, N° 521, 26 juillet 2002, p.30-31) : «... Ainsi, il est certain que des millions de Morisques qui quittaient le Royaume de Valence, même pas le quart survécut. Nombreux périrent en mer noyés, jetés par-dessous bord par les patrons des bateaux qui les volaient. D'autres naufragèrent sans pouvoir atteindre les plages de la Berbérie. Les Arabes en tuèrent un nombre infini. La plupart moururent de faim, de soif, de froid et d'affliction. Après leur arrivée en Afrique, où ils se voyaient exilés d'un paradis terrestre dans les sables, la sécheresse et la chaleur ardente de ces contrées, et aux mains de cette gent si féroce, inhumaine et barbare. C'eût été encore mieux pour l'Espagne si tous avaient péri ».

Il n'est inopportun, au terme de ce récit, de le mettre en perspective avec la saga des migrants fuyant l'Afrique sub-saharienne pour les uns, le Proche et le Moyen-Orient pour d'autres qui se trouvent, hommes valides, vieux, femmes et enfants face à l'infranchissable muraille de barbelés, incapables de se mouvoir. Et quand bien même ils arrivent à passer entre les mailles Helléno-balkaniques, ils sont stockés dans des abris-conteneurs du Limès européen, entassés, confinés, n'ayant d'autre alternative qu'entre la mort ou la faim qu'ils ont laissée derrière eux et l'humiliation entretenu par un Occident repu et nombriliste. Le sens de l'humanité en l'homme a peut-être changé dans le langage manifeste, mais l'histoire se répète, à quatre siècles de distance, à quelques nuances près, et quelles que soient les latitudes.

Notes

1.- C'est une monographie historique familiale rédigée par l'auteure, dans une maison d'édition algérienne. Cette dame est mariée à un diplomate algérien. Ayant prêté ce document à un étudiant préparant un doctorat en histoire, ce dernier a disparu de la circulation, au point où j'ai perdu, belas, et la mémoire de l'impétrant et celle de l'auteure et de la référence éditoriale)

2.- Date commémorative du 4ème centenaire de l'expulsion des Morisques Valencians. Des voix se sont élevées à l'issue de ce colloque pour que le caractère génocidaire de la tragédie morisque soit officiellement reconnue par le Roi Juan Carlos. Des personnalités politiques et intellectuelles ont, à la même époque adressé une requête au roi d'Espagne de faire la même déclaration solennelle qu'il fit en 1992 à propos du génocide des Juifs Marranes, en commémoration du 4ème centenaire du décret royal d'expulsion du Royaume de Grenade (1492). quelques unes de ces personnalités n'ont pas manqué de rappeler que des voix s'étaient déjà élevées, au 18e siècle par Voltaire se félicitant de la présence de Morisques ayant élu domicile au Sud de son pays, et, plus près de nous, la contribution du grand historien de la Méditerranée, Fernand Braudel. Aucune plaidoirie n'est parvenue à décider Juan Carlos à faire le même geste symbolique en 2009, quatre siècles après le décret d'expulsion de 1609. On peut allégrement reprocher à l'Etat turc de ne pas reconnaître officiellement le génocide arménien, mais l'Occident chrétien doit aussi balayer devant sa porte.

Burkini contre progrès

Ils sont bien loin les temps, où nos terres du Sud remplissaient de blés, les greniers de Rome. Bien loin les espoirs suscités par nos indépendances rêvées. Nos espérances n'avaient d'égales que nos fois, et c'est la plus réductrice de toutes qui s'était imposée à nous dans sa plus simple expression : religieuse.



Par Hebib Khalil

Nos croyances en un monde meilleur, égalitaire et moderne, assurant l'épanouissement de l'individu, s'étaient vite heurtées aux dogmatismes religieux, promesses divines et redémptions fantasmagoriques. On s'était alors mis à chercher dans les livres du passé, la feuille de route à notre avenir naissant. Nous avons questionné le mauvais livre, ou n'avons lu que la moitié.

Nous nous sommes arrêtés et avons puisé la sève de notre devenir dans l'unique chapitre religieux. Depuis, c'est un retour vers le futur, accourant vers le train du passé et laissant celui du progrès passer. Essayant tant bien que mal de nous convaincre de la pertinence de notre choix. Lorsque les autres avançaient, nous nous sommes attardés sur le bas-côté, tâtonnant, chancelant et terriblement seuls.

La survie de l'homme dépend toujours de sa capacité à s'adapter, à se transcender. S'adapter ou disparaître disait Darwin. Nous, nous semblons vouloir faire ce choix suicidaire de s'éteindre. La vie ne semble que très peu nous intéresser, trop pressés peut-être, d'entrevoir la réalité de l'au-delà tellement salutaire, tellement parfaite et chimérique. On désire partir dans le monde mystique qui nous délivrera du calvaire de la vie et de nos quotidiens lassants. Trop de travail et d'obligations; enfants gâtés d'un dieu aux promesses utopistes.

Il y a quelque chose de sournois dans les promesses divines; elles ont la prétention de ne se réaliser que dans l'au-delà. La vie dans ce « bas monde » ne devient qu'une étape absurde, un passage à niveau bien gardé dont le rôle est de filtrer les passagers, qui pour le repos éternel, qui pour la damnation et la pénitence.

Le choix du mauvais train a fait non seulement de nous des

êtres apathiques et non productifs, mais également un fardeau pour le reste de l'humanité. Une entité marginale. On a restreint notre existence à être sans penser. On s'en est remis à Dieu et à ses représentants, seuls habilités à agiter pour nous, réfléchir et juger.

Qu'offrons-nous au final à l'humanité dont nous faisons partie, quels horizons lui ouvrons-nous ? Quelle est notre contribution actuelle au bien-être de l'homme, à son épanouissement ? Que produisons-nous ? Le discours victimaire qui veut que nous ayons hérité d'une maladie chronique postcoloniale, ou que nous soyons victimes de politiques conspirationnistes ne tiennent pas la route. Les meilleurs exemples sont ceux du Japon et de l'Allemagne, devenus des puissances 50 ans après leur destruction totale par les alliés. La réalité est que nos sociétés se sont investies dans un autre projet, à contre-courant du progrès. Un projet dont l'unique innovation consistait à réinventer la « roue » du fanatisme religieux. On a voulu honorer le 20^e siècle à notre manière, le jumeler au siècle de la glorieuse naissance de l'Islam.

On a voulu ré-offrir au monde une copie révisée, des mythes omeyyades et des paradis perdu de l'Andalousie. Alors, on a créé les Frères musulmans, puis Al-Qaida, les Talibans, Les Mollahs d'Iran, les GIA algériens, Al-Shabab, Al-Nousra, Boko-Haram, AQMI et Daesh. C'était notre modeste contribution à cette humanité qui s'égarait du droit chemin. Notre balise de secours, notre phare d'Alexandrie, notre 8^e merveille du monde, gardée jalousement pour la fin des temps. Un rappel à l'ordre pour ces sociétés des droits de l'homme, des libertés de la femme, de l'égalité des sexes, de la liberté de culte et de conscience et de la démocratie.

Cet incident que nous ne cessons de dénigrer, de haïr et de combattre est le même qui nous fait rêver, que nous aimions re-

joindre, ne serait-ce que pour son industrie, son système de santé et sa propreté. Celui-là même qui produit nos outils, façonne nos goûts, élaboré nos techniques, et démocratise les vaccins de nos enfants. Cet incident que nous envions, qui nous paraît arrogamment libre et épanoui. Celui-là que nous voulons atteindre à tout prix, souvent au péril de nos vies, sur des chaloupes ou dans les calles des bateaux.

Que lui apporte-t-on en retour, lorsque le rêve du visa se concrétise sur l'une des feuilles de nos passeports, ou que la coque de l'embarcation clandestine qui nous transporte caresse tendrement les sables de la rive nord méditerranéenne ? Que faisons-nous pour remercier cet incident tant envisagé ? On lui appose tout simplement une fierté divine démesurée, qui nous donne tous les droits; moyen légitime de dicter nos lois. On ne recherche plus la discréction (comme lorsqu'on était des sans-papiers ou que nos aïeux s'y étaient établis) mais plutôt la visibilité arrogante, cousine de la provocation et bru du mépris.

Notre créativité est débordante dans ce sens, et « l'hérésie républicaine » du Burkini n'est qu'une pièce difforme (une de plus) que l'on essaie d'imbriquer par tous les moyens, dans le grand puzzle des traditions françaises. Une greffe inutile dont le rejet est plus qu'assuré. Pourquoi insister, dès lors que l'on sait que cette « innovation » est superflue ? Si c'est pour l'honneur; il n'est sûrement pas une question d'accoutrement, et si c'est par pudore; celle-ci ne se mesure pas à la largeur de peaux de femmes couvertes. La fierté s'acquierte et le respect se gagne, par la profondeur de nos actes et leurs utilités pour la communauté. Nous devons en tant qu'expatriés forcer l'admiration par nos actions méritoires et non par des opérations provocantes et imprudentes. Si c'est la visibilité que l'on cherche; alors trouvons-la dans le mérite, le travail bien fait et le respect de la société qui nous fait une place... au soleil.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Voile, évolution et paternalisme colonial

Des deux femmes en hijab sont chassées d'un restaurant de la région parisienne par un chef étoilé qui les traite de « terroristes » et qui les menace de les empoisonner si elles persistent à vouloir être servies. Comme il fallait s'y attendre, l'histoire a embrasé les réseaux sociaux et la vidéo de l'incident a tourné en boucle. A l'inverse, les médias traditionnels, notamment les télévisions, sont restés plutôt discrets et n'ont pas insisté. On pourrait se réjouir de cette retenue car, après tout, il ne s'agit que d'un simple fait divers même si la violence des propos du chef est inadmissible. De nombreux internautes ont d'ailleurs appelé au calme et demandé à ce que cette affaire ne prenne pas une dimension exagérée. Le problème, c'est que l'histoire intervient juste après l'hystérie à propos du burkini et il n'est pas faux d'estimer que télévisions, presse écrite et radios, n'ont soudain retrouvé leurs esprits et l'éthique du métier que parce qu'il s'agissait de deux femmes voilées... Car, après tout, pourquoi ne pas consacrer des dizaines d'émissions à cet acte raciste et islamophobe quand tant d'autres ont eu pour sujet principal le désormais « maillot islamique » (appellation erronée mais sur laquelle on reviendra en fin de texte) ?

Restons encore sur cette affaire de restaurant – lequel a subi une avalanche de représailles sur internet, étant notamment présenté dans certains guides en ligne comme un élevage de porcs ou un lieu infesté de cafards. L'une des réactions de la fachosphère à cette affaire mérite d'être relevée. Quel argument ont trouvé les petits nazillons qui activent en force et en meutes sur la toile ? « De toutes les façons, votre religion [comprendre l'islam] vous interdit de sortir seules sans être accompagnées par un homme et de fréquenter des lieux où l'on sert de l'alcool » a ainsi écrit l'un d'eux à l'adresse des deux femmes. D'autres, aussi intelligents que lui, ont ironisé sur le fait qu'elles entendaient manger dans un restaurant sans produit halal. Restez à votre place, restez archaïques, ne quittez pas la (supposée) case intégriste, tel est le message.

Ces réactions ne sont pas anecdotiques. J'en ai retrouvé l'écho, plus ou moins dissimulé, dans les écrits d'éditorialistes longtemps dits de gauche mais qui basculent de plus en plus dans le camp vert-de-gris en dominant du crédit à la théorie de « l'islamisation de la France » ou à celle du « grand remplacement » [celui des Français de souche par les immigrés musulmans]. Etrange conception des choses, n'est-ce pas ? Si une femme porte le hijab, c'est donc qu'elle n'a pas le droit d'aller où bon lui semble. C'est ce que pensent les fundamentalistes et les rétrogrades. Mais dans le cas présent, il s'agit de l'avis de personnes qui ne cessent de se lamenter sur le triste sort des musulmanes. En réalité, ce qui leur est insupportable, c'est le brouillage du

schéma binaire habituel. C'est l'idée que, voile ou pas, il y a qu'on le veuille ou non, une évolution moderniste chez celles qui le portent. Ces dernières veulent participer à la vie de la cité, ni plus ni moins : sortir, travailler, avoir des loisirs. Et il est vrai, qu'en cela, elles transgressent la vision intégriste de l'islam. Au lieu de s'en réjouir et de se dire que cette évolution mènera tôt ou tard à encore plus de sécularisation des populations concernées, nombreuses et nombreuses sont celles qui refusent la réflexion et se contentent de faire de l'abandon du voile une exigence et un préalable absolu.

Cette « évolution », certes discutable car elle est pleine de contradictions, concerne aussi le burkini (on ne parle pas ici de ces femmes qui vont à la plage en burqa comme le présent chroniqueur l'a raconté dans l'un de ses textes à propos du littoral maghrébin). Si l'on s'en tient à une lecture fondamentaliste de l'islam, le burkini n'est pas absolument pas halal (licite). Durant la polémique, peu de personnes ont relevé le fait que son port allait même à l'encontre des prescriptions de nombre de serial-fatwyeurs cela sans parler des groupes armés radicaux dont la réaction serait d'exécuter les femmes qui le portent. Question : est-il préférable qu'une femme reste à la maison ou qu'elle puisse aller à la plage en portant ce maillot conçu par une designer australienne ? Bien entendu, il ne s'agit pas de faire l'ingénue et de garder en tête que ce qui pose problème avec le burkini ce n'est pas qu'il est parfois le seul moyen pour que des femmes puissent aller à la plage mais qu'il devienne surtout le vêtement de bain obligé (et imposé) de celles qui, jusque-là, n'avaient aucun problème pour se baigner en maillot classique.

Terminons cette chronique en évoquant la naissance annoncée de la « Fondation de l'islam de France ». Il faudra revenir sur ce concept fumeux « d'islam de France » mais, pour l'instant, relevons que sa présidence va échoir à l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevénement. L'homme est respecté et respectable mais sa nomination pose tout de même un problème de fond. Pourquoi pas un musulman à la tête de cette structure ? Est-ce pour rassurer l'électeur qui se dit ainsi que les musulmans de France seront « bien tenus » ? Ou alors, est-ce que parce que le gouvernement français estime qu'il n'existe pas de personnalité à la fois laïque et de culture musulmane susceptible de faire l'affaire (et de ne pas affoler l'opinion publique) ? Si tel est le cas, on se dit que le bilan de cinquante ans de politique d'intégration doit être bien maigre si un tel profil est impossible à trouver. En réalité, on retombe dans ce qui est le mal profond de la relation de l'Etat français à l'islam : la matrice coloniale et sa vision paternaliste sont toujours là et ce n'est pas la présence au conseil d'administration de la Fondation de l'écrivain Tahar Ben Jelloun, bénit-oui-oui multidirectionnel, qui prouve le contraire...

Retour d'expérience du Forum social mondial

Voir le monde et la société civile autrement

Il me serait difficile de dire pourquoi je fais ici un compte rendu de la participation du Groupe anti gaz de schiste d'Oran (GASO) au Forum social mondial. Si l'on me demandait quand j'ai commencé à réfléchir sur cette synthèse, restituer le premier jour du forum serait plus aisé.



Par Djalal Firas Ferhat *

Le 9 Août 2016, je participai avec mon ami Mohamed Yacoubi, membre du GASO à la douzième édition du FSM, tenue à Montréal sous le slogan : «un autre Monde est nécessaire. Ensemble, il devient possible !». Nous participâmes avec plus de 35000 personnes originaires de 125 pays, la marche d'ouverture fut un grand moment et un grand succès et plus de 15000 personnes étaient présentes, les populations autochtones du Canada ont pris les devants du cortège altermondialiste dans une ambiance des plus enthousiastes en arborant leurs déguisements et tenues traditionnelles.

Avec un total de 1200 ateliers ou activités autogérées présentées par 1000 associations. L'organisation de cette édition du forum, malgré quelques insuffisances d'organisation ou d'octroi de visas aux dynamiques associatives du sud, tient dans la fidélité à l'esprit du Forum et sa charte fondatrice de Porto Alegre 2001, plus question dans cette édition comme celle de 2015 qui s'est tenue à Tunis d'une délégation Algérienne officielle comportant plus de 1200 personnes, portant des casquettes vertes, des drapeaux bien mis à l'évidence et des T-shirts aux couleurs de l'Algérie. Une délégation qui s'est illustrée et distinguée par rapport au monde présent par des agissements folkloriques et perturbateurs que par sa participation active aux débats et dans les ateliers de réflexion.

Le Forum Social est un lieu de convergence des mouvements sociaux, de libre expression, d'échange citoyen. Sa vocation : construire ensemble, et dans un élan de solidarité internationale, un monde meilleur fondé sur la justice sociale et environnementale, voilà pourquoi les emblèmes nationales (sauf pour les revendications existentielles des

Palestiniens et des Sahraouis) ne sont pas visibles sur l'espace des forums sociaux et l'esprit chauvin, communautariste et sectaire et banni de la charte fondatrice et de principes du FSM. Les activistes altermondialistes font partie d'un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international.

Aussi, durant cette édition, 13 thèmes ont été identifiés dans la programmation générale du FSM 2016, vu la sensibilité écologique du GASO, le choix a été porté sur le cinquième axe thématique intitulé : Défense des Droits de la Nature et Justice Environnementale et un atelier fut animé par le Groupe sous le thème, les énergies renouvelables et alternatives en Algérie : Défis et Enjeux.

L'atelier a été un moment propice pour rappeler quelques vérités sur l'utilisation de l'énergie en général, conventionnelles ou pas d'ailleurs, car l'énergie n'est plus seulement un enjeu géostratégique, boursier ou technique mais elle pose la question sur quel monde désirons nous vivre ? Et l'heure d'y répondre approche à grand pas, à coups d'affondrement des écosystèmes et de changement climatique.

La deuxième vérité nous rappelle que ceux qui polluent le climat écologique et environnemental polluent aussi par la même occasion le climat social.

Se mobilise-t-on dans les pays du Sud comme ceux du Nord ?

Toute notre réflexion s'est focalisée autour de cette question, c'est pourquoi nous avons porté un grand intérêt au dossier Oléoduc Energie Est Transcanada, un des plus importants projets d'oléoduc en Amérique du Nord, 4600 Km de pipeline, de l'Alberta au Nouveau Brunswick (6 provinces), transportant du pétrole sale dans les veines de l'oléoduc, le «pétrole des sables bitumineux». Cet

intérêt nous a poussés dès le premier jour du Forum à prendre attaché avec les principales organisations militantes et Anti-sable bitumineux du Canada et principalement de la province du Québec comme la coalition Vigilance Oléoducs Québec et la Fondation «ne coule pas chez nous !». L'idée était de comprendre les incidences du répertoire de l'action collective de ces organisations sur les alternatives et les solutions proposées de la société civile, ce qui ramène à la question comment se mobilise-t-on au Canada, quoi priorise-t-on et par quels moyens ?

Quel est ce lien intrinsèque entre la question de l'autonomie des associations Canadiennes et la question liée aux financements des actions et des compagnies ? Par quel biais les associations se financent-elles en dehors de la perception de subventions publiques ?

Au-delà de la complexité d'analyse du concept de société civile, de ses usages idéologiques ou normatifs, l'effet de mode de cette notion n'est certainement pas exempt d'ambiguïté, il s'agira toujours lors des rencontres de ce type avec la société civile mondiale de comprendre les enjeux des différentes acceptations du vocabulaire et ce qu'elles impliquent réellement en terme d'action.

En Algérie, la notion et dans tous les discours, officiels comme associatifs, particulièrement dans cette période assez critique de chute des recettes de l'Etat et de mécontentement du front social, il y'a semble-t-il urgence chez les autorités publiques de repenser une nouvelle approche, voire même une nouvelle définition du rôle de la société civile en Algérie.

Il y a urgence aussi dans la sphère associative à prendre le sujet très sérieusement. C'est ainsi qu'une association comme le Rassemblement Actions-Jeunesse (RAJ) organise ce début Septembre 2016, son université d'été sous le slogan «Société civile : Acteur incontournable du développement». La finalité de la rencontre est de mener une profonde réflexion sur la place, le rôle et les défis de la société civile en Algérie.

Mais comment évolue le répertoire de l'action collective en Algérie ? Quelles sont les incidences de ce répertoire sur les composantes de la société civile en Algérie ?

Toute population a un répertoire limité d'action collective, c'est-à-dire des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Au cours des deux dernières décennies, sont apparus en Algérie de nouveaux clivages et de nouvelles normes culturelles relatives aux modes de vie des individus. Ces clivages et normes culturelles sont liés au genre, à l'attachement à une région du pays, au souci écologique, au chômage, aux droits de l'homme, à la préservation du patrimoine et à la participation de plus en plus active des citoyens. Ces enjeux sociaux viennent se greffer sur les préoccupations économiques traditionnelles.

L'évolution de ce répertoire de l'action collective se rapporte aux nombreux moyens par lesquels : 1) les individus et les institutions (publiques, privées et civiques) gèrent les affaires collectives ; 2) les multiples acteurs et organisations participent à un processus permanent de concurrence, de coopération et d'apprentissage formels et informels⁽¹⁾ en s'appuyant sur une multiplicité de facteurs dans les sphères économiques, politiques et sociales. François Perroux (1960)⁽²⁾ et Kenneth Boulding (1970)⁽³⁾ proposent un schéma simple. Tous deux ont identifié trois ensembles génériques d'organisations, qui se caractérisent par différents mécanismes d'intégration/interaction : l'échange (l'économie de marché), la coercition (le politique) et la solidarité (la communauté et la société civile).

Suite en page 16

* Universitaire et Militant Associatif

Retour d'expérience du Forum social mondial

Voir le monde et la société civile autrement

Suite de la page 15

Ces trois sphères ne sont pas forcément de poids égal et des variations donnent momentanément plus de poids à l'une ou l'autre sphère qui exerce des pressions hégémoniques sur les deux autres et toute sphère peut temporairement dominer les deux autres, car les trois sphères évoluent ensemble.

Quel est le sens de ce déplacement de sphères en Algérie ? A quoi peut servir la mise en scène d'un nouveau répertoire de l'action collective en Algérie ? Autrement dit : quel est le poids de la sphère de la société civile et quelles sont ses logiques de légitimation par rapport aux deux autres sphères ? Sur quelle légitimité, les acteurs de la société civile vont-ils fonder leurs interventions.

Notre hypothèse postule qu'un processus d'apprentissage est en cours chez ces acteurs associatifs, le plus souvent à leur insu, sans qu'il ait l'intention de former ou d'être formé.

Notre deuxième hypothèse postule que les acteurs de mobilisation et d'action collective sont des réseaux sociaux, politiques et citoyens changeants, contingents, qui se construisent en tant qu'acteurs dans le processus même de mobilisation.

Notre orientation a été induite par les résultats de deux études et deux approches diamétralement opposées et qui reflètent l'existence de deux conceptions de la société civile en Algérie. La première étude⁽⁴⁾ est une enquête sur la valeur ajoutée socio-économique dans les organisations de la société civile algérienne et leur rôle dans le développement, intitulée, les associations Algériennes : des acteurs émergeants en quête de reconnaissance.

La deuxième étude⁽⁵⁾ porte sur l'application de la Loi 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations, intitulée, Algérie : la lente asphyxie des associations.

Le concept de société civile englobe et dépasse le mouvement associatif même si ce dernier en constitue la forme la plus normalisée et réglementée.

Dans son acception algérienne la plus large, la société civile comprend des organisations ayant un agrément et une autorisation d'activité ainsi que pour une moindre mesure d'autres organisations informels ou associations de fait sans capacité juridique créées à l'occasion de certaines circonstances.

La notion de société civile n'a pas toujours le même sens selon l'angle d'analyse à partir duquel on se place et les rapports de force. Un militant associatif n'a pas la même approche sur la société civile qu'un chercheur universitaire ou un Commissaire de l'Etat⁽⁶⁾.

L'enjeu fondamental consiste à savoir qui et que mettre dans la société civile. Par ailleurs, parler de la société civile uniquement sous l'angle du mouvement associatif et forcément réducteur.

Pour tenter de cerner les questionnements qui accompagnent les contradictions internes de la société civile en Algérie, nous retiendrons deux approches diamétralement opposées, la première, largement partagée par un grand nombre d'acteurs associatifs, fondée sur deux paradigmes, celui de l'altruisme (la reconnaissance du rôle des organisations de la société civile dans le développement qui pour objet le bien des autres et qui implique le progrès technique so-



cial et économique) et celui du partenariat (recherche de solutions pour améliorer les relations entre la société civile et les institutions dans une démarche de médiation, de complémentarité de l'action publique et dans une logique de coopération avec les pouvoirs publics).

Le second niveau est, au contraire, contestataire et concerne la structure de la perception que les nouveaux acteurs de la société civile ont du monde réel et du monde idéal, à savoir les visions d'une frange de la société civile sur l'ensemble de la société, telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être.

Ce second niveau est fondé sur deux paradigmes, celui de l'autonomie et celui de la représentativité, il est mandataire d'une nouvelle génération de militants politiques et d'une société civile revendicatrice et «indépendante» des pouvoirs publics⁽⁷⁾, c'est un autre registre sur lequel se développe la société civile.

A partir des appellations qu'ils se donnent (Mouvement, Collectif, Comité, Groupe, Conseil, Coordination, Alliance, Coalition, Cercles...) ces groupements sont assimilés à des associations de fait car ils ne sont pas déclarés. Ce ne sont pas des associations ordinaires. On pourrait les qualifier d'associations politiques car le but est souvent politique, cette forme d'organisation se multiplie et se développe de plus en plus en Algérie.

L'action collective de ces groupements donne naissance à des mouvements inédits dans l'histoire de la société civile. Certaines organisations ont fait parler d'elles et ont pu même obtenir quelques résultats, c'est le cas du collectif Anti Gaz de Schiste d'In Salah, composé de 22 membres, sans hiérarchie particulière et avec une parité exemplaire hommes-femmes. Le

mouvement citoyen se dit sans motivation politique ou politique et ses membres s'en défendent : «on ne fait pas de politique», on ne parle que des problèmes liés à l'exploration et l'exploitation du Gaz de Schiste dans le Sahara. Les contestataires ne scandent pas des slogans hostiles à Bouteflika, ne demandent pas de l'argent ou des priviléges matériels particuliers, c'est d'autant plus inédit que le pouvoir en place ne sait pas encore traiter ce genre de motivation et il a du mal à acheter la paix sociale à In Salah. D'une multitude d'associations, on passe à une multitude de groupements informels et de coordinations/comités, on peut légitimement se demander pourquoi une tendance grandissante pour une telle forme d'organisation. Est-ce en raison d'un désir d'autonomisation face à l'administration ou d'un nouveau rapport d'autorité. La notion de société civile renvoie à l'autonomie des acteurs économiques par rapport à l'autorité politique et l'autonomie met la société civile en position d'exiger l'institutionnalisation des rapports d'autorité⁽⁸⁾. Erik Neuveu, professeur de science politique à Rennes et auteur de «Sociologie des mouvements sociaux», identifie ces nouvelles formes de mobilisation, d'organisation et de répertoires d'actions comme une singularité en rupture avec les formes traditionnelles de centralisation et de délégation d'autorité. Isabelle Sommier, maître de conférence en sciences politiques à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne et auteur de «le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation», souligne le privilège accordé aux structures informelles et la méfiance à l'égard des modèles hiérarchiques. Ces deux derniers points de vue militent à notre sens pour

un désenclavement de l'analyse dans l'espace géographique, entre la mobilisation des «Nord» et les aires culturelles des «Sud».

Est-ce en raison de la méfiance ou du rejet par le citoyen des partis politiques et de la société civile officielle et fonctionnarisee ?⁽⁹⁾

De la recherche de formes de mobilisation et d'action au-delà de l'étroitesse du cadre associatif ?

Est-ce en raison de la régression de la nouvelle loi sur les associations en matière de dispositions de création (régime d'autorisation préalable), de contrôle, de surveillance et de sanction administrative ou pénale «en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale».⁽¹⁰⁾

L'article 2 de la Loi 12-06 exige que l'objet des associations doit poursuivre un but conforme aux constantes et valeurs nationales. Alors que la notion de constantes nationales est plus ou moins bien assimilée par un grand nombre d'Algériens, quid de cette notion vague et imprécise de valeurs nationales ? Cette notion «boîte à outilles» donne un pouvoir arbitraire, abusif et discrétaire à l'administration pour censurer toute association en usant de motif fallacieux.

Cette posture contestatrice ou négociatrice (dans le meilleur des cas) avec le pouvoir autoritaire en place, constitue-t-elle le cadre de l'essor d'une initiative citoyenne «autonome» en Algérie ?

La pratique de l'activité associative permet d'engranger un capital social d'engagement civique, de pratiques solidaires et de constitution de réseaux⁽¹¹⁾, autant de ressources propres à l'action collective. Ainsi les conditions sont réunies pour une implication dans la démocratisation et l'action politique.

Si certaines associations ou groupements informels, en raison de leur nature même, revendicative, citoyenne ou droit de l'homme, se situent à l'interface de l'associatif et du politique, le passage des militants de partis politiques à l'associatif est plus que plausible, probablement parce que l'action associative politisée offre plus de ressources et plus de perspectives. Quels sont les raisons qui valident ce glissement ? Au sein de quel type d'organisation, ce glissement s'opère-t-il ?

Existe-t-il une finalité constructive de la société civile en dehors de l'Etat ? Les associations peuvent-elles accomplir leur fonction d'utilité sociale sans avoir accès aux ressources publiques et subventions ?

Peuvent-elles accomplir leur fonction d'utilité publique en dehors du cadre légal de la Loi sur les associations ?

Une Loi sur les associations est-elle opportune plus qu'un cadre organique et de fonctionnement autour d'une charte d'éthique de la société civile ?⁽¹²⁾

Le passage du normatif au conventionnel est-il salutaire pour toute forme d'organisation et de médiation sociale autonome ?

A notre avis c'est dans ces questions que se trouvent le cœur du débat.

Djalal Firas Ferhat

1- Carlsson, I. et S.Ramphal , la Gouvernance au XXI ème siècle
2- OCDE 2002 Perroux, F. (1960), Economie et sociétés, Paris : Press Universitaire de France.

3- Boulding, K.E. (1970), A primer on Social Dynamics, New York: The Free Press

4- étude accompagnée par un comité de suivi composé du comité international pour le développement des peuples (CISP), le Réseau Algérien de la Fondation Anna Lindh, la Ligue Algérienne des droits de l'Homme (LADDH), Amnesty international Algérie, le Réseau Nada pour les droits de l'enfant, du centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), l'association Femmes revendiquant leurs droits (FARD), Rédac : Djamel Benramdane, Juin 2015.

5- études menées par Le Collectif des Familles de Disparu (e)s en Algérie (CFDA) et SOS Disparus, Juin 2015.

6- trois approches utilisent plusieurs critères pour définir la société civile, il s'agit de l'approche Formelle, l'approche Ontologique et l'approche Analytique

7- le comité national pour la défense des droits des chômeurs, CNDDC, proclamaient sa naissance le 04 février 2011, une première en Algérie ou les chômeurs se dotaient de leur propre organisation. Cette naissance surprise tout le monde, spécialistes, experts, sociologues, journalistes, politiques et pouvoir, d'autant plus que les initiateurs de cet événement socio-politique et que ces nouvelles voix parvenaient d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, depuis les portes du désert à des centaines de Kilomètres d'Alger.

8- AddiLahouari (2007), Problématique des sociétés civiles en Algérie. Quelques éléments Théoriques et Historiques, communication à l'occasion de L'université d'été du CNES, 1 AU 3 Septembre.

9- Les associations «Maisons» comme les nomme le sociologue Mohamed Siagh : «Elles sont en réalité le prolongement des structures étatiques qui facilitent en quelques sorte l'utilisation plus souple des subventions accordées par la tutelle. Ces dernières évoluent dans un environnement sécurisé. Leur marge de manœuvre peut être plus ou moins importante en fonction de la qualité des relations qu'entretiennent le président avec sa tutelle qui a le pouvoir de le changer dès que son allégeance est considérée comme faible.»

10- Article 39 de la Loi 12-06

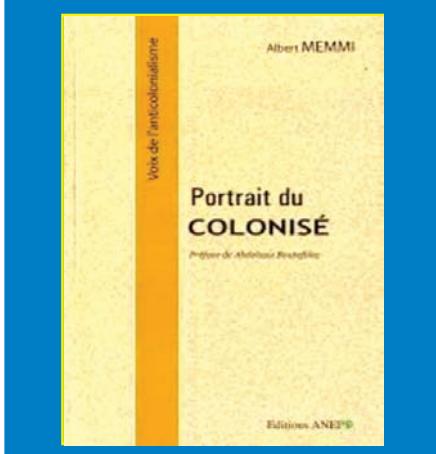
«Il est procédé à la suspension d'activité de l'association ou à sa dissolution en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale.»

L'association des Résidents de Canastel (ARC) oeuvrant dans le domaine environnemental à Oran, a fait l'objet d'une suspension de ses activités (gel) par le Wali d'Oran en application de l'article 39 de la Loi 12-06. L'association s'était opposée à un projet de construction dans la forêt de Canastel décidé par les pouvoirs publics. La suspension avait été justifiée par l'ingérence de l'association dans les affaires internes de l'Etat. Après avoir fondé un collectif et médiatisé l'affaire, L'ARC a obtenu gain de cause en Septembre 2013 devant le tribunal administratif d'Es Sedikia, qui a annulé la décision pour non-respect de la procédure prévue par l'article 41 de la Loi 12-06.

11- TaibEssaid (2014), Associations et société civile en Algérie, Office des publications universitaires, Page 415

12- Recommandation de l'atelier liberté d'association et de rassemblement, réalité et défis de l'université d'été du Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) tenue à Tichy- Béjaïa du 03 au 05 septembre 2015.

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



PORTRAIT DU COLONISÉ. *Essai de Albert Memmi (Préface de Abdelaziz Bouteflika), Editions Anep, Alger 2006, 152 pages, 280 dinars*

Juif de Tunisie en contact avec les colonisateurs aussi bien qu'avec les colonisés, proche des seconds bien plus que des premiers, Albert Memmi entreprend, démontre qu'ils sont dans une perpétuelle interdépendance, liée au système colonial, qu'ils ne peuvent se définir que les uns par rapport aux autres. Deux parties, étroitement reliées, deux faces d'une même réalité. Pour Memmi, tout colonisateur ne peut être qu'un privilégié, fût-ce relativement, par rapport aux indigènes ; et il est toujours un «usurpateur», puisque ses privilégiés ne sont pas légitimes, et il le sait. D'où, d'une part, une mauvaise conscience, qui atteint son paroxysme chez l'homme de gauche. Et, d'autre part, un mépris de soi, du fait de sa médiocrité, consubstantielle au système colonial, qui incite le colonialiste à s'appuyer sur son prétexte patriotisme et sur le prestige de la métropole pour essayer de se justifier à ses propres yeux ; conformément à ce que Memmi appelle le «complexe de Néron», il recourt aussi à tous les stéréotypes racistes, qui sont autant de mystifications visant à naturaliser l'oppression et à dresser des barrières inamovibles entre les races. Ce faisant, il manifeste des tendances fascisantes.

Le colonialiste fait du colonisé un portrait mystificateur. Mais le colonisé, dépourvu de tout droit, constamment soumis et humilié, et en état permanent de carence, est souvent amené à se conformer au miroir qu'on lui tend. J.-P. Sartre écrivait dans la préface de la première édition : «Une impitoyable réciprocité rive le colonisateur au colonisé, son produit et son destin». Certains (colonisés) tentent bien de s'assimiler, et donc de s'aliéner culturellement, mais l'assimilation, refusée par le colonisateur, n'est qu'un mirage. La révolte est donc inévitable. Pour assurer la cohésion du mouvement de révolte, l'élite des colonisés en arrive souvent à la dépasser et à basculer dans la révolution pour tuer totalement «le colonisé». Nationaliste, «parce qu'il devait lutter pour l'émergence et la dignité de sa nation», il ira jusqu'à affirmer les «valeurs refuges», régressives, qui sont la tradition, la famille et, plus encore, la religion, ce qui est lourd de dangers, une fois l'indépendance obtenue.

Plus d'un demi-siècle après, les pieds noirs et autres français tenants de l'«Algérie française», campent sur leurs positions, et pensent détenir la vérité sur leur «histoire» ne supportant aucun regard critique sur ce qui fut leur «Algérie heureuse». Pis encore, parfois accompagnés de leurs enfants et petits-enfants, ils sont à l'offensive, tout particulièrement en France... et dans certains pays où ils s'y sont réfugiés (la plupart en Espagne du temps de la dictature fasciste de Franco, en Israël aussi...). Anciens mercenaires et fomenteurs de coups tordus, parfois criminels de haut vol, adeptes des méthodes expéditives (au 19 avril 1962 seulement, l'auteur indique qu'il y a eu 15 355 attentats terroristes - «ratonnades», plastiques, bombes, assassinats par balle ou au couteau de para... - faisant 1 622 morts dont 239 Européens et 1 383 «musulmans»). Un journaliste américain avait avancé au milieu de l'été 1962, 2 200 morts... dont 71 en France), parce qu'«amnistiés» (seulement quatre condamnés à mort et exécutés, le dernier Bastien-Thiry en mars 63) et soutenus par des «anciens» devenus «hommes politiques», parfois au pouvoir (beaucoup sont entrés dans l'UMP à sa création), ils donnent des leçons à l'extrême droite et aux gaullistes de droite, tout le reste étant «descendu en flammes». Quant aux Algériens et à l'Algérie, «arabes» et «musulmans», ils restent les «donneurs d'ordres», les «maîtres» de ceux qu'ils toujours considérés comme des «indigènes», des «sous-hommes» servant de subordonnés et de boucs émissaires, devant obéir au moindre événement. Les assassins d'hier sont exaltés et les cri-

L'Auteur : Ecrivain et philosophe franco-tunisien. Né en décembre 1920 à Tunis de père juif italien et de mère juive sépharade d'ascendance locale. Langue maternelle : l'arabe. Études universitaires à Alger puis à la Sorbonne. Enseignant. Une grande œuvre tournant autour de la difficulté de trouver un équilibre entre Orient et Occident. Fondateur du concept de judéité au début des années 70, comme base de son travail d'exploration de l'être juif. Ce concept, dont il jeta les bases, sera ensuite utilisé par de nombreux philosophes. Plusieurs œuvres dont un premier roman (largement autobiographique), en 1953, avec une préface de Albert Camus. Le «Portrait du colonisé (précedé) du Portrait du colonisateur» a été publié en 1957 (Buchet-Chastel), avec une préface de Jean-Paul Sartre. Il est apparu, à l'époque, comme un soutien aux mouvements indépendantistes.

Extraits : «Je ne peux m'empêcher de penser à ce que serait devenu le Maghreb si les communautés juives, par leur histoire et leur culture, étaient une composante entièrement endogène de nos sociétés, n'avaient pas été prises dans la spirale de l'identification au colonisateur, n'avaient pas été mises en position d'étrangeté vis-à-vis de leurs propres peuples par les pratiques de stratification raciste qui étaient l'une des modalités de la reproduction de la domination coloniale. A coup sûr, un Maghreb plus divers, plus dynamique. Ce n'est pas le moins des crimes du colonialisme que d'avoir décerclé, puis amputé nos sociétés d'une partie d'elles-mêmes, au moment de son reflux, rendant ainsi plus difficile notre renaissance» (Abdelaziz Bouteflika, préface, p 9). «Il n'y a pas de problème dont l'usure de l'histoire ne puisse venir à bout. C'est affaire de temps et de générations. A con-

dition toutefois qu'il ne contienne pas de données contradictoires» (A. Memmi, p 127).

Avis «Une grande voix singulière de l'anticolonialisme... un texte étincelant de vérités, peut-être incompréhensible pour les nouvelles générations car, avec la mondialisation-globalisation (même des pouvoirs politiques) et les Tic, d'autres formes de «colonialisme» sont nées. Il peut, aussi, être mal interprété, par les «anciens», qui vont, peut-être, le mettre (ou mettre certains extraits) au service de leur(s) cause(s).

Citations : «Le dépassement colonial, si dépassement il y a, doit être d'abord, d'un bon rapport... La meilleure définition qui soit de la colonie : on y gagne plus, on y dépense moins» (p 12), «N'est pas seul coupable peut rassurer, mais non assouivre» (p 17), «L'histoire de la pyramide des tyranneaux : chacun, socialement opprimé par un plus puissant que lui, trouve toujours un moins puissant pour se reposer sur lui et se faire tyran à son tour» (p 24), «La promotion des médiocres n'est pas une erreur provisoire, mais une catastrophe définitive» (p 58), «Qu'est-ce que le fascisme, sinon un régime d'oppression au profit de quelques-uns?» (p 70), «La révolte contre le père et la famille est un acte sain et indispensable à l'achèvement de soi... Le conflit des générations peut et doit se résoudre dans le conflit social ; inversement, il est ainsi facteur de mouvement et de progrès» (p 102), «Un homme à cheval sur deux cultures est rarement bien assis» (p 128), «Celui qui n'a jamais quitté son pays et les siens ne saura jamais à quel point il leur est attaché» (p 139).» Mais quels privilégiés, quels avantages matériels méritent que l'on perde son âme?» (p 148).

riel est en cours. Débloquer l'histoire, ce sera contribuer à libérer la société française» (p 252).

Avis L'auteur a estimé «nécessaire» de rappeler, à travers des faits, ce que furent et ce que firent les tenants de l'Algérie française et ce que fut et ce que fit l'Oas, matrice d'une certaine «écriture» de l'Histoire. Très difficile, très pénible à lire par ceux (Algériens et Européens libéraux) qui ont vécu, de près ou même de loin, les discriminations de la population coloniale (un «apartheid» au mur invisible) et les tueries commises par les «ultras»... qui ont commencé leurs méfaits, de manière organisée, déjà le 18 novembre 1954 (un groupe d'ultras ayant assassiné un cadre du Mtd, cordonnier de son état à Bab El Oued).

Citations : «La victoire ne va pas à celui qui torture, mais à celui qui a raison» (Cité en exergue : Jules Roy, in *J'accuse le général Massu*, Seuil, Paris 1972), «Il n'y a pas de défaut plus rédhibitoire, en Histoire, que de commencer par ce qui apparaît au commun des mortels comme le début... La guerre d'Algérie a commencé le 14 juin 1830» (p 17), «Juxtaposer deux éléments, c'est les mettre côté à côté, sans espoir et d'ailleurs sans volonté de les voir se mêler à un moment ou à un autre» (p 24), «La décolonisation des esprits et des imaginaires s'est révélée bien plus longue à mettre en place que celle des territoires. Un siècle et plus de travail de sape du «parti colonial», cela laisse des traces» (p 231).

L'Auteur : Docteur en histoire, ayant consacré l'essentiel de ses (nombreux) travaux à l'histoire coloniale (Indochine, Cambodge, Vietnam)... Dien Bien Phu, Vo Nguyen Giap... Extraits : «L'ère de la restauration coloniale. Une partie de la droite? Non, une majorité. Car, après les giscardiens, la nouvelle génération des gaullistes, ou s'affirmant tels, n'a plus guère de scrupules à coopérer avec les anciens ennemis mortels» (p 240), «Les cadavres de l'Oas et de l'Algérie française empaissent toujours l'atmosphère. Une sorte de cancer révolutionnaire postcolonial a atteint une partie non négligeable de la société française» (p 246), «La France est-elle vouée à la ruminatation éternelle? Son passé colonial va-t-il encore et toujours donner à l'air du temps cette odeur rance, cette puanteur dont parlaient Mauriac et Sartre? Un combat mémo-

mines de l'Oas connus sont honorés à travers des plaques de rues, des stèles et des musées. L'auteur note que la France comptait, fin 2013, quelque soixante-dix «lieux de mémoire» de cette nature. Sur les quatre-vingt-dix ouvrages recensés à la mémoire d'«ex», l'auteur n'en a rencontré qu'un (1) seul «esquissant un remords»... Un lobby tenace, «fabriquant de toutes pièces des concepts punching-balls»... Heureusement faciles à démolir d'autant qu'ils ne sont défendus par aucun historien sérieux». Bref, comme le dit l'auteur, il y a «confiscation de la nostalgie» par l'Oas et ses héritiers... un courant qui « bloque l'histoire », empêchant, en France, les évolutions nécessaires quant à l'évaluation du passé colonial.

Rédigé son premier essai qui deviendra son oeuvre philosophique majeure, «L'Être et le Néant», où il approfondit les bases théoriques de son système de pensée. Recruté par Albert Camus en 1944, il devient reporter dans le journal «Combat». Dans les années qui suivent la libération, Jean-Paul Sartre connaît un énorme succès et une très grande notoriété comme chef de file du mouvement existentialiste qui devient une véritable mode. Dans «L'Être et le Néant», il aborde les rapports entre conscience et liberté. L'ouvrage s'articule autour des thèmes de la conscience, de l'existence, du pour-soi (manière d'être de l'existant), de la responsabilité de l'être-en-situation, de l'angoisse lorsque la conscience appréhende l'avenir face à sa liberté, de la liberté d'échapper à l'enchaînement des causes et déterminations naturelles, du projet lorsque la conscience se projette vers l'avenir.

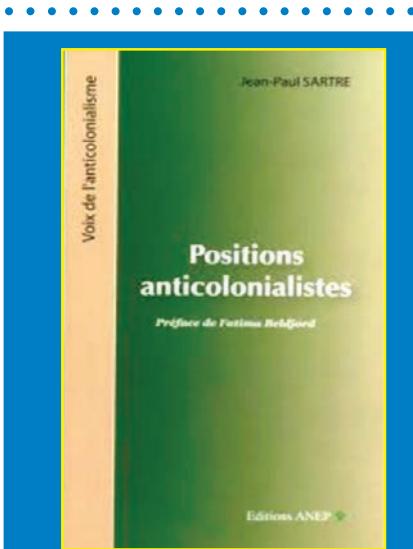
Pour Jean-Paul Sartre, Dieu n'existe pas, les hommes n'ont pas d'autres choix que de prendre en main leur destinée à travers les conditions politiques et sociales dans lesquelles ils se trouvent. Le théâtre et le roman sont pour Jean-Paul Sartre un moyen de diffuser ses idées grâce à des mises en situation concrète («Huis clos», «Les mains Sales», «La naissance»...). Il mène une vie engagée en se rapprochant du Parti communiste en 1950, tout en gardant un esprit critique, avant de s'en détacher en 1956 après les événements de Budapest. Jean-Paul Sartre garde cependant ses convictions socialistes, anti-bourgeoisies, anti-américaines, anti-capitalistes, et surtout anti-impérialistes. Il mène jusqu'à la fin de ses jours de multiples combats : contre la guerre d'Algérie et la guerre du Viêt-Nam, pour la cause palestinienne, les dissidents soviétiques, les boat-peoples... Il refuse le prix Nobel de littérature en 1964 car, selon lui, «aucun homme ne mérite d'être consacré de son vivant». Fatima Beldjord est universitaire, psychanalyste. Signataire, en mars 2001, d'un «Appel des intellectuels algériens» (dont Dib, Boudjedra, Benoune, Chaulet, Soufi, Djeghloul, H. Remaoun, Z. Drif...) soutenant l'Armée et s'élevant contre la campagne lancée à l'étranger contre l'Anp.

Un bon conseil : «Lire les préfaces de Jean Paul Sartre avec les yeux de Paul Vigné d'Octon et de l'Emir Khaled, de Jaspers et de Merleau-Ponty, de Frantz Fanon et de Malek Bennabi, avec les yeux, aussi, de Jean Paul Sartre lui-même, rompt publiquement à la fin de sa vie, en mars 1980, dans les colonnes du Nouvel Observateur, avec l'athéisme démiurgique qui est la tare indélébile de l'existentialisme sartrien» (Fatima Beldjord, p 8).

Citations (J-P Sartre) : «Le poème est une chambre obscure où les mots se cognent en rondes, fous. Collisions dans les airs : ils s'allument réciproquement de leurs incendies et tombent en flammes» (p 27), «J'ai toujours pensé que les idées se dessinent dans les choses et qu'elles sont déjà dans l'homme, quand il les réveille et les exprime pour s'expliquer sa situation» (p 70), «La torture est cette haine, érigée en système et se créant ses propres instruments» (p 84), «La torture est une vainre furie, née de la peur» (p 88), «Aux colonies, la vérité se montrait nue ; les «métropoles» la préféraient vêtue» (p 97), «Nous ne devons ce que nous sommes que par la négation intime et radicale de ce qu'on a fait de nous» (p 108), «L'Européen n'a pu se faire homme qu'en fabriquant des esclaves et des monstres» (p 117).

PS : «L'Algérien sait construire l'histoire, mais ne sait pas l'écrire» «Depuis 50 ans, on n'a pas pu former une «école» algérienne de l'histoire». C'est ce qu'a déclaré, récemment (Annaba, dimanche 21 août 2016) le ministre de la Culture. Il a ajouté aussi qu'il ne fallait «pas décoper en tranches l'histoire du pays», se référant certainement au «favoritisme» pratiqué par certains chercheurs universitaires et autres péri-, para- et pseudo-chercheurs (les auteurs de mémoires mis à part), durant des décennies pour des périodes bien précises : Période arabo-musulmane, période guerre de libération nationale... occultant ainsi tout ce qui a fait la richesse profonde du pays, de son histoire millénaire et de son peuple. Ce qui a d'ailleurs engendré bien des incompréhensions, des monopoles dommageables et même des conflits. Donc, une mise au point nécessaire et utile ! A condition que l'on ne s'enferme pas dans une seule «école», ce qui nous ramènerait, petit à petit, au point de départ, celui de l'unanimité stérilisateur. Au contraire, il faut encourager (principalement au niveau de l'édition... et cela a déjà commencé) et laisser fleurir mille et une «écoles», d'abord et avant tout au sein de l'Université et de la Recherche scientifique. Ensuite,

éloigner le plus possible, dans les textes comme dans la pratique quotidienne, les Administrations de toute «veille» de type idéologique, sauf quand il s'agit de «commandes» spécifiques liées en général à des moments particuliers de la vie du pays : célébrations, commémorations... Ceci est d'ailleurs valable pour le film... historique. Quant aux mécénats et aux soutiens financiers et matériels... sans contrepartie politique ou partisane ou entrepreneuriale, ils sont les bienvenus. Dieu le leur rendra !... le lecteur les remerciera !, et le spectateur les applaudira !... Quoi de mieux ?



POSITIONS ANTICOLONIALISTES. Essais de Jean-Paul Sartre (Préface de Fatima Beldjord). Editions Anep, Alger 2012, 122 pages, 200 dinars

Ce ne sont pas les penseurs français de l'anticolonialisme qui ont manqué. Francis Jeanson, André Mandouze, et aussi le «froid» Raymond Aron, chacun selon son style et ses moyens. Or a même eu, dès le début du XXe siècle, Paul Vigné d'Octon dont les ouvrages («La Gloire du Sabre» et «La sueur du Burnous») ont fait l'objet d'un «incroyable refoulement». Albert Camus, lui, avait préféré «(sa) mère» à «la Justice», amorçant ainsi l'immense et terrifiante régression in-

PS : «L'Algérien sait construire l'histoire, mais ne sait pas l'écrire» «Depuis 50 ans, on n'a pas pu former une «école» algérienne de l'histoire». C'est ce qu'a déclaré, récemment (Annaba, dimanche 21 août 2016) le ministre de la Culture. Il a ajouté aussi qu'il ne fallait «pas décoper en tranches l'histoire du pays», se référant certainement au «favoritisme» pratiqué par certains chercheurs universitaires et autres péri-, para- et pseudo-chercheurs (les auteurs de mémoires mis à part), durant des décennies pour des périodes bien précises : Période arabo-musulmane, période guerre de libération nationale... occultant ainsi tout ce

Le mariage et son pesant d'or

Balaha Chabka (au diable la parure), une campagne lancée en Haute-Egypte qui appelle à renoncer au traditionnel cadeau de mariage en or. Une initiative bien accueillie, mais qui peut difficilement survivre sur le long terme.

Al Ahram Hebdo

« Nos filles ne sont pas à vendre comme des vaches. Les temps ont changé. Il ne faut pas penser seulement à l'aspect matériel, cela ne rend aucun service à nos filles. Elles pourraient rester sans mariage et augmenter le taux du célibat », dit Ahmad Omran, originaire du village Béllina, au gouvernorat de Sohag et promoteur de la campagne intitulée Balaha Chabka (au diable la parure), qui appelle au boycott de la chabka (parure en or que doit offrir un homme à sa fiancée comme cadeau avant le mariage) et qui a été lancée au village de Béllina, puis à Dénqiq et Qéna, en Haute-Egypte. Une campagne qui fait tache d'huile actuellement à Sohag et s'est répandue à Louqsor ainsi que dans une partie des gouvernorats de Haute-Egypte, aussi bien que dans quelques villes de Basse-Egypte à l'exemple de Mansoura et Béheira. Une campagne très médiatisée qui trouve son origine dans la hausse excessive du prix de l'or dont le gramme dépasse aujourd'hui les 500 L.E.

«Aujourd'hui, pour se marier, il faut être riche», lance Gamal Ayad, professeur âgé de 27 ans, originaire de Minya et qui a fini par renoncer à la femme de sa vie car les parents de cette dernière ont exigé, en guise de chabka, 300 grammes d'or, prix estimé à 140 000 L.E. «Ils savaient que mes moyens financiers ne me permettaient pas d'offrir à leur fille unique une parure, des bracelets, des bagues et une chaîne en or, qui coûtent les yeux de la tête. Elle disait m'aimer mais n'a rien fait pour défendre notre amour. Elle m'a dit que si je tenais vraiment à elle, je devais casquer», raconte-t-il. Gamal n'est pas le seul à vivre des situations pareilles. Tirailles entre l'amour, le désir de fonder un foyer et le coût outrancier du mariage en Egypte, les jeunes ne savent plus à quel saint se vouer.

La fameuse «chabka» varie en fonction du statut social et va de l'or aux rivières de diamants. Mais dans l'ensemble, le mariage est synonyme d'énormes dépenses et parfois de ruine pour les jeunes. Du coup, plusieurs familles en Haute-Egypte ont songé à mettre de l'eau dans leur vin pour éviter d'avoir de vieilles filles à la maison. En fait, tout a commencé au mois du Ramadan, lors d'une discussion entre Omran et quelques-uns de ses amis au sujet de la flambée du prix de l'or et donc de la chabka, devenue un vrai obstacle au mariage. Furieux, ils ont créé un groupe sur Facebook. Leur mot d'ordre : «Balaha chabka». Une mission difficile dans un pays où les coutumes traversent les siècles. En Egypte et surtout dans les gouvernorats de Haute-Egypte, lachabka est incontournable. Offerte par le fiancé, elle permet de sceller l'union entre deux fa-

milles. Et demeure bien codifiée. Des traditions engrangées que Omran et ses amis tentent de bouleverser. Selon eux, non seulement cette logique matérialiste freine les mariages, mais elle a aussi d'importantes répercussions sur la société. En effet, d'après les statistiques de l'Organisme central de mobilisation et de recensement sur le célibat, 13 millions de jeunes des deux sexes ont dépassé l'âge des 35 ans, ce qui constitue une véritable bombe à retardement. «Nous ne nous laisserons pas faire. Plus personne ne nous obligera à nous couvrir de dettes pour pouvoir nous marier», dit avec fermeté Omran, tout en ajoutant que son idée a fait fureur sur Internet. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter au fil des jours. Et ce n'est pas tout, ce groupe de jeunes a voulu mettre en pratique cette initiative sur terrain. A Sohag, après la prière du vendredi, des jeunes profitent du rassemblement à la sortie des mosquées pour convaincre les grandes familles de leur village de réduire la dot de leurs filles. Des tracts, des affiches et des autocollants sont distribués. Résultat : cette initiative a connu un certain succès, et elle a fait aussi l'effet de boule de neige. Un nombre important de parents se sont pliés à la voix de la raison et ont décidé d'être plus cléments. C'est le cas de Fawzi Moustapha, un habitant du village de Dénqiq à Qéna. Il a trois filles à marier et a décidé de faire quelques concessions. «Mes frères et tous les habitants du village ne donnent leurs filles qu'à celui qui peut honorer toutes leurs demandes : la dot, la parure en or, la robe de mariée, l'électroménager ... Moi, j'ai donc décidé de briser les us. Sinon, elles ne pourront pas se marier. Et puis, le mariage, ce n'est pas qu'une question d'argent. Je m'en voudrais d'accorder trop d'importance à l'argent et mettre de côté les directives de ma religion. Nous avons rendu difficile ce qui est facile en attachant beaucoup d'intérêt à nos coutumes et en oubliant l'essence même de cette union sacrée», souligne Moustapha. Même écho pour Ismaïl Abdallah, jeune ingénieur, habitant au village Kom Al-Dabaa à Qéna et militant dans cette campagne. Ce dernier a réussi à convaincre son père de célébrer le mariage de sa soeur, dont la date avait initialement été reportée, car son futur mari n'avait pas les moyens. Ne voulant que le bonheur de sa fille, le père ne s'est pas montré exigeant et s'est contenté de demander l'essentiel : la garantie d'un logement. Pas de parure, seulement une bague en or, qui sera offerte le jour de la cérémonie. «De notre temps, le mieux était de faire en sorte de ne pas vivre au-dessus de ses moyens ou de s'endetter jusqu'au cou... Le bonheur se construit à deux et progressivement, le chemin est long et les faux départs sont déconseillés», estime Ismaïl.

Entretemps, les commentaires sur



Facebook s'enchaînent pour soutenir les différentes campagnes qui portent plusieurs noms «Mariage sans chabka», «Choisis un homme au lieu d'une chabka» et «Remplace la chabka en or par une en argent». Réunies, ces pages comptent plus de 60 000 abonnés. Des campagnes qui, semble-t-il, trouvent bon entendeur. De son côté, Dar Al-Iftaa apprécie l'idée de cette campagne qui répond au désir de la rue. «Si nous suivons convenablement ce qui est dicté dans notre religion, le mariage ne nous coûtera que très peu. Malheureusement, l'union que le Bon Dieu a créée pour fonder un foyer est devenue aujourd'hui source de destruction du foyer familial, à cause de ces coutumes bien ancrées dans la société», regrette le Dr Khaled Omran, secrétaire général de Dar Al-Iftaa.

PREMIER MARIAGE SANS CHABKA À LOUQSOR
D'autres villes comme Louqsor ont réagi avec un appel émis par des groupes de jeunes originaires des villages Al-Qarna, Arment, Isna et Bandar. Ils ont demandé aux parents et aux grandes familles d'être plus raisonnables et plus indulgents. «Il faut arrêter de considérer le mariage comme une transaction. La femme a perdu de sa dignité, elle est carrément vendue aux enchères, c'est-à-dire au plus offrant», s'indigne Allam Ramadan, qui a émis la première étincelle de la révolution des jeunes à Louqsor, tout en ajoutant que pour garantir l'efficacité de cette campagne, il a commencé par les grandes familles, capables de donner l'exemple en réduisant le montant de la dot qui ne doit pas dépasser les 1 000 L.E., quant à la chabka, une bague de fiançailles pourrait suffire. Et l'affaire dépasse les simples conseils : des conseils «orfis» (coutumiers) se sont dotés de véritables pouvoirs en allant jusqu'à imposer des amendes. «Ceux qui transgressent ce pacte risquent de payer une amende de 10 000 L.E.», ajoute-

t-il, tout en annonçant que le premier mariage sans parure en or va avoir lieu à Louqsor la semaine prochaine.

RÉTICENCES

Mais au-delà de l'enthousiasme qu'ont suscité ces initiatives, elles semblent plutôt être d'un effet momentané. Et nombreux sont ceux qui pensent qu'elles seront vouées tôt ou tard à l'échec. C'est ce que pense le psychologue Hachem Bahari, selon lequel ce genre d'initiative risque de rencontrer des résistances farouches puisque la chabka est une tradition ancrée, et que la société égyptienne tient dur comme fer à ses traditions.

En effet, si certaines familles ont réagi positivement, d'autres, et elles sont nombreuses, ne veulent pas en entendre parler. Radwa, de la classe moyenne et maman de trois filles en âge de mariage, n'accepte pas de faire de concessions. «Il ne s'agit pas seulement d'un cadeau offert à la mariée, mais plutôt d'un droit. C'est la dignité de ma fille qui est en jeu», dit-elle.

Et chacun détourne les problèmes financiers à sa manière : dans les milieux défavorisés ou ruraux, on en arrive à emprunter une parure au voisin afin d'éviter les commérages et le scandale. Et dans des milieux plus favorisés, certains achètent de faux solitaires et prétendent à leur entourage que c'est un vrai diamant. C'est donc encore et toujours le qu'en-dira-ton qui tire les ficelles du jeu.

En outre, Bahari estime que pour réussir une telle initiative face à la rigueur des traditions, il faut que l'appel des jeunes s'adresse non seulement aux parents mais aussi aux filles pour qu'elles fassent des concessions. «Les Egyptiennes sont devenues plutôt matérialistes. Même le spectre du célibat ne les dissuade pas. Elles sont à la recherche du prince charmant qui doit être riche», affirme-t-il. C'est l'exemple de Dalia, âgée de 24 ans, qui s'est dit ne pas être prête à accepter une chabka d'un montant inférieur à 75 000 L.E. Elle continue à faire la surenchère et semble avoir indexé la dot au coût de la vie, sinon au cours du dollar. «Pour mon mari me considère et m'attribue une grande importance, il doit me verser beaucoup d'argent», dit-elle. A la question «Peux-tu épouser un jeune que tu aimes et qui n'est pas riche ?», Dalia répond que l'amour seul ne suffit pas : «J'aime voyager, sortir, vivre dans une grande villa spacieuse. Je ne pense pas qu'un fonctionnaire puisse m'offrir tout cela». Dalia est consciente du fait qu'elle pourrait rester vieille fille, si un bon «acheteur» ne se présentait pas, mais elle est prête à patienter. Pourtant, selon le psychologue Hachem Bahari, cette campagne tire son importance du fait qu'elle révèle à quel point la frustration des jeunes a atteint son apogée. Une sorte de bombe à retardement en quelque sorte.

Quant à la sociologue Nadia Radwan, «l'initiative est certes un pas important, mais elle ne peut survivre que si des efforts sont faits pour garantir sa continuité. Et pour cela, la sensibilisation doit se faire par les hommes de religion». «Cela dit, explique Nadia Radwan, il faut remonter à l'origine de la chabka et de la nécessité, pour la femme de recevoir des bijoux en or. En effet, l'or était et est toujours considéré comme la seule garantie pour une femme, alors que nous vivons dans une société dominée par les hommes et dans laquelle les femmes n'ont toujours pas obtenu la totalité de leurs droits. La question est donc sensible. Ce n'est pas uniquement une question d'exigences pour accepter un prétendant. L'or, c'est une caution pour l'avenir, la seule chose qui garde sa valeur et que la femme peut revendre en cas de besoin. C'est pour cela qu'on y tient». Et de conclure : «C'est tout un système ne garantissant pas à la femme ses droits qui doit changer, pas seulement une histoire de chabka».

2016 sera sans doute l'année la plus chaude jamais enregistrée



L'EXPRESS

L'année 2016 est déjà assurée à 99% de détrôner 2015 comme l'année la plus chaude depuis le début des relevés de température en 1880. D'année en année, les records de chaleur s'accumulent. De mois en mois aussi. Avril 2016 a été le mois d'avril le plus chaud jamais enregistré sur la planète depuis le début des relevés de température en 1880. Il s'agit du douzième mois consécutif au cours duquel un record de chaleur a été battu, soit la plus longue période dans les annales de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration).

A ce rythme, 2016 est presque assurée d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée, détrônant l'année 2015 qui avait elle-même battu le record de 2014. Gavin Schmidt, expert du climat auprès de la Nasa, a fait ses calculs. Si la tendance annuelle suit celle des quatre premiers mois de l'année, ses chances sont supérieures à 99%... et le

record serait largement battu. Car non seulement les records se suivent, mais les écarts se creusent. Les "anomalies" par rapport aux températures moyennes attendues, comme les appellent les climatologues, sont de plus en plus importantes. Ainsi en avril, l'anomalie est de +1,45°C, selon l'organisation Climate Central. Soit une hausse qui flirte déjà avec +1,5°C, le seuil en ligne de mire à l'issue de la COP21, fixé comme objectif de limitation du réchauffement climatique... à l'horizon 2100. Pas 2016.

Bien sûr, le réchauffement climatique n'est peut-être pas le seul coupable: le courant chaud équatorial du Pacifique El Niño, particulièrement puissant en 2015-2016, a contribué à cette montée record des températures.

Mais l'accélération du phénomène semble désormais actée. D'après Michael Mann, climatologue à l'université d'Etat de Pennsylvanie, cité par Climate Central, "le fait que nous commençons à franchir des seuils-clés à un rythme mensuel est le signe que, bientôt, ces seuils seront franchis de manière permanente".

Pourquoi certains pays raflent la mise aux Jeux Olympiques ? L'économie politique a la réponse

Qu'est-ce qui détermine la force sportive d'une nation aux Jeux olympiques ? Pourquoi tel ou tel pays semble bien plus fort que d'autres et domine allégrement la compétition ? Qu'est-ce qui explique que la Russie, la Chine ou les États-Unis apparaissent comme des monstres de réussite au moment des Olympiades ? Réponses avec l'économie politique.

Marianne

La science économique a, depuis longtemps, essayé de déterminer les variables explicatives des performances sportives. Déjà, en 1972, l'économiste américain D.W. Ball avait tenté de pronostiquer la réussite aux Jeux olympiques d'été de Munich et aux Jeux d'hiver de Sapporo, au Japon, à partir du PIB par habitant. Il avait repéré 21 indicateurs, comme la culture et l'expérience sportive, les conditions d'existence, le degré d'interventionnisme étatique ou la puissance démographique, mais avait montré que le PIB par habitant était capable, à lui seul, d'expliquer 40 % des résultats finaux aux Jeux olympiques.

«En fait, une population plus riche a généralement davantage de temps et de ressources à octroyer aux loisirs, ce qui favorise la pratique sportive de la population et donc l'émergence d'athlètes de haut niveau. D'autre part, un PIB par habitant plus élevé signifie une population plus riche disposant de plus de moyens pour investir dans les infrastructures coûteuses nécessaires à la pratique sportive. De plus, elle aura ensuite les moyens de les entretenir, d'encourager sa population à la pratique du sport et d'acquérir les entraîneurs et les infrastructures de pointe nécessaires pour que son équipe nationale puisse être concurrentielles sur la scène internationale».

Ainsi, un pays riche devrait avoir une chance significative de performer aux olympiades brésiliennes. Pourtant, d'après le FMI, les cinq premiers pays au classement du PIB par habitant sont le Qatar, le Luxembourg, Singapour, Brunei et le Koweït, pas vraiment des puissances sportives.

En 1974, l'Américain Ned Levine reprend les travaux de Ball, concernant la variable économique, pour les critiquer et les remettre en cause. Dans son article «Why do countries win Olympic medals?», il admet que le PIB par habitant est un bon indicateur, mais qu'il n'est pas suffisant. D'après lui, il serait préférable de se fier à des variables directes comme la part consacrée au sport et la proportion du produit intérieur brut affecté aux sportifs avant, pendant et après les olympiades.

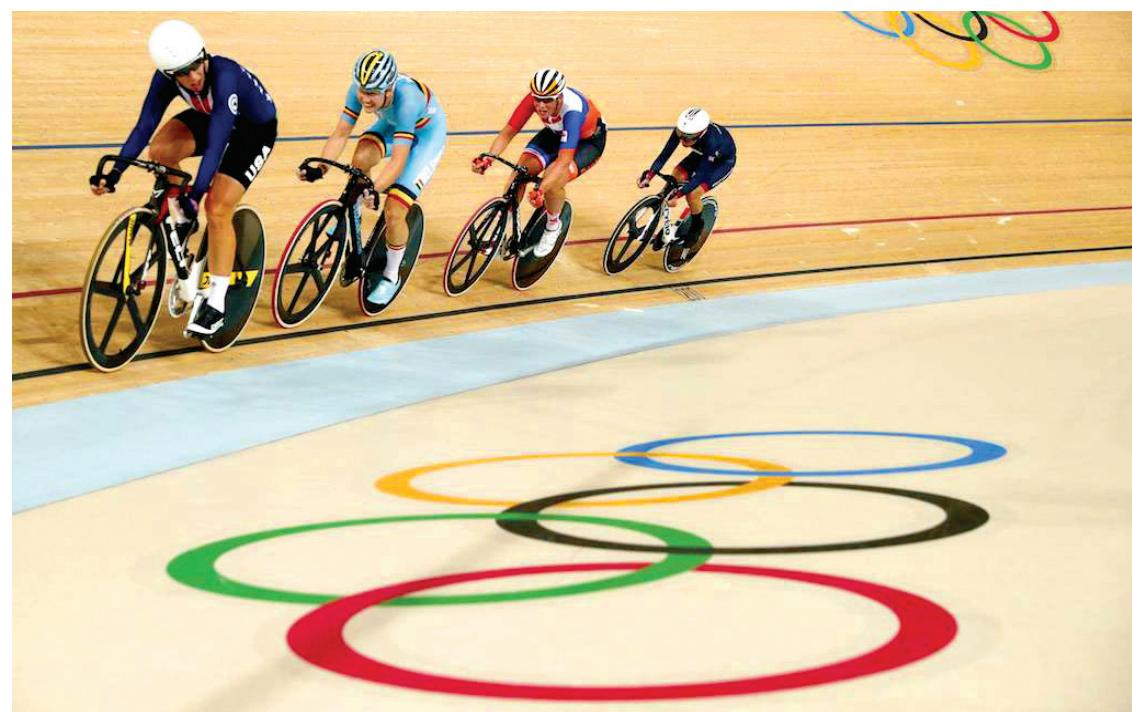
L'IMPORTANCE DU POLITIQUE

D'autres auteurs vont le suivre et intégrer des éléments plus pertinents empiriquement, comme le poids de l'interventionnisme et le système politique. En 2008, avant les JO de Pékin, les économistes Madeline et Wladimir Andreff et Sandrine Poupaux ont construit un algorithme constitué d'une trentaine de variables socio-économiques permettant de prédire le nombre de médailles glanées par l'ensemble des pays participants. De plus, là où leur modèle est intéressant c'est qu'ils l'ont testé sur les jeux précédents, en remontant jusqu'à Montréal, en 1976, et ont déterminé l'importance de chaque variable. Ils en arrivent à une efficience proche des 90 %, autrement dit, leur modèle est capable de prédire 9 médailles sur 10 gagnées (ils avaient notamment prévu 40 médailles pour la France qui en a finalement obtenu 41).

Celui-ci intègre essentiellement des variables économiques (le PIB par habitant, le budget du ministère des sports, l'importance consacrée aux dépenses sportives, etc.), des variables démographiques (la taille de la population, la proportion de jeunes, etc.), des variables sociales (la culture sportive, l'audimat pendant les JO précédents, etc.), mais aussi politiques. Andreff et Poupaux ont en effet constaté que selon le régime politique imposé dans le pays, les résultats sportifs différaient du tout au rien. Entre les années 1970 et 1990, à l'époque de la guerre froide, les systèmes communistes, en URSS et dans le bloc Est, disposaient d'un avantage concurrentiel significatif et optimisaient leurs performances sportives.

«Le soutien public accordé au sport garantissait des résultats pérennes et conséquents, qui allaient au-delà des estimations purement économiques».

A l'inverse, des pays riches, démocratiques et en faveur d'une redistribution équitable et non-discriminante vis-à-vis de la population non-sportive obtenaient, toutes choses égales par ailleurs, des résultats plus faibles. «L'essentiel passerait donc par l'action publique», concluent alors les auteurs de l'article. Leur analyse a ensuite été soutenue et validée par l'approche économétrique développée par les Canadiens Paul Blais-



Morisset, Vincent Boucher et Bernard Fortin. Ces derniers ont construit une estimation probabiliste des médailles aux JO de Londres, en 2014, et ont déterminé les facteurs les plus significatifs à la réussite.

DÉPENSER : LE SECRET DE LA VICTOIRE

D'après eux, c'est l'action de l'État qui reste l'élément moteur.

«Selon les spécifications du modèle retenu, un pays aux caractéristiques moyennes aurait dû accroître son investissement public de 72 millions de dollars afin d'obtenir une médaille supplémentaire aux JO d'été de Londres».

C'est la maxime «dépenser plus pour gagner plus» : un pays devrait soutenir financièrement ses sportifs afin d'avoir la garantie, quelles que soient ses dispositions économiques, sociales et démographiques, de briller sportivement. D'ailleurs, certains continuent à dépenser des sommes faramineuses pour leurs équipes. Par exemple, le Royaume-Uni a déboursé 340 millions d'euros lors des JO de Londres, et investit encore plus pour 2016 dans l'espoir de remporter autant de médailles d'or. Les contribuables britanniques paient aujourd'hui quatre fois plus pour leurs sportifs olympiques que pour l'éducation physique à l'école. Tout comme l'Australie, un pays qui ne représente qu'un tiers de la population du Royaume-Uni, mais qui a dépensé 240 millions d'euros en faveur

de ses sportifs en 2012. Quant à la France, son budget, en 2012, était de 248 millions d'euros pour 35 médailles, dont 11 en or. À Rio, on estime que ses dépenses sportives vont augmenter d'au moins 10 % avec l'Espoir de rester dans le top 10.

Aux Jeux olympiques, contrairement à la coupe du monde de football ou à l'Euro, il y a 35 disciplines. Donc autant de chance de se rattraper en cas d'échec quelque part. La glorieuse incertitude disparaît au profit du nombre, de la répétition. Alors qu'à l'Euro, aucun modèle prédictif n'avait été capable de pronostiquer une victoire du Portugal, les algorithmes socio-politico-économiques des JO ont une efficience supérieure à 90 %. L'économiste Wladimir Andreff explique :

«C'est très simple, si vous perdez dans un sport, vous vous rattrapez dans un autre. [...] Chaque favori éliminé laisse la place à la victoire d'un outsider, les choses se rééquilibreront naturellement. Contrairement au football, où les estimations sont bien plus compliquées et difficiles à mettre en place».

UNE RÉVÉLATION DU DOPAGE

Dans le foot, l'action de l'État reste une variable faible, peu significative. La Chine, par exemple, met en place depuis quelques années une politique interventionniste très importante en faveur du ballon rond, sans pour autant obtenir des résultats conséquents et intéressants.

À l'inverse, dans une compétition multisport, comme les JO, l'interventionnisme public reste le facteur numéro 1. Et même parfois plus que ce que le modèle prédit. Interrogé sur le sujet, Andreff précise qu'il a appliqué son algorithme aux JO d'hiver de Sotchi et a pronostiqué un total de 24 médailles en faveur de la Russie, en intégrant notamment le fait qu'il s'agissait du pays organisateur. Le résultat est sans équivoque : 33 médailles gagnées, dont 13 en or.

«La différence est de 37,5 % soit un écart bien plus important que la marge d'erreur moyenne. Le score des Russes ne correspond pas à la réalité. Une variable inobservée, indéterminée, est venue interférer sur les résultats. Devinez laquelle...» remarque Andreff.

La dépense publique peut bien évidemment être consacrée aux investissements structurels et sportifs, mais aussi en faveur d'une généralisation contrôlée du dopage. Les Russes sont sur-performé et cela n'est pas, économétriquement parlant, naturel. Les modèles prédictifs permettent ici de démontrer des cas de tricherie sans passer par la case détection et contrôle. C'est une surreprésentativité de l'appareil politique associée à une sur-performance sportive qui révéleraient ces cas de dopage. Il serait donc intéressant, dorénavant, de développer cette méthode plutôt que de ne miser que sur les pronostics.

Maroc : à Casablanca, plusieurs enseignes surfent sur le business du burkini

Le burkini, ce maillot de bain «halal» a investi les magasins populaires et fait son entrée chez certaines franchises.

TELQUEL

Oubliez les sulfureux monokini (culotte avec des bretelles), microkini (string de bain) ou encore seekini (bikini transparent), la tendance au Maroc est au Burkini ou «maillot islamique» taillé pour les femmes qui désirent se couvrir le corps en intégralité tout en profitant des baignades d'été. Une tendance qui n'a pas manqué de créer la polémique mais aussi d'inspirer un business naissant. Qu'ils soient réalisés en microfibre (entrée de gamme) ou en lycra (moyenne et haute gamme), il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

DECATHLON SAUTE LE PAS

Il y a d'abord les sites de e-commerce, comme le site de vente en ligne leader Jumia.ma, qui propose plus de 70 modèles de burkini. Il faut compter entre 600 et 850 dirhams pour se payer un de ses maillots de bain «halal». Il y a aussi des plate-formes moins connues, comme Nissa qui se décrit comme la «première boutique en ligne dédiée à la femme voilée». Le site, qui



dispose aussi de deux magasins à Casablanca, propose une dizaine de modèles de maillot de bain islamique coûtant entre 750 et 850 dirhams. «Sur le marché vous pouvez trouver des burkinis à des prix dérisoires mais nous optons pour la qualité et ça marche plutôt bien», nous explique une vendeuse chez Nissa.

Si les marques locales semblent ne pas hésiter à se frayer un chemin dans ce nouveau bu-

siness, les franchises internationales sont elles plus prudentes. Et pour cause, la marque de prêt-à-porter anglaise Marks & Spencer a défrayé la chronique en Europe en mettant en vente en ligne deux modèles de burkini en mars dernier. Implantée au Maroc, la franchise ne commercialise pour pour l'heure le maillot de bain intégral. «Nous n'avons pas passé commande de burkini pour le moment» nous explique laconiquement Faycal Had-

doumi, country manager chez Marks & Spencer. Une autre franchise a, elle, sauté le pas: Décathlon propose deux modèles de ce type de maillots de bain à 500 dirhams.

BURKINI TURC

Les magasins d'habillement traditionnels se mettent à la page et proposent eux aussi des burkinis sur une gamme large de prix. À Casablanca par exemple, vous pouvez trouver des burkinis à Derb Ghellaf, Derb Omar mais aussi au Mârif. Les prix vont de 450 à 600 dirhams l'unité. «J'ai commencé à vendre des burkinis il y a une forte demande de la part de femmes voilées et même certaines qui ne le sont pas» nous explique une commerçante à Ain Chock. Les maillots de bain qu'elle vend sont principalement importés de Turquie, à l'image de la marque de burkinis Adasea, qui en produit depuis 1997.

Malgré l'augmentation de boutiques et d'offres, les burkinis sont lors de chaque été sujet à controverse au Maroc. Durant les trois dernières années, plusieurs établissements hôteliers ont interdit le port du burkini dans les piscines, arguant un problème d'hygiène. Le maillot intégral a aussi ses fans, comme les membres de cette page sur Facebook: «Marocaine, musulmane et fière de mon maillot de bain intégral».

Le burkini fait l'objet d'intenses débats en France, notamment, où des villes ont interdit son port, à l'image de Cannes et Sisco (Haute-Corse).

Les Echos

Avez-vous l'impression d'avoir déjà lu ça ? La sensation de «déjà vu», aussi appelée paramnesia, a été éprouvée au moins une fois par 60 à 70 % de la population, le plus souvent entre 15 et 25 ans. Dans ces moments-là, une scène paraît familière, déjà vécue, alors qu'elle ne devrait pas l'être.

Le phénomène étant aussi fugace qu'imprévisible, il est difficile à étudier. Prémonition ? Réaction liée à l'anxiété ? Trouble de l'attention ? Ou faille dans le monde virtuel dans lequel l'humanité est plongée, comme le suggère le film "Matrix" ? Les spéculations vont bon train.

En 2012, des chercheurs ont notamment émis l'hypothèse qu'il s'agirait d'un dysfonctionnement du «circuit» de la mémoire dans le cerveau : l'information serait envoyée vers la mémoire à long terme au lieu de la mémoire à court terme, ou alors l'hippocampe, chargé de la remémoration, entrerait en activité trop tôt, au moment même où se déroule la scène.

Cette année, Akira O'Connor, chercheur à l'université de St Andrew au Royaume-Uni, a mis à l'épreuve une nouvelle hypothèse : le «déjà vu» serait au contraire le signe d'une bonne santé du cerveau, en pleine opération de «vérification» des souvenirs.

COMMENT LE SENTIMENT DE «DÉJÀ VU» A ÉTÉ DÉCLENCHE

Pour le vérifier, O'Connor et son équipe ont trouvé le moyen de déclencher la sensation de «déjà vu» en laboratoire. Devant chaque cobaye, ils ont énuméré une liste de mots appartenant au même champ lexical - comme lit, oreiller, nuit, rêve - hormis le mot-clé qui les relie, dans ce cas le mot «sommeil».

Les chercheurs ont ensuite demandé aux cobayes s'ils avaient entendu

Pourquoi a-t-on des sensations de «déjà vu» ?

L'impression de «déjà vu» ne serait pas liée à un dysfonctionnement du cerveau, au contraire c'est un signe de bonne santé.

des mots commençant par la lettre «s», et ceux-ci ont répondu que ce n'était pas le cas. Mais quand il leur a été demandé plus tard s'ils avaient entendu le mot «sommeil», ils étaient en mesure de se rappeler qu'ils ne l'avaient pas entendu... Mais en même temps, le mot leur paraissait bizarrement familier. «Ils rapportent avoir cette étrange impression de déjà vu», souligne O'Connor, qui présente son expérimentation dans une note de blog.

LE CERVEAU SERAIT EN PLEIN «FACT-CHECKING» DE SOUVENIRS

Tout l'intérêt de l'expérience est que le cerveau de ces 21 volontaires était analysé par IRM lors de leur intense réflexion («Je pense que je l'ai déjà entendu, mais je n'ai pas pu l'entendre ! Mais, si, je pense que je l'ai entendu»).

Sur les images obtenues, les scientifiques s'attendaient à observer une activité des zones impliquées dans la mémoire, comme l'hippocampe. Mais ce n'était pas le cas : c'est le cortex préfrontal qui entrait en activité, une zone notamment dédiée à la prise de décision.

Il ne s'agit que d'une première étude, et l'équipe de chercheurs précise que leurs résultats doivent encore être confirmés. Mais leur trouvaille suggère que «les zones frontales du cerveau sont probablement en train de vérifier nos souvenirs, et envoient un signal s'il y a une sorte d'erreur de mémoire - un conflit entre ce que nous avons réellement expérimenté et ce que nous pensons avoir expérimenté», explique le New Scientist.

Cela confirmerait ce qui est déjà connu sur les effets de l'âge sur la mémoire : en effet, le «déjà vu» est plus commun chez les plus jeunes. En vieillissant, suggère O'Connor, «il se peut que le système de contrôle général décline et que vous êtes moins susceptible de repérer des erreurs de mémoire».

■ **UN PLAN DE TABLE PLUS OUVERT**

Outre les deux mastodontes de la vie politique nationale, de nouveaux venus sont conviés au festin gouvernemental. Si l'UPN de l'homme d'affaires Slim Riahi quitte la table, jugé trop gourmand (exigeant plusieurs ministères), Afek Tounes reste, Al Massar et une poignée d'indépendants se joignent. Samir Taieb, membre historique d'Al Massar, devient ministre de l'Agriculture. Certains de ses anciens camarades de route estimaient ce soir «qu'il va dans le mur». L'unique député d'Al Joumhouri, Lyed Dahmani, obtient le rang de ministre chargé des Relations avec le Parlement. D'autres poids lourds de l'ancien gouvernement conservent leur portefeuille : Néji Jalloul à l'Éducation nationale, Selma Elloumi au Tourisme (décriée au sein du secteur, mais trésorière de Nidaa Tounes) et celle qui était ministre de la Femme, Samira Merali, devient tributaire de celui de la Santé. Elle y remplace Saïd Aïdi qui a fait le forcing pour conserver son poste. L'homme s'est attiré beaucoup d'inimitiés en tentant de lutter contre les lobbys au sein de son ministère. Un caractère distant n'a pas aidé.

■ **CARTHAGE À LA MANŒUVRE**

Béji Caïd Essebsi peut désormais savourer son coup politique. Le 2 juin, une interview enregistrée au palais présidentiel était diffusée. BCE annonçait son initiative : mettre en place un gouvernement d'union nationale (un GUN sur les réseaux sociaux tunisiens). Après quinze mois de gouvernance Essid, le président ne cachait pas en privé son mécontentement lié à l'absence de résultats économiques. Sur le plan sécuritaire, après une année 2015 ensanglantée par les attentats au Bardo et à Sousse, Essid a su rendre l'appareil sécuritaire plus performant. Son manque de souplesse vis-à-vis des «pressions» l'a également desservi. Le rôle de BCE et de sa jeune garde menée son chef de cabinet ayant rang de ministre fut crucial dans ce jeu politique mené tout l'été. Et fort discret. À 89 ans, BCE peut dire aux Tunisiens qu'ils ont le plus jeune chef de gouvernement de leur histoire. En 2014, au lendemain de sa victoire aux législatives, il confiait vouloir passer le relais aux jeunes au bout de deux ans. C'est chose faite. L'argument ne supportera pas l'épreuve des faits. Les Tunisiens vont affronter une rentrée difficile. Scolarité, loyer, prix du panier.

■ **DERNIÈRE ÉTAPE : L'ASSEMBLÉE**

Désormais, le gouvernement Chahed doit être adoubé par un vote de confiance à l'Assemblée des représentants du peuple. Une formalité. Il lui faut 109 voix. Les blocs Ennahda et Nidaa Tounes en comptent 136. Réunion probable des députés en séance plénière avant la fin août.

Chahed : à premier gouvernement, premiers écueils

Youssef Chahed dévoile ses choix ministériels. Une coproduction Nidaa Tounes-Ennahda minutieusement encadrée par la présidence de la République.



Le Point

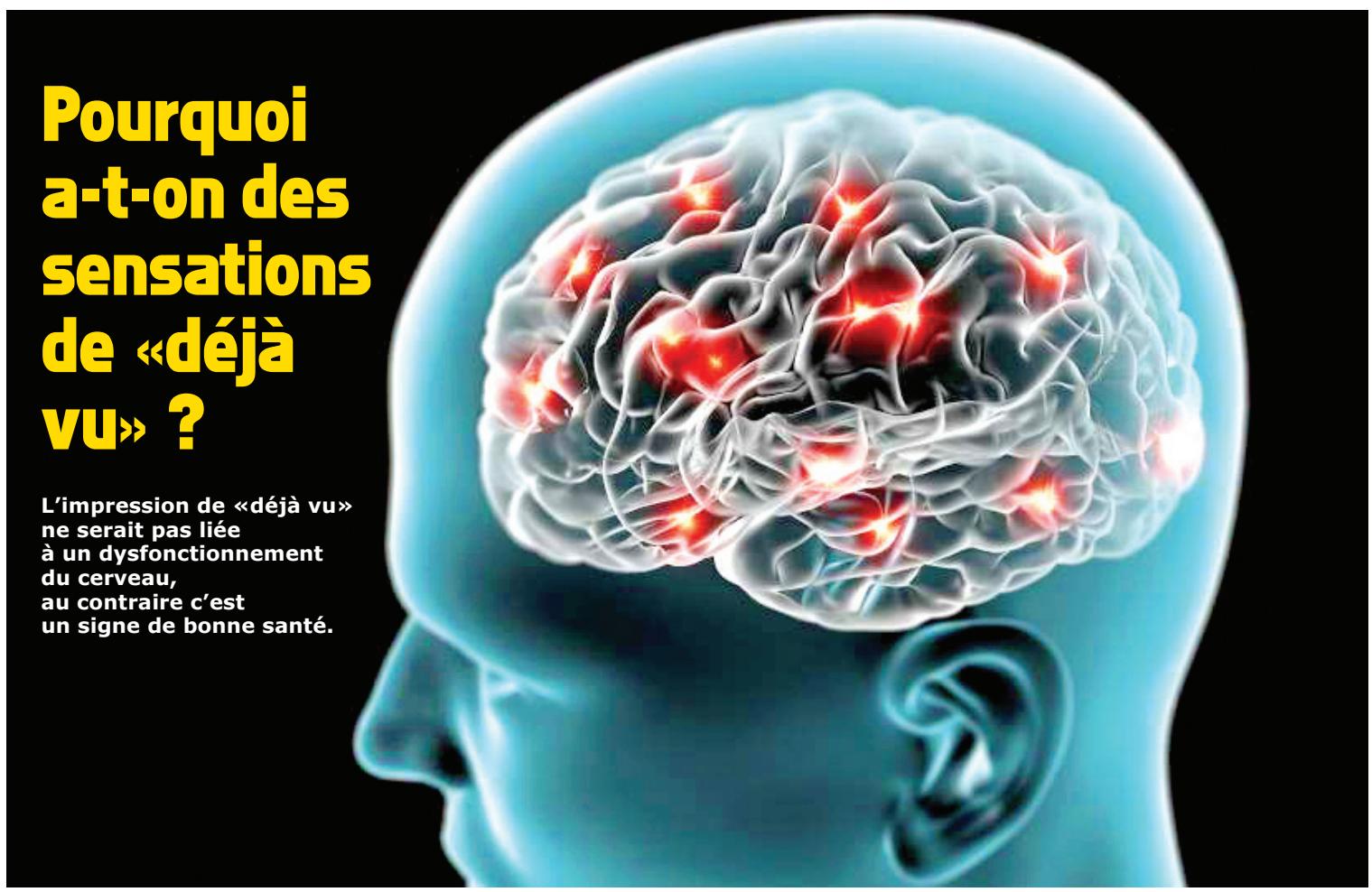
Depuis la révolution du 14 janvier 2011, ils ont été six à se succéder à la Kasbah. Youssef Chahed sera le septième chef d'un gouvernement démocratique. Trois semaines durant, le quadragénaire a consulté, reçu, trié les nombreux CV que les partis politiques désireux d'intégrer le gouvernement d'union nationale lui avaient fournis. Cette stratégie de demander aux partis de proposer des profils a permis de mesurer les ardeurs de certains appareils politiques. Ainsi, Nidaa Tounes a proposé 55 personnes aptes à diriger un ministère. Ce samedi, le quadragénaire est allé

présenter au chef de l'État, comme la Constitution le stipule, son équipe gouvernementale. Il a ensuite regagné Dar Dhaifa, lieu emblématique des formations de gouvernements, pour donner la rituelle conférence de presse.

DEUX PARTIS DIRIGENT LE PAYS

Finalement, rien ne change réellement. Ennahda (69 députés sur les 217 que compte l'ARP) et Nidaa (67 députés) sont en position de force. Cette fois-ci, le parti de Rached Ghannouchi ne se contentera pas d'un ministère (Zied Ladhaoui occupait celui de l'Emploi), mais sera représenté «à hauteur de son poids électoral». Le cheikh de Montplaisir, le QG, a précisé qu'il serait respectueux du suffrage universel, Nidaa Tounes

étant arrivé premier aux législatives de 2014, c'est à lui d'être le plus représenté. Habib Essid n'appartenait à aucun parti. Ce fut sa force au début puis le début de ses ennuis. Le jeune Chahed, 40 ans - ce qui est en soi une mini révolution en Tunisie - bénéficiera de l'appui du parti fondé pour Béji Caïd Essebsi. Un atout pour affronter les boursouflures économiques et sociales de la rentrée. L'homme prendra les rênes du pouvoir alors que le chômage ne cesse d'augmenter, que le dinar se dévalue chaque jour face au dollar et à l'euro, que l'inflation mine le moral des ménages en cette veille de rentrée scolaire et d'Aïd. De nombreuses familles prévoient cette année ne pas acheter de mouton faute de pouvoir d'achat pour cette fête religieuse.



Marchés informels

Les produits périmes inondent les étals



S. M.

Des produits alimentaires ou des tinés à la consommation humaine (cosmétiques, produits d'hygiène...), dont la date de péremption est dépassée, parfois de plusieurs mois, inondent les étals des marchés informels à Mdina Jdida, Souk Larbaa, rue des Aurès (ex La Bastille) sans que les services de contrôle n'interviennent pour mettre un terme à ce fléau qui est à l'origine d'une progression fulgurante des intoxications alimentaires aiguës et autres maladies. Le plus préoccupant est que ces produits proposés à des prix défiant toute concurrence trouvent toujours preneurs. Ces produits avariés sont fourgués à des consommateurs inconscients qui ne sont, en fait, attirés que par le prix. Certains revenus véreux n'hésitent pas à remplacer la date de péremption en ap-

posant une autre à l'aide d'un simple dateur. Ils se soucient peu des retombées sur la santé des consommateurs. Des bouteilles de jus, des boissons gazeuses, des biscuits et autres conserves exposées tout au long de la journée au soleil sont vendus parfois comme des petits pains dans les marchés populaires de la ville. Et contrairement à ce que pensent certains acheteurs inconscients, cette progression du phénomène de vente de produits avariés, dans les marchés informels n'est pas sans conséquence sur la santé des consommateurs. Les services sanitaires observent une hausse des toxo-infections alimentaires collectives, durant la saison des grandes chaleurs à Oran. Il importe, ainsi, de savoir que le tiers des cas recensés à Oran, concernent les enfants. Les victimes sont, généralement, évacuées aux structures sanitaires après la consommation.

La gestion de l'entreprise pointée du doigt

Sit-in de protestation des travailleurs de l'ERMESO

Houari Barti

Les travailleurs de l'EPIC de wilaya ERMESO chargée de l'entretien et de la réhabilitation de l'éclairage public ont observé, hier, un sit-in de protestation pour dénoncer une situation de «non gestion» qui ne cesse de s'aggraver et qui menace l'avenir même de l'entreprise et de ses quelque 127 employés. Sur appel de leur section syndicale, installée officiellement en juin dernier, les travailleurs de ERMESO lancent un appel pressant aux pouvoirs publics et à leur tête le wali d'Oran en sa qualité du président du conseil d'administration de l'EPIC, pour procéder à l'installation urgente d'un nouveau directeur en remplacement de M. Ghrib dont les fonctions ont

pris fin sur décision du chef de l'exécutif, il y a près de trois mois. Une revendication qui vise «à rétablir le pouvoir décisionnel de l'entreprise», laquelle est actuellement, déplore-t-on, «gérée sur la base d'interventions externes, sans que l'on prenne en compte l'intérêt économique de l'entreprise et son avenir».

Les travailleurs demandent également leur permanisation, sachant qu'ils disposent seulement de contrats à durée déterminée, et ce depuis 2012, ce qui est selon eux complètement contraires aux normes et à la réglementation régissant le travail. Soutenus par leur section syndicale, les travailleurs demandent également la révision de la convention collective et du règlement intérieur qui selon eux comportent des

dispositions contraires à la fois à l'intérêt du travailleur et de l'entreprise. A noter que le conseil de l'administration de l'EPIC, dont la présidence est assurée par le wali d'Oran, est composé d'élus de l'APW d'Oran et de chefs de daïra, entre autres.

Pour rappel, la gestion du réseau d'éclairage public de la ville d'Oran a été transférée en mars 2013 à l'EPIC de wilaya «ERMES Oran» à la faveur d'un contrat signé entre le maire d'Oran et le directeur de ERMESO. L'entreprise qui compte quelque 127 travailleurs actuellement, dispose de moyens matériels importants et bénéficie régulièrement d'aides financières de la part des pouvoirs publics afin d'améliorer la situation de l'éclairage et de feux tricolores régulant la circulation routière.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

L'ère de la brocante



Tels des fourmis, on aime amasser. Superposer, ranger, conserver tout et n'importe quoi. Même à l'heure de la crise, celle du logement aussi, on n'hésite pas à emmagasiner. On ne sait jamais ! Cette maladie des sociétés modernes qui poussent à ne jamais se satisfaire de ce qu'on a et à se créer des besoins qui une fois analysés avec calme ressemblent à des caprices d'individus assoiffés de posséder pour posséder. Au contraire de la fourmi qui elle ne retient que ce qui est nécessaire à sa survie. L'homme lui ne fait pas la part des choses. Se contenter que d'une part serait pour lui synonyme d'abandon. C'est toutes les parts qu'il souhaite obtenir pour combler un ego surdimensionné. Pourtant, il paraît si sain de se contenter d'un morceau plutôt que de viser l'ensemble. Mais l'homme aime se faire violence. Il remplit sa maison de choses inutiles et encombrantes - il, ainsi que sa famille, apprend à slalomer entre les objets dans son intérieur.

de la place, leur place, la sienne, la leur. Allez visiter les maisons du Sud. Vous serez étonnés de découvrir que la maison est vide. Quelques objets tels des ustensiles de cuisine, des couvertures et tapis sont présents pour aider à la vie quotidienne des personnes. A part, ces objets de nécessité première, vous ne trouverez pas de micro-ondes, de vases et fleurs en plastique, de nappes, de je-ne-sais-qui encore. Ces gens se sentent libres. Nous on se piège. On veut avoir. Eux ils veulent vivre.

A Bab Ezzouar, un centre commercial immense à vue le jour. Il paraît qu'Alger au temps des Phéniciens était une cité commerciale entourée de portes. Encore une nouvelle porte d'entrée à la crémerie des consommateurs que nous sommes. Entraînés par un désir d'avoir, possédés par une société factice. On passe devant notre vraie vie celle qui consiste à nous élever, pas à nous rabaisser, à courir après des choses bien matérielles qui n'apportent à la fin que frustration et abandon de soi-même.

Education

339.350 élèves rejoindront les bancs des écoles, dimanche

J. Boukraâ

autre au chef-lieu de la commune.

Quelques établissements d'enseignement moyen ont, aussi subi des travaux d'extension. Selon la même source, 6 écoles primaires ouvriront leurs portes, cette rentrée, à Oued Tlelat, Canastel, Misserghin, Bir El Djir et Belgaid. Ces nouvelles réalisations s'inscrivent dans le cadre du Plan quinquennal de la wilaya qui prévoit la réalisation de 20 nouveaux lycées, 20 CEM et plus de 40 établissements primaires. Avec la réception de ces nouvelles structures le nombre d'élèves ne va pas dépasser les 36 par classe, selon la même source. Toutefois, malgré les réalisations soutenues dans le secteur, la surcharge des classes demeure un problème qui inquiète les responsables et les parents d'élèves, à chaque rentrée scolaire Rappelons qu'au titre de l'année scolaire 2016-2017, la wilaya d'Oran a bénéficié de plus de 1.400 postes d'enseignement, tous cycles confondus. Cette année scolaire le secteur de l'Education d'Oran sera, aussi, renforcé par près de 170 intendants, intendants adjoints, superviseurs d'Education et conseillers d'orientations scolaires et professionnelles.

La direction de l'Education a tenu à rassurer que toutes les conditions ont été réunies pour la réussite de cette rentrée scolaire. Ainsi et pour faire face au problème de surcharge des classes, notamment, dans les localités touchées par le relogement, de nouvelles infrastructures éducatives couvrant les trois paliers seront opérationnelles, dans la wilaya d'Oran à la rentrée scolaire 2016/2017. Il s'agit, en effet, de 3 lycées, 2 CEM et 6 écoles primaires. Les lycées sont implantés à Gdyel, Oued Tlelat et El Braya. Pour ce qui est du cycle moyen, 2 CEM seront réceptionnés à Hail Errouman, à Gdyel et un

Cap Falcon : deux blessés dans une collision entre deux jets-skis

Un jet-ski, naviguant à grande vitesse, a heurté de plein fouet un autre jet-ski, dans l'après-midi d'avant-hier, non loin du rivage de la plage de Cap Falcon, sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck. Le pilote du jet-ski mis en cause dans cet accident de la mer, a aussitôt pris la fuite sans daigner apporter son aide aux deux occupants blessés de l'autre engin, un quinquagénaire et son fils. Ces derniers, souffrant de fractures sur différentes parties du corps, ont été évacués vers le service des urgences de l'hôpital 'Tami Medjbeur'.

Le quinquagénaire, qui a eu des côtes fêlées occasionnées par la violente collision, a été transféré à l'EHU 1^{er} Novembre. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour identifier et interroger le fuyard impliqué dans ce deuxième accident de la mer. Notons qu'une panique s'est emparée des estivants présents sur ladite plage, très prisée, lors de cet accident survenu à l'intérieur de la zone de baignade.

Rachid Boutlélis

Bousfer-Plage : 42 individus arrêtés et 28 affaires élucidées en 2 mois

17 affaires concernant la perpétration de différents délits ont été élucidées et 25 personnes présumées impliquées ont été arrêtées au cours du mois de juillet dernier, alors que 11 autres affaires ont été solutionnées et 15 individus appréhendés au cours du mois d'août, par les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté urbaine de proximité de Bousfer-Plage, apprend-on de sources policières. Les 40 individus arrêtés au cours des mois de juillet et août, sont âgés entre 19 et 41 ans. Parmi les affaires résolues figurent la détention et la commercialisation de stupéfiants, le vol et le port d'armes prohibées. Les enquêteurs de la police judiciaire de ladite Sûreté sont parvenus, au cours de bimestre, à libérer une jeune femme qui a été enlevée et séquestrée par deux repris de justice, indiquent nos sources. «Nous avons mis les bouchées douces, dès l'entame de la saison estivale pour garantir la sécurité des biens et des personnes et ce, à travers la multiplication des patrouilles de contrôle et beaucoup plus de vigilance», a expliqué un officier de la police judiciaire de la Sûreté urbaine de Bousfer-Plage.

Rachid Boutlélis

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran nous écrit

Suite à la parution de l'article intitulé «Mauvaise remise en état, fuites et remontées d'eaux, dos-d'âne sauvages... la route de Ras El-Aïn à l'image de son périphérique urbain», dans votre édition du 21 août 2016, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer en lieu et place de l'article, les précisions suivantes :

Premièrement en ce qui concerne le déversement des eaux usées depuis le point de Ras El Aïn, nous portons à votre connaissance que la SEOR n'est pas propriétaire du réseau d'assainissement dans cette zone, car les habitations existantes sont construites illicitement et malgré cela une équipe technique appartenant à la SEOR a été déplacée, ce matin sur les lieux pour vérifier la situation, il a été constaté des ruissellements des eaux usées provenant de ces habitations, où ils se déversent, en continu, le long du caniveau de la RN2 pour être évacués par un avaloir d'eau pluviale. Un autre point de déversement a été constaté, il s'agit d'eau de source émanant de la route de la glacière à une profondeur très importante sous un logement illicite.

Deuxièmement, par rapport à l'opération de la remise en état de la chaussée de la voie RN2 de Sidi El Houari vers Ras El Ain relative au projet de la partie basse, nous vous informons qu'elle a été entretenue dans les normes avec une couche de béton plus résistante à tout éventuel affaissement de la tranchée, par contre d'autres organismes sont intervenus sur la même voie, que ce soit sur la route ou le trottoir, jusqu'à la 2^e Région militaire dont la SEOR se désengage de ces travaux entrepris par les tierces. Hormis cela, aucun désagrément n'a apparu à ce jour.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boualame Mokdad, 59 ans, Es Senia
Lazhari Smaïl, 67 ans, Haï Khemisti
Jalali Fatima, 82 ans, Hippodrome
Kansab Badra, 64 ans, Haï Badr

Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 dhou el qida 1437

El Fedjr 05h08	Dohr 13h03	Assar 16h42	Maghreb 19h33	Icha 20h54
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



AÏN-TEMOUCHENT

38 postes doctorants ouverts au centre universitaire

Mohamed Bensafi

Le centre universitaire Belhadj Bouachaïb d'Aïn-Temouchent (CUAT) ouvre, au titre de la prochaine année universitaire 2016-2017, trente-huit (38) postes doctorants dans un concours d'entrée au 3ème cycle du LMD, et ce dans cinq formations, a indiqué Belabbès Bouterfès, chargé de la formation Post-Graduation, de la recherche et des relations extérieures, contacté ce mercredi. Il s'agit là des postes ouverts selon le principe du concours duquel le vice-rectorat du CUAT a obtenu le feu vert de la commission régionale chargée de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique. Cette offre, bien que s'adressant à tous les diplômés en master, autrement dit les détenteurs d'une licence en plus de deux années de master, est, par contre, extrêmement sélective, puisque ne seront finalement retenus que les candidats d'un cursus universitaire exemplaire. C'est ce qui caractérise justement le système LMD, lequel se base sur le tri des étudiants les plus compétents à travers l'examen de tout le parcours universitaire.

Les candidats au doctorat devront par la suite passer l'étape de l'épreuve écrite. En conséquence, les candidats retenus concourront pour les 38 postes de doctorat ouverts dans les domaines suivants : Langue arabe (10), Littérature arabe (10), Sciences Économiques (09), Génie Électrique (04) et enfin Génie Mécanique (05), a précisé notre interlocuteur. Les postulants ne tarderont pas à être fixés sur leur sort puisque le concours est prévu le 8 octobre prochain alors que la période des dépôts des candidatures sera ouverte du 04 au 20 septembre courant. Les candidats non retenus disposeront d'un délai d'une semaine pour introduire un recours auprès de la direction du Centre, a-t-il souligné aussi. A rappeler que le doctorat est le plus haut diplôme universitaire d'une durée minimale de trois ans (six semestres). Il couvrira des études en licence (3 ans) et en master (2 ans), soit huit ans d'études au moins. Enfin, espérer décrocher le titre de docteur d'État exige à tout postulant à travailler dur, à partir du jour où il entre à l'université, car le moindre relâchement verra, inévitablement, son rêve s'évaporer.

BÉNI-SAF

«Opération ville propre»

Mohamed Bensafi

Salir moins et nettoyer mieux sont les nouveaux «mots d'ordre» à Béni-Saf. La ville est entrée, depuis ce mardi 30 août 2016, dans une phase opérationnelle de lutte contre la saleté. Sur initiative de la cellule de réflexion, un plan d'action contre les déchets vient d'être lancé. Un vaste programme dénommé «Opération Béni-Saf ville propre». Cette action de prévention et de pédagogie intervient également en direction de la population. Une vaste campagne de volontariat pour le nettoyage et l'embellissement de la ville qui sera menée à travers les quartiers de Béni-Saf. Les ramassages devraient s'intensifier. Cette action vise à créer un environnement agréable et permettre aux citoyens de vivre dans un milieu adéquat. Mardi passé, des tas de détritus de toutes sortes d'objets ont été retirés du contrebâs de la rue Larbi Ben M'hidi et des trottoirs de Sidi-Boucif -partie inférieure- pour être enfouis dans les sachets et évacués via les tracteurs à benne. Il faut dire que cette initiative est en train de faire tache d'huile depuis qu'un groupe de jeunes bénévoles, dont des membres du mouvement associatif, scouts,

universitaires, ex-militaires, sportifs s'y sont investis d'une façon régulière.

Les Bénisafiens semblent conscients de l'importance de la propriété de leurs quartiers. C'est en tout cas l'impression qui se dégage en voyant, depuis un certain temps, les résidents «faire le ménage» dans leur quartier ou devant leur habitation. Il suffit de se rendre dans ces quartiers pour se rendre compte de l'efficacité et des résultats probants du travail effectué par ces jeunes qui ne cherchent, tout compte fait, qu'à donner aux quartiers de l'agglomération une image saine et accueillante. Un constat positif qui pousse à l'optimisme. Selon des bénévoles, cette initiative deviendra une habitude car les éboueurs sont dans la plupart des cas débordés, beaucoup plus à cause de l'insouciance des gens qui jettent par terre toutes sortes d'objets comme les sachets, les bouteilles en plastique d'eau minérale, les emballages de produits de consommation tels que les Chips, les gaufrettes, les chocolats et même des canettes de boissons gazeuses. Ainsi, des citoyens de plusieurs cités ont pris conscience que l'image de leur environnement immédiat déteint sur leur propre image et reflète tout leur savoir-vivre.

MASCARA

Les créances de l'entreprise SDO ont atteint 1,44 milliard de dinars

Les créances de l'unité de Mascara de l'entreprise de distribution d'électricité et du gaz (SDO) ont atteint 1,44 milliard DA au mois de juillet dernier, a-t-on appris lundi du directeur de l'unité. Ce responsable, Slimane Kilakhi, a souligné à l'APS que les créances de SDO ont atteint des niveaux records notamment pour ce qui est des frais des travaux réalisés par cette société au profit des différentes directions et entreprises publiques, estimés à 500 millions DA non encore réglés plus d'une année après leur réception. Des démarches ont été entreprises

sous la direction du wali auprès de ces clients en vue du recouvrement de ces dettes avant la fin de l'année en cours et ce, pour éviter les coupures d'électricité et de gaz et les poursuites judiciaires. Les créances impayées sont constituées essentiellement de celles de l'OPGI, de la direction des équipements publics et des APC, indique-t-on de même source. Le non recouvrement de ces créances a pour conséquence la difficulté de régler les entrepreneurs et les sous-traitants qui effectuent des travaux pour le compte de la SDO, ajoute le même responsable.

RELIZANE

Financement de 29 projets au profit de retraités de la garde communale

Quelque 29 projets ont été financés au profit de retraités de la garde communale au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-on appris mardi de la directrice de wilaya de cette structure. Le financement de ces crédits s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Intérieur et celui de la Solidarité nationale, la Famille et la Condition féminine, permettant aux agents de la garde communale retraités de bénéficier de crédits ANGEM. Les bénéficiaires ont reçu des

crédits d'une valeur de 100.000 DA destinés à l'acquisition de la matière première nécessaire aux activités de services, de l'artisanat et du bâtiment entre autres. La même responsable a indiqué que 87 autres projets sont en cours de financement sur un total de 129 dossiers déposés et analysés dont le financement sera effectif dans les prochaines semaines. L'antenne de Relizane de l'ANGEM a financé plus de 500 projets durant le premier semestre de l'année en cours, dont plus de 300 projets initiés par des femmes au foyer.

MOSTAGANEM

«Théâtre pour jeunes» de Sidi Bel-Abbès décroche le grand prix

L'association «Théâtre pour jeunes» de Sidi Bel-Abbès, avec sa pièce «Atyaf warakia», a décroché le grand prix de la 49ème édition du Festival national du théâtre amateur, qui a pris fin dans la soirée du lundi, à Mostaganem. Le deuxième prix est revenu à l'association «Masrah Koléa» de Tipaza pour sa pièce «Mawta ahya» (Des morts bien vivants), alors que la troupe «Abdelkader Ferrah» de Médéa a décroché le 3ème prix avec sa pièce «107». Les comédiens Amiroche Rebbat et Soualhi Youcef ont reçu le prix de la meilleure interprétation masculine pour les rôles campés dans «Aars mayet» de l'association «les fidèles du théâtre» de Baraki (Alger) et dans la pièce «107». Le prix de la meilleure interprétation féminine est revenu à Djouasti Fatma pour son rôle dans la pièce «Aars mayet». Le jury de cette édition a, par ailleurs, décerné le prix de la meilleure mise en scène à l'association «Théâtre pour jeunes» de Sidi Bel-Abbès. La troupe de Koléa a arraché, quant à elle, le prix du meilleur texte. Le prix de la meilleure scénographie est revenu à la troupe de Mila pour sa pièce «Huit jours de la semaine». Enfin, la coopérative d'Iferhounène (Tizi Ouzou) a remporté le prix spécial du jury pour sa pièce en Tamazight, «Tadsa di twaghit» (rire dans le malheur). La cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des autorités locales, des festivaliers et de nombreuses familles mostaganémoises, a été marquée par la présentation d'une pièce de théâtre «Errahil» du défunt Ould Abderrahmane Kaki. L'œuvre a été «revisitée» par H'mida Belaalem et interprétée par de jeunes comédiens ayant pris part aux ateliers de formation des deux dernières éditions du festival. La cérémonie de clôture a été également marquée par la signature d'une convention entre le Commissariat du festival et la faculté des lettres et des arts de l'Université «Abdelhamid Ben Badis» portant archivage et constitu-

tion d'une banque de données sur le festival, ainsi que la formation académique des hommes du théâtre amateur, l'élaboration et l'encadrement de mémoires et thèses universitaires dédiés au 4ème art. Dans l'allocution prononcée à la clôture du festival, le commissaire du FNTA, Mohamed Nouari, a appelé les jeunes comédiens et hommes du théâtre amateur à déployer davantage d'efforts pour développer cet art et l'ancre davantage dans la société. Au cours d'une conférence de presse, Mohamed Nouari a annoncé qu'une rencontre nationale des hommes du 4ème art, d'anciennes figures du FNTA et les fondateurs du festival se tiendra à Mostaganem, en octobre prochain. Le but est d'élaborer un règlement intérieur du FNTA et son adoption, l'examen des problèmes que rencontre le mouvement du théâtre amateur ainsi que la préparation du 50ème anniversaire du festival, qui sera célébré en 2017. Pour cette édition, 10 troupes venues de différentes régions du pays réparties en deux niveaux (A et B) ont pris part à la compétition. Totalisant quelque 180 participants, ces troupes représentent les wilayas de Tizi Ouzou, Tipaza, Adrar, Sidi Bel-Abbès, Mila, Médéa, Laâghouat, Bordj Menaïel et Alger. Ces troupes ont été retenues lors de trois sélections régionales. Quatre autres troupes se sont produites en hors sélection devant le public mostaganémois. Elles sont venues de Tlemcen, Tamanrasset et Adrar. Le commissariat du FNTA a organisé trois stages de formation dédiés à l'interprétation, à la scénographie et à la mise en scène au profit de 70 jeunes comédiens, encadrés par quatre enseignants. Trois conférences sur «l'apport du théâtre amateur dans le développement de la pratique théâtrale», «les textes dramatiques entre réalité et l'imaginaire» et «la pratique de la mise en scène» ont été suivies par les festivaliers, rappelle-t-on.

ADRAR

Deux postes avancés de sapeurs-pompiers

La concrétisation en cours de deux postes avancés (PA) de la protection civile (PC) dans la région de Tanezrouft vise le renforcement des activités du corps à l'extrême sud de la wilaya, a affirmé, lundi à Adrar, le directeur général de la protection civile (DGPC), le colonel Mustapha El-Habiri. «Le projet de réalisation des deux postes avancés de la PC au niveau des PK-200 et PK-400, dans la région de Tanezrouft, revêt une grande importance eu égard à son implantation dans une région enclavée, sur le tronçon routier reliant les deux communes de Reggane et Bordj Badji Mokhtar, à l'extrême sud de la wilaya», a déclaré M. El-Habiri à l'APS en marge de l'inspection d'une série de structures de la PC au terme de sa tournée de travail dans la région. Le DGPC a indiqué que «ces installations contribueront, ainsi, au renforcement aussi bien des activités des services de la PC que des efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de transport et d'évacuation des blessés et malades dans ces régions reculées du grand Sud du pays». Le colonel El-Habiri a, à ce titre, rendu hommage aux efforts fournis par les entrepreneurs et employés des chantiers qui ont permis d'atteindre un avan-

Publicité

Office Public de Commissaire-priseur près le Tribunal de Tlemcen

Maître HELLOU ABDELAZIZ

Ensemble Immobilier BT *A2* derrière la Caisse Nationale des Retraités - Imama - TLEMCEN -

Tél : 040-91-16-02 - Fax : 043-21-55-26 - Mob : 0552.74.55.48

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES UNIQUEMENT PAR SOUMISSIONS CACHETEES

Le Mercredi 07 Septembre 2016

A 10 h : 00 au Profit de la Ferme Pilote Si-Saïd sise à Aïn Nehala

Lieu-dit Ramla - Tlemcen

LOT N°	DESIGNATION	ETAT
01	Moissonneuse-batteuse Class (Bon état) + Batterie Avicole Sonacome 4800	/
02	Lot de Vibreurs - Cloches - Poulie - Vis pour Moissonneuse-batteuse - Tôle Tablier Vis - Batteurs	Mauvais
03	Moissonneuse-batteuse Class (Mauvais état) - Divers - Tôle - Poulie à courroie - BV - Batteur - 02 Chaînes à Godet (pour Moissonneuse)	Mauvais
04	Moissonneuse-batteuse PMA (Carcasse) - Pièces - Support Moteur - Chaîne à Godet - Tablier - Vis - Palie - Moteur (pour Moissonneuse)	Usagé
05	Lot de Pièces - Arbres Moissonneuse - Tôle - Gorge Faucille - Parabole et Jante (pour Moissonneuse)	Usagé
06	Tracteur Agricole Fiat UTB 1010 N° Série 10015252. Sans Carte Grise + Pièces de Rechange Fiat UTB	Moyen
07	Batteuses + Moteurs - Radiateurs - Forshrit	Usagé
08	BV - Culasse - Carcasse machine rouge	Usagé
09	02 Citernes à eau 3000 L - Remorque Agricole - Compresseur à air - Extincteurs - pompes à l'huile	Usagé
10	Lot de Pompe à eau - Pompe à graisse - Extincteurs - Atomiseurs 400 L - Batterie	Usagé

CONDITIONS DE VENTE : CONDITIONS HABITUELLES - VENTE SANS GARANTIE - La vente se fera uniquement par soumissions cachetées - Versement d'un cautionnement de 20% le jour de la vente.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

BOUIRA

Les intoxications alimentaires font 12 victimes

Farid Haddouche

Douze (12) personnes ont été victimes dans la nuit d'avant-hier d'une intoxication alimentaire pour avoir consommé des gâteaux. Neuf personnes dont 3 femmes et 6 hommes ont été intoxiquées lors d'une célébration d'un mariage qui s'est déroulé dans la ville de Bouira. Les victimes ont été transportées aux urgences du centre hospitalier Mohamed-Boudiaf pour les soins nécessaires. Selon des informations, une équipe médicale s'est rendue sur les lieux et prélevé des échantillons qui ont laissé supposer que l'infection pourrait provenir d'une

autre matière autre que les gâteaux mis en cause. Par ailleurs, 3 autres cas d'intoxication alimentaire ont été signalés au village de Belazem dans la commune de Lakhdaria. Il s'agit de 3 fillettes qui ont été évacuées par les éléments de la Protection civile vers les urgences de l'hôpital de Lakhdaria.

Selon des informations, les 3 victimes ont été intoxiquées alors qu'elles étaient dans une fête de noce, durant laquelle elles avaient consommé des friandises. Il est à signaler que depuis le début de la saison d'été, les intoxications alimentaires ont fait plus d'une centaine de victimes dans la wilaya de Bouira.

TIZI OUZOU

La fête de la poterie

Le village Ath Kheir dans la commune d'Ait Khelili relevant de la daïra de Mekla, à une trentaine de km à l'est de Tizi Ouzou, abritera sa première fête de la poterie du 1^{er} au 3 septembre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Initiée par l'association Iselqam N Talaght (Greffons de la poterie) en collaboration avec le comité de village et la direction de la culture, la manifestation est placée sous le thème «Patrimoine culturel et développement durable», a-t-on expliqué.

Ce premier rendez-vous du genre pour les Ath Kheir, dont l'ouverture officielle est prévue pour jeudi au niveau de la placette du village, vise à promouvoir cet héritage ancestral qu'est la poterie et le sauvegarder de la disparition tout en faisant de lui un atout de développement local et de renforcement du tourisme culturel et artisanal, a-t-on indiqué.

C'est aussi une occasion pour les nombreuses femmes potières du village d'exposer leur savoir-faire et de mettre en exergue la particularité de la poterie locale par rapport à d'autres régions, mais aussi de commercialiser le produit et le rentabiliser pour assurer la pérennité de l'activité, a-t-on fait savoir. L'association Iselqam N Talaght qui a durement travaillé pour la concrétisation de ce projet a inscrit plusieurs activités au programme de la manifestation qui se déroulera au niveau de la maison de l'artisanat du village d'Ath Kheir.

En plus de l'exposition vente qui s'ouvrira le 1^{er} septembre et se poursuivra jusqu'à la clôture de l'événement, les organisateurs ont prévu un concours de la meilleure poterie ouvert à toutes les femmes du village, ainsi que des conférences sur l'histoire de la région et ses sa-

Une villa cambriolée

Dans la nuit d'avant-hier, des cambrioleurs se sont introduits dans une villa située dans la ville d'Ain Bessem et se sont emparés d'une somme d'argent estimée à 20 millions de centimes. Sans doute, les voleurs connaissaient fort bien l'endroit pour pénétrer dans la villa sans aucune difficulté et où vivaient seulement un vieux retraité et sa femme. Ce n'est qu'au matin que le propriétaire de la maison découvrit que son argent avait disparu de sa place. Il décida d'alerter la police puis déposa plainte. Les services de police de la sûreté de daïra d'Ain Bessem ont ouvert une enquête.

crifances durant la guerre de libération nationale, à travers notamment la bataille d'Izemouren et sur l'artisanat local et son évolution à travers les temps, a-t-on encore affirmé. Des spectacles de chant, de poésie et d'autres activités d'animation sont au menu de cette manifestation qui redonnera vie aux Ath Kheir et leur offrira l'occasion de faire connaître leur village et mettre en valeur leurs potentialités artisanales et touristiques.

C'est aussi une occasion pour faire des démonstrations sur les différentes étapes traditionnelles de la confection d'un objet de poterie, à commencer par l'extraction de la matière première (l'argile) de la nature en passant par le travail de la pâte et sa préparation manuelle puis la réalisation de l'œuvre, son séchage et sa mise en feu avant d'être prête à l'usage.

SKIKDA

Vague de chaleur et incendies en série

A. Boudrouma

La vague de chaleur qui a sévi dernièrement a été particulièrement éprouvante, la hausse des températures a été aggravée par la survenue de 3 incendies qui se sont produits dans la journée d'avant-hier. Selon des informations fournies par la cellule de communication de la Protection civile, le premier foyer était localisé au lieu-dit Zaouià dans

la commune de Azzaba où 5 hectares d'eucalyptus ont été ravagés. Le second incendie s'est déclaré dans la commune d'Emjez Edchich où 5 hectares de chênes ont été calcinés et enfin un troisième incendie a pour théâtre le lieu-dit Zibouche Mohamed dans la commune de Ain Bouziane à une quarantaine de kilomètres de Skikda où 2 hectares de maquis et des arbres fruitiers ont été dévastés par les flammes.

A noter que quelques jours auparavant, des incendies de forêts se sont déclarés en plusieurs endroits de la wilaya particulièrement dans la forêt de Bissi dépendant de Azzaba où parfois, malgré la vigilance des services forestiers, ce sont des agriculteurs qui, dans leur quête de surfaces labourables et des défrichements à moindre frais, sont à l'origine de ces sinistres.

Plus de 4 millions de quintaux de tomate attendus

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Skikda prévoit la récolte de quatre millions de quintaux de tomate industrielle, au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris lundi auprès des ces services. La quantité prévue est pratiquement la même récoltée l'année dernière (4,4 millions de quintaux) a-t-on précisé, soulignant que les prévisions placent la wilaya de Skikda en première position à l'échelle nationale avec pas moins de 51% de la totalité de la produc-

tion nationale en tomate industrielle. La récolte de tomate industrielle lancée en juillet dernier et qui devra se poursuivre jusqu'à septembre prochain concerne cette année 7.500 hectares, a-t-on encore détaillé. La même source ajoute que la commune de Ben Azzouz occupe la première place au niveau local et national avec 4.000 hectares plantés de tomate industrielle, suivie par les communes de Bekkouch Lakhdar, Azzaba et Djandal, parallèlement à 15 autres communes situées prin-

cipalement du côté est et sud de la wilaya. Les conditions climatiques favorables, le respect de l'itinéraire technique et l'utilisation adéquate des engrains, à côté de la bonne qualité des plants utilisés, ont largement contribué à cette production abondante de tomate, a-t-on encore souligné. L'appui accordé aux agriculteurs, les différents programmes et aides de l'Etat ont également participé au développement de la filière tomate industrielle dans la wilaya de Skikda au cours des dernières années.

TIPASA

Le nouveau commandant de la gendarmerie installé

Tahar Mansour

Le nouveau commandant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tipasa, le lieutenant-colonel Mohamed Benabdallah, a été installé avant-hier mardi dans ses fonctions en remplacement du lieutenant-colonel Tarik Attallah, appelé à exercer d'autres fonctions. C'est le commandant du Groupement régional de Blida qui a présidé la cérémonie

d'installation en compagnie du wali de Tipasa et des autorités civiles et militaires. Lors de son allocution, le général Belksir a mis en relief les efforts soutenus du commandant du Groupement territorial partant pour instaurer la sécurité à travers tout le territoire de la wilaya en traquant les criminels jusque dans leurs derniers retranchements.

En effet, les différentes brigades de la gendarmerie réparties à travers le territoire de la wilaya ont réussi à le

nettoyer de la présence de nombreuses bandes de malfaiteurs qui voulaient imposer leur loi en direction des citoyens. Actuellement, de rares cas de criminalité sont enregistrés, très vite jugulés par les gendarmes. Le commandant du Groupement régional a exhorté les éléments de la Gendarmerie nationale à poursuivre leur lutte contre toutes formes de criminalité et à instaurer un véritable climat de confiance avec la population.

JIJEL

Nouvelle route Djendjen - El Eulma

se trouve dans la wilaya de Jijel. Le tronçon de la wilaya de Jijel est jalonné de nombreux ouvrages d'art (viaducs, ponts, dalots) dont l'impact sera déterminant dans le développement socio-économique régional et le désenclavement de trois wilayas, a-t-on noté.

Lors de cette visite guidée aux chantiers en cours dans la partie Jijelie, organisée pour la presse locale, Ali Chikhi, soulignant l'importance de ce projet, a rappelé que les chantiers ont été renforcés pour donner une nouvelle impulsion aux travaux qui se déroulent actuellement dans de bonnes conditions. L'avancement physique est de 11% et celui des études de 50%, selon Brahim Hellal, chef de projet de wilaya de l'Agence nationale des Autoroutes (ANA), présent à cette visite in situ. Pratiquement toutes les contraintes et entraves ont été levées et les travaux affichent un excellent rythme de croisière, selon ce responsable. Il y a une nette amélioration imprimée sur le terrain. Cette pénétrante autoroutière qui a reçu par deux fois la visite du conseiller du Premier ministre Abdemalek Sellal reliera Jijel à la ville d'El-Eulma sur 110 km pour faire jonction avec l'autoroute Est-Ouest. Elle constitue l'épine dorsale du développement économique national, notamment pour le port de Djendjen où cette pénétrante prend naissance. Du tracé total de 110 km, 45 km sont sur le territoire de Jijel, 10 à Mila et 55 km à Sétif, a rappelé Adel Lachheb, ingénieur chargé du suivi du projet. Le «plus gros du travail»,

MILA

Un atelier de conditionnement pharmaceutique ravagé par le feu

Un incendie s'est déclaré avant-hier en fin de matinée dans un atelier de conditionnement pharmaceutique dans la zone industrielle de la ville de Mila causant des dégâts matériels et blessant un employé sans gravité, nous apprend la Protection civile de Mila. La vulnérabilité du site où sont implantées plusieurs ateliers en matériaux inflammables, a vu la mobilisation de quatre camions anti-incendies, deux ambulances et trente sapeurs-pompiers. Bilan : le toit de l'atelier en zinc a été entièrement détruit, deux appareils de conditionnement et d'étiquetage ainsi que 300 litres d'alcool chirurgical en plus de 2.000 flacons en plastique. L'employé blessé a reçu les premiers soins sur place. L'incident aurait pu être plus catastrophique si le feu avait gagné les autres entrepôts, souligne la même source. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances du sinistre.

Deux morts dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort dans une collision entre deux camions et un véhicule de tourisme survenue avant-hier dans l'après-midi, sur la RN 5 à proximité d'une station NAFTAL dans la commune de Tadjenane, apprend-on de la Protection civile de Mila. Le choc a été très violent. Les pompiers ont dû recourir au matériel de désincarcération pour extraire les corps des deux occupants de la Partner immatriculée à Mila. Le conducteur, âgé de 32 ans, a rendu l'âme sur place, son accompagnateur âgé de 28 ans, a succombé à ses blessures au moment de son admission aux urgences de la polyclinique de Tadjenane. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie. B. Bousselah

OUARGLA

Distribution des manuels scolaires aux établissements

Un total de 690.460 manuels scolaires a été distribué jusqu'ici au titre de la première opération de distribution, au profit des établissements scolaires de la wilaya de Ouargla, en prévision de la rentrée scolaire 2016-2017, a-t-on appris auprès du centre de distribution et de documentation pédagogique (CDDP). Cette première opération a donné lieu à la distribution de 384.375 manuels dédiés au primaire, 220.028 livres pour le moyen et 1.057 manuels pour le secondaire, a précisé à l'APS le directeur du CDDP, Abdelfettah Benamraoui. D'intenses préparatifs sont entrepris en prévision du lance-

ment de la seconde opération dédiée à la distribution du manuel «2^{ème} génération», composée de 18 titres dont 10 destinés à la 1^{ère} année moyenne, quatre titres pour la 1^{ère} année primaire et autant de titres pour la 2^{ème} année primaire, a expliqué le responsable. Il a fait savoir à cette occasion, qu'un salon du manuel scolaire sera tenu du 31 août au 3 septembre prochain à la maison de la culture Moufdi-Zakaria de Ouargla sous l'égide de l'Office national des publications scolaires (ONPS). La wilaya de Ouargla dispose de 457 établissements scolaires dont 305 écoles primaires, 108 collèges et 44 lycées.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

29 dhou el qida 1437

El Fedjr 04h49	Dohr 12h48	Assar 16h27	Maghreb 19h19	Icha 20h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



ANNONCES CLASSÉES



■ Vends ou Ech. F4 bien aménagé 2^{ème} étage - de Sorecor Dar El Beida + 2 Sdb mitoyens Haï Yasmine 7^{ème} étage avec Ascenseur. LSP - Tél : 0550.540.880 - 0550.266.514 - 0771.80.189

■ A vendre un Appart F4 - Acté - au 9^{ème} étage avec Ascenseur - 106 m² - situé à Haï Sabah Rond-point café Dubaï - ORAN - Prix 900 négociable - Tél : 0773.44.69.62

■ A louer Appart F5 à Yaghmoracen - ORAN au 1^{er} étage - Prix 5 U/mois. Avance une année + 1 mois de cautionnement - Libre de suite - Tél : 0673.31.30.30

■ A vendre Appart F3 aux Lauriers Roses, aménagé en luxe avec toutes commodités (Chaufrage central - Clim) meublé - au 1^{er} étage (Désistement) - Tél : 0771.80.65.48

■ TLEMCEN (Chetouane) : Vds F3 - 1^{er} étage. 2 façades sur Gd Bd en face Terminus et la Mosquée - Tél : 0770.30.47.29 / 0553.04.38.38

■ A vendre Appartement à Gdyel : F3 - Sup. 68 m² au 1^{er} étage - Acté - à côté les Pompiers, nouveau immeuble - N° Tél : 0555.77.74.66

■ Je vends joli Appartement F3 de 45 m² très propre situé à Maraval, 2^{ème} étage, avec toutes commodités, dalle de sol, faience... dans un quartier très calme. Cité Sonatrach à proximité Mosquée Benacha - Tél : 0561.12.98.80

■ Vends Appartement F3 en RDC avec cour aménagée ainsi qu'un parking clôturé. Convient pour Profession libérale ou Crèche - Cité Grande Terre - ORAN - Tél : 0549.62.45.68 - P.D. : 1,3 M

■ Loue F2 - 1^{er} étage Place des Victoires - ORAN - Meublé - Tél : 0795.68.16.80

■ Vends Appart F4 - 100 m² Gambetta - ORAN - Cité Plein Ciel, 3^{ème} étage. Refait luxe. Cuis. et SDB équipées. Electroménager. Chaudière. Radiateur. Dalle vitrage. Dalle du sol. BA13. LED. Spot...etc. - Tél : 0554.96.18.28

■ Vds Appartement à MOSTA Cité 300 Logts : F4 - 4^{ème} étage - Acté - Possibilité Promesse de Vente - P. Fixe : 980 U - Tél : 0771.04.29.33

■ A vendre Appart T4 à ORAN Mobilart Tour D côté Canastel. Sup.180 m², refait luxe, 28^{ème} étage, vue panoramique sur ORAN et sur mer avec garage pour 2 voitures au sous-sol - Tél : 0554.96.18.28

■ A vendre un bel F5 - 110 m² à Akid Lotfi. 5^{ème} et dernier étage. Toutes commodités. Bien situé, éclairé - Prix après visite - Tél : 0553.98.15.66

■ TLEMCEN : Loue Appart F4, Haut de villa, très bien situé Bab Wahran (derrière Société Générale) avec garage - Tél : 0551.88.06.12 - 0771.97.88.96

■ Vends F3 RDC élevé. Acté. Livret foncier. 85 m². Bloc de 4 étages Cité USTO-HLM 1245 Logts face nouveau Tribunal (Cour) à 100 m de la pâtisserie l'Algéroise - Tél : 0797.98.33.82

■ Loue une Pièce sans Sanitaires pour homme célibataire avec un Lit et Gaz camping et donne une Pièce gratuit (6) mois avec cautionnement - ORAN - Tél : 0552.19.48.17

■ Loue F3 individuel 100 m² avec Jardin et grande Cour à Bouisseville - Ain Turck - Tél : 0697.20.12.32 - 0556.21.98.56

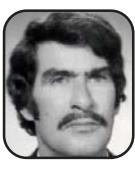
■ A vendre ou à louer Appartement 3 Pièces - Cuisine - Salle de bain et Toilettes à la Cité Lobet en face Complexe sportif des Castors - ORAN - Prix après visite SVP - Tél : 0555.80.20.38

■ Loue Appartement F3 aménagé en F4 - 3^{ème} étage - Libre de suite - Contacter Tél : 0561.92.85.45

■ Particulier loue un appart de type F3. Toutes commodités. Quartier Plateau. 5^{ème} étage. Double façade. Equipé Frigo USA / Chambre équipée. Immeuble propre - 4,5 /mois - Disponible le 15 Septembre - 0549.76.94.32

■ Vente sur plan F2 - F3 - F4 - F5 Haut Standing, Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appelez au : 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de Crédit bancaire

DÉCÈS
La famille SARI
a l'immense
douleur de vous
faire part du
décès de son cher et regretté
Mr SARI Mohamed Abdelkrim
survenu le 23 Août 2016.
Sa famille demande à tous ceux
qui l'ont connu d'avoir une
pieuse pensée en sa mémoire.
إنا الله وإن إلهكم



■ Vente sur plan F3 - F4 Haut Standing résidence Jade, vue sur mer, à Belgaïd - Appelez au : 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de Crédit bancaire

■ Vends Appart de luxe de 103 m² dans une résidence sécurisée H24, quartier calme, bon voisinage. 2 Ch. et Gd balcon ouvert sur cuisine équipée (AVIVA) tout climatisé avec balcon. Vue sur mer et 5 mn de la plage. SDB avec Jacuzzi, au 4ème étage avec Ascenseur à Clai-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.66

■ A vendre des Appart F3 et F2 au 1^{er} étage avec 3 Locaux commerciaux - Acte global - près du Rond-point Pépinière - ORAN - Tél : 0550.08.63.31

■ A louer F2 - F3 (F2 2^{ème} étage. Libre tout de suite) - F3 (3^{ème} étage. libre le 10/9) - dans un immeuble (Résidence) à Cité Petit - ORAN - Tél : 0553.01.26.30

■ A louer Appart F3 - 80 m² - 2^{ème} étage à Haï El Yasmine - Bien situé - Calme et sécurisé - Tél : 0797.57.88.08

■ SIDI BEL-ABBES - A vendre Appartement F5 - 110 m², 3^{ème} étage. 3 façades. Bien situé en face Maternité Sidi Yacine - Toutes commodités - Parking - Acté + LF - Tél : 0551.21.68.13

■ Loue F1 - 100 m² Bd de la Soummam - 1^{er} étage - Mitoyen Hôtel Royal - Pour Bureaux ou Cabinet médical - Tél : 0775.29.91.57

■ Location : F3 équipé à AÏN TEMOUCHENT - F4 rénové en F2 équipé à Bir El Djir - ORAN - Accepte location même pour quelques jours - Tél : 0560.13.80.85

■ Loue grand F3 - 2^{ème} étage - Entièrement meublé, bien équipé : ADSL + Tél. + Climat. + Chauff. + Lave-linge + Lave-vaiselle... Sécurisé 24 H/24 - à DAR ES-SALAM - Prix 60.000 DA/mois - Tél : 0669.80.17.83

■ Vends dans une Villa 1 RDC : Grand Salon + 3 Chambres + Cuisine - SDB - WC - 1 Garage + Cour + Jardin - Pas loin de l'hôpital Pédiatrie de Canastel - Tél : 0790.62.85.77 - Le prix après visite

■ Loue F3 - 82 m² Grand Standing face Sheraton - Vue sur mer - 5^{ème} étage Ascenseur - Climatiseur - Chauffage - Garage - N° Tél : 0555.19.71.21

■ Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans un quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ A louer : F2 meublé. 1^{er} étage Rue Nouar Khadija (Plateau) - Joli Studio américain (genre petit F2) bien meublé, 3^{ème} étage Place d'Armes (Demandé une année d'avance) - A vendre : F3 Désistement à Ain Turck - Tél : 0549.14.63.75

■ Vente sur plan : F3 et F4 Haut Standing Résidence Jade - Vue sur mer à Belgaïd + Locaux commerciaux - ORAN - Possibilité du Crédit bancaire - Appelez au : 041.82.43 - 0554.14.98.15

■ CANASTEL en plein Bd : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F3 meublé + Gar. + Loue Studio + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard.) - N° Tél : 0796.55.79.30

■ Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine, avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna...) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ Vends F5 cité à Seddikia (ORAN) à proximité CNEP. Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acté - Sup. 100,87 m² - Tél. + ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.05.43

■ A vendre un Appart cité Echouhada (Sabah) F3. RDC. Dble Faç. 70 m². Cité calme, bon voisinage. Convient : Activité commerciale ou Cabinet médical. Non sérieux s'abstenir. P. visite. Accepte l'échange - Tél : 0551.45.57.66 - 0774.68.31.83

■ A louer ORAN LA LOFA 3 Apparts : F4 - F3 - F2 - 150 m² chacun - Cuis. - SDB - WC + 4 Garages : 45 m², 35 m² et 25 m² - Tél : 0782.17.50.61

■ Vds bel Appart F3 à Ain El Turck. Acté. Très ensoleillé. Refait à neuf. Toutes commodités. Très belle vue sur mer. 5^{ème} et dernier étage avec échanterie refaite entièrement - Appeler au N° 0778.73.43.27 à partir de 14 H - Prix après visite

■ Vends F4 - 2^{ème} étage. Acté à Akid Lotfi. Environ 80 m². Tél fixe. Internet. Climatiseur. Grand parking + grand Garage sous-sol avec Poste de police. Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0553.47.31.58

■ Vente sur plan F2 - F3 - F4 - F5 Haut Standing, Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appelez au : 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de Crédit bancaire

DÉCÈS
Les familles BESSOL -
BENGHAFFOR et EL
MOKHTARI ont
l'immense douleur de faire
part du décès de
Mme BESSOL KHAÏRA
survenu le 27 Août 2016
en France.
Demandons à tous ceux qui
l'ont connue d'avoir une pieuse
pensée à sa mémoire.



■ Vends à ORAN Appart F3 au 1^{er} étage - Acté + L.F. - Libre de suite sis à Haï Zitouna Grand Terre - ORAN - Pour visite Tél : 0777.33.75.74

■ Vends appartement de 103 m² dans une résidence sécurisée H24, quartier calme, bon voisinage. 2 Ch. et Gd balcon ouvert sur cuisine équipée (AVIVA) tout climatisé avec balcon. Vue sur mer et 5 mn de la plage. SDB avec Jacuzzi, au 4ème étage avec Ascenseur à Clai-Fontaine - Ain Turck - N° 0550.43.82.66

■ A vendre des Appart F3 et F2 au 1^{er} étage avec 3 Locaux commerciaux - Acte global - près du Rond-point Pépinière - ORAN - Tél : 0550.08.63.31

■ A louer F2 - F3 (F2 2^{ème} étage. Libre tout de suite) - F3 (3^{ème} étage. libre le 10/9) - dans un immeuble (Résidence) à Cité Petit - ORAN - Tél : 0553.01.26.30

■ A louer Appart F3 - 80 m² - 2^{ème} étage à Haï El Yasmine - Bien situé - Calme et sécurisé - Tél : 0797.57.88.08

■ SIDI BEL-ABBES - A vendre Appartement F5 - 110 m², 3^{ème} étage. 3 façades. Bien situé en face Maternité Sidi Yacine - Toutes commodités - Parking - Acté + LF - Tél : 0551.21.68.13

■ Loue F1 - 100 m² Bd de la Soummam - 1^{er} étage - Mitoyen Hôtel Royal - Pour Bureaux ou Cabinet médical - Tél : 0775.29.91.57

■ Location : F3 équipé à AÏN TEMOUCHENT - F4 rénové en F2 équipé à Bir El Djir - ORAN - Accepte location même pour quelques jours - Tél : 0560.13.80.85

■ Loue grand F3 - 2^{ème} étage - Entièrement meublé, bien équipé : ADSL + Tél. + Climat. + Chauff. + Lave-linge + Lave-vaiselle... Sécurisé 24 H/24 - à DAR ES-SALAM - Prix 60.000 DA/mois - Tél : 0669.80.17.83

■ Vends dans une Villa 1 RDC : Grand Salon + 3 Chambres + Cuisine - SDB - WC - 1 Garage + Cour + Jardin - Pas loin de l'hôpital Pédiatrie de Canastel - Tél : 0790.62.85.77 - Le prix après visite

■ Loue F3 - 82 m² Grand Standing face Sheraton - Vue sur mer - 5^{ème} étage Ascenseur - Climatiseur - Chauffage - Garage - N° Tél : 0555.19.71.21

■ Loue des Apparts meublés et équipés - Toutes commodités - Garage - Eau H24 - dans un quartier très calme, résidentiel à Trouville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■ A louer : F2 meublé. 1^{er} étage Rue Nouar Khadija (Plateau) - Joli Studio américain (genre petit F2) bien meublé, 3^{ème} étage Place d'Armes (Demandé une année d'avance) - A vendre : F3 Désistement à Ain Turck - Tél : 0549.14.63.75

■ Vente sur plan : F3 et F4 Haut Standing Résidence Jade - Vue sur mer à Belgaïd + Locaux commerciaux - ORAN - Possibilité du Crédit bancaire - Appelez au : 041.82.43 - 0554.14.98.15

■ CANASTEL en plein Bd : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F3 meublé + Gar. + Loue Studio + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard.) - N° Tél : 0796.55.79.30

■ Loue des beaux Apparts F2 et F3 équipés dans la Résidence Cherine, avec toutes commodités (Restaurant - Cafétéria - Hammam - Sauna...) à Paradis-plage - Ain El Turck - Corniche oranaise - Tél : 0777.013.414 - 041.44.59.15

■ Vends F5 cité à Seddikia (ORAN) à proximité CNEP. Rez-de-chaussée - Aménagé à neuf - Acté - Sup. 100,87 m² - Tél. + ADSL - Libre de suite - Tél : 0556.81.05.43

■ A vendre un Appart cité Echouhada (Sabah) F3. RDC. Dble Faç. 70 m². Cité calme, bon voisinage. Convient : Activité commerciale ou Cabinet médical. Non sérieux s'abstenir. P. visite. Accepte l'échange - Tél : 0551.45.57.66 - 0774.68.31.83

■ A louer Villa luxueuse : Cour + RDC + 2 étages + terrasse - Eau - Gaz - Électricité - Tél : 0555.19.71.22

■ Vente sur plan F2 - F3 - F4 Haut Standing Résidence Jade - Vue sur mer à Belgaïd + Locaux commerciaux - ORAN - Possibilité du Crédit bancaire - Appelez au : 041.82.43 - 0554.14.98.15

■ Loue grand F3 - 2^{ème} étage - Entièrement meublé, bien équipé : ADSL + Tél. + Climat

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 1er septembre 2016 25

■ URGENT : A vendre un Sous-sol complet de 200 m² avec toutes les commodités - Acté - à Canastel - ORAN - Prix : 1,5 MD négociable - Tél : 00336.20.84.64.45

■ Loue à ARZEW centre-ville un local de 333 m² avec possibilité d'aménagement étage supérieur - Convient à Profession libérale, Stockage, Banque ou Agence d'assurances...etc. - Tél : 0771.78.11.87

■ Ag Immobilière LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46 - Vend Local 165 m² - Aménagé - Sis Hai Yasmine - Avec un bon prix

■ Local à louer R+1 - 37 m² et 185 m² en pleine Avenue de Choupot - 3 façades - ORAN - Tél : 0557.42.73.85 - 0557.42.72.15

■ Loue 02 Locaux commerciaux 90 m² et 180 m² à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0551.08.31.57

■ Vends Local bien aménagé à côté les beaux-arts Plateau côté Portable (ORAN) - Superficie 23 m² - Prix après visite - Tél : 0541.63.53.57

■ Location Local neuf Boulevard Millenium de 200 m² avec 4 rideaux électriques + une terrasse à l'extérieur de 250 m² prix fixe : 25 Millions par mois + Location Hangar neuf de 1.400 m² couvert 800 m² à la Zone industrielle Senia St-Pierre prix fixe : 30 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends ou Loue Local de 53 m² - Acté - avec 2 Rideaux, Fenêtres - Gaz, Eau, Sanitaires - au 27, Rue de Mostaganem - ORAN - Possibilité d'échange contre Appart - Tél : 0665.43.62.39

■ Vds ou Loue Local commercial de 75 m² avec Arrière-boutique de 2 Pces + 1 Cuisine + SDB en plein centre-ville d'AÏN TEMOUCHENT à côté ancienne Gde Poste - Tél : 0770.98.60.05 et 0560.015.354

■ Local à louer longue durée 40 m² : Rue du 20 Août au centre-ville d'ORAN - Tél : 0659.643.927

■ A vendre Local R+2 - Sup. 130 m² - Adresse : TALHA Larbi grand boulevard Haï Ibn Sina - ORAN - Tél : 0777.69.63.18

■ A louer à ORAN un Centre Commercial sur le boulevard avec deux façades parallèles en R + 3 étages + sous-sol - chaque étage 920 m² - Tél : 0550.02.61.41 - Merci

■ TLEMSEN (Les Cerisiers) - Loue des Locaux pour Profession libérale (Cabinet médical - Avocat - Notaire - Chirurgien-dentiste... etc.) - Tél : 0666.80.81.76

■ Loue Local commercial. Superficie approximative 50 m² à Bel Air. Contient toutes commodités (Eau, Électricité, Sanitaires...) situé sur Artère principale. Convient spécialement pour Pharmacie - Contacter Tél : 0559.62.98.57 - Intermédiaire s'abstenir

■ Vends Local commercial 45 m² avec sanitaires et arrière-boutique - Toutes commodités (Électricité - Eau - Gaz) - Situé à l'Hippodrome - ORAN - Tél : 0552.68.46.45

■ Location Local 700 m²: 76, Avenue Larbi Ben M'hidi - ORAN centre-ville - N° 0552.48.07.22

■ Wilaya de TLEMSEN - Commune de SOUAHLIA : Location d'un nouveau Restaurant équipé - Endroit touristique : 40 places Intérieur et 20 places Terrasse - Tél : 0668.11.11.39

■ A louer R+1 à Bel Air - ORAN - RDC : Entrepôt 400 m² - 1^{er} : Open Space 400 m² - Possibilité Location séparément - Prix 120 par niveau et par mois - Tél : 0560.39.56.30 - email : immeublebelair17@yahoo.com - site : manzildirect.com

■ Location de Voiture vous propose des Véhicules confortables, climatisés pour Société ou Particulier avec des remises pour longue durée - Tél : 0559.67.80.90

■ TLEMSEN : Vds Scanner médical Général Electrique CTPACE plus - Tél : 0555.81.46.00

■ TLEMSEN : Location de Voitures neuves P/Sociétés et Particuliers - Longue durée - Tél : 0555.86.93.26 / 0555.90.62.75

■ TLEMSEN : Donne en location Bull DO-ZER état neuf D 155 A - Case, Niveleuse - Tél : 0661.22.53.59

EMPLOIS

■ Entreprise privée cherche Ouvrières (Femmes) ayant déjà travaillé dans une fromagerie - Tél : 0558.42.21.62

■ SARL FEROB METAL GROUPE recrute Financier (H/F) maîtrisant SAP Business One et Commerciale (F) - Prière d'envoyer CV à : contact@ferobmetal.com ou par Fax à : 041.617.692

■ Crèche cherche Educatrices bilingues et Femmes de ménage, personnes ayant l'amour pour le travail avec les enfants - Sis Hai Khemisti (Seddikia) - Tél : 0771.26.21.90 - 0550.38.26.91

■ TLEMCEN : Clinique recrute Médecin Dialyseur + Médecin Généraliste - Tél : 0555.81.46.00

■ Société privée à ORAN ES-SENIAS recrute une Assistante expérimentée sachant bien maîtriser l'outil informatique - Femme - Envoyez CV au : 041.61.76.17

■ Recrutons Chauffeur pour famille - Disponibilité exigée - Réside environs USTO - Seddikia - Téléphonez au : 0555.62.63.15

■ Studio d'Architecture et de Design recrute des Architectes dans l'immédiat - Envoyer CV melianikhadjia@gmail.com - N° Tél : 0550.32.88.76

■ Jeune Homme 44 ans maîtrise 2 langues (Fr - Ang) cherche un emploi en tant que Chauffeur et ayant une expérience chez le privé - Contactez-moi au : 0549.71.40.10

■ Importante Société recrute des Commerciales, sérieuses et dynamiques - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Recrute : Niveau Terminal - Envoyer CV à : Irahou@yahoo.fr

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMMETTA - ORAN : Recrute des Professeurs retraités toutes matières (Moyen - Secondaire) pour l'année scolaire 2016 / 2017 - Se présenter munis d'un CV

■ Salon de coiffure cherche Coiffeuse qualifiée à Cité Petit - ORAN - N° 0790.82.09.21

■ Hôtel EL KHAYALA recrute des Réceptionnistes hommes habitant à ORAN avec expérience dans l'hôtellerie - Appeler Tél : 0560.05.10.01 - Tél/Fax : 041.65.42.88

■ Particulier cherche Personnel qualifié pour Cafétaria (Machiniste - Serveur - Plongeur) habitant à Bir El Djir ou les environs - sérieux et dynamique - Salaire selon compétence - Tél : 0558.552.402

■ SARL BISCORIMA ES-SENIAS recrute des Ouvrieres (Sexe Femme) - Condition exigée : Résident à ORAN - Âge de 18 ans à 45 ans - Veuillez nous contacter au : 0770.52.72.60

■ OPTINET cherche Optométriste diplômé pour Location d'Agreement - Contacter : 0778.29.80.08

■ Restaurant à ORAN cherche : Pizzaïolo expérience exigée - Cuisinier expérience exigée - Logement non assuré - Tél : 0550.48.12.09

■ Recherche Contrôleurs Techniques automobiles avec Agrément au Centre de Contrôle Technique OUED TLELAT - Contacter : 0770.31.25.83 ou 0550.40.39.25

■ Recrutons Téleopérateurs pour le compte d'un Groupe français - Salaire motivant + prime quotidienne et mensuelle - Exigeons parfaite maîtrise de la langue française - africal.recru@gmail.com - 0549.94.75.37

■ Importante Société recrute : Une Secrétaire qui maîtrise l'outil informatique - Un Magasinier marié avec expérience et des Manutentionnaires - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Cherche Serveurs et Serveuse pour Salle des fêtes à Canastel - Tél : 0773.67.49.00

■ L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtissier - Briocheur - Pizzaïolo - Chef de rang - Réception - Gâteaux - Or. Cité Bon Accueil - Carteaux - 041.42.34.46 / 0770.76.34.27 / 0696.19.56.53

■ La crèche Le Papillon d'Or Ouvre ses portes pour l'année 2016 - 2017.

Ouvre de 07 H 00 à 18 H 00 pendant toute l'année pour l'avenir de nos enfants.

- Un programme psychopédagogique et éducatif (Fr. - Ar.) - Des ateliers de travail (Théâtre- Peinture...) - Un personnel performant (Orthophoniste, Psy,...) - Espace vert - des jeux - piscine...

Adresse : 05 Cité Djamel - ORAN - Tél : 0550.93.38.67 Soyez les bienvenus

ECOLE MATERNELLE

« EL FETH » « Depuis 1994 »

04, Rue BEKKAL Baghdad - Bon Accueil - Gambetta - Tél : 07.94.08.81.90

Prise en charge totale des enfants de 2 à 6 ans et de 8 H 00 à 17 H 00 du Dimanche au Jeudi

* Programme scolaire Bilingue Arabe / Français

* Préscolaire rigoureux avec d'excellents résultats

RENTREE ET INSCRIPTIONS : Dimanche 04 Septembre 2016

Directrice : Mme H. TABET AOUL née BOUABDALLAH

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 1er septembre 2016 25

MINISTERE DU COMMERCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ORANIE



وزارة التجارة

غرفة التجارة و الصناعة لـ تناحية و هران

Avec ou sans BAC, l'avenir est à vous

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie

vous propose pour l'année scolaire 2016-2017 :

Des Formations Qualifiantes

• SCF (Système Comptable Financier), 90 heures

• Langues étrangères (arabe, anglais, français, espagnol, chinois, allemand et russe)

• Secrétariat Bureautique (06 mois)

• Déclarant en Douanes (09 mois)

Des Formations Diplômantes :

(Diplôme d'Etat)

• CMTC (24 mois)

• BP Assurances (24 mois)

• CED (12 mois)

• Brevet de Technicien Supérieur (30 mois) en :

• Tourisme (Agence de voyages, Accueil, Administration hôtelière, Guide touristique local)

• Banque

• Comptabilité et Gestion

• Marketing

• Commerce International

• Informatique

• Gestion des Ressources Humaines

• Gestion des Stocks

• Secrétariat de Direction

• Documentation et Archives

Pour plus d'informations, le Département de la Formation est à votre disposition.

Adresse : 08 Bd de la Soummam - ORAN

Tél : 041 29 54 77 / 29 11 61 / 29 37 42

Fax : 041 29 63 12

Mobile : 05 60 05 63 85

Mail : formation.ccio@yahoo.fr

Site web : www.cci-oran.dz

VEHICULES

■ Location de Voiture vous propose des Véhicules confortables, climatisés pour Société ou Particulier avec des remises pour longue durée - Tél : 0559.67.80.90

■ TLEMSEN : Vds Scanner médical Général Electrique CTPACE plus - Tél : 0555.81.46.00

■ TLEMSEN : Location de Voitures neuves P/Sociétés et Particuliers - Longue durée - Tél : 0555.86.93.26 / 0555.90.62.75

■ TLEMSEN : Donne en location Bull DO-ZER état neuf D 155 A - Case, Niveleuse - Tél : 0661.22.53.59

VEHICULES

■ Importante Société recrute : Une Secrétaire qui maîtrise l'outil informatique - Un Magasinier marié avec expérience et des Manutentionnaires - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Cherche Serveurs et Serveuse pour Salle des fêtes à Canastel - Tél : 0773.67.49.00

■ L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtissier - Briocheur - Pizzaïolo - Chef de rang - Réception - Gâteaux - Or. Cité Bon Accueil - Carteaux - 041.42.34.46 / 0770.76.34.27 / 0696.19.56.53

■ La crèche Le Papillon d'Or Ouvre ses portes pour l'année 2016 - 2017.

Ouvre de 07 H 00 à 18 H 00 pendant toute l'année pour l'avenir de nos enfants.

- Un programme psychopédagogique et éducatif (Fr. - Ar.) - Des ateliers de travail (Théâtre- Peinture...) - Un programme alimentaire

- Un personnel performant (Orthophoniste, Psy,...)

Plus de 100 milliards pour le plan anti-inondations

Coutant la bagatelle de 1,1 milliard de dinars, soit plus de 100 milliards de centimes, le plan d'urgence élaboré et présenté cette semaine, à la wilaya, par la direction des Ressources en eau (DRE), et qui sera lancé dans les prochains jours, compte prévenir les inondations qui touchent 10 communes sur les 12 que compte la wilaya de Constantine.

A. Mallem

Contacté, hier, à ce sujet, M. Ali Hamam, directeur des Ressources en eau de la wilaya, nous a expliqué que ce plan pose, d'abord, la problématique des inondations dans la wilaya avant de définir les actions d'intervention à entreprendre pour les prévenir. Et notre interlocuteur d'expliquer les types d'inondations localement constatées. Selon ses explications, les inondations, dans la wilaya de Constantine, sont dues au débordement des oueds traversant les zones urbaines et sont aggravées par l'inexistence ou le sous-dimensionnement des réseaux d'évacuation des eaux pluviales qui s'ajoutent à l'absence ou au manque d'entretien des réseaux d'évacuation des eaux qui sont généralement obstrués par le dépôt anarchique de gravats et de déchets. Il explique que les communes de la wilaya sont, généralement, affectées par les inondations, surtout dans leurs zones urbaines, à cause des pluies subites et inhabituelles qui arrivent, surtout en début d'automne, comme ce fut le cas, l'an dernière, à la nouvelle ville Ali Mendjeli. Et ces pluies sont rendues dévastatrices à cause de plusieurs facteurs tels que les constructions anarchiques sur les lits d'oueds, les obstacles à l'écoulement, le manque de couverture végétale.

tale réduisant la capacité d'absorption du sol et accélérant le phénomène de ruissellement et d'érosion, etc. Ceci étant dit, pour faire face à ce phénomène saisonnier, le rapport prône l'accomplissement d'actions préventives dans chaque commune, qui seront menées avec la collaboration de partenaires publics comme la Seaco et l'Office national d'assainissement (ONA), tout en ciblant les quartiers situés à proximité des cours d'eau. Il recommande, aussi, l'éradication des constructions illicites sur les lits d'oueds, le curage et le nettoyage de l'ensemble des infrastructures, l'éradication des «points noirs» par la réhabilitation ou la réalisation d'ouvrages de protection ainsi que la viabilisation de l'ensemble du tissu urbain. En terminant, les concepteurs de ce plan qui ont mis l'accent sur le renforcement de la coordination intersectorielle, dans le domaine de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, ont, par ailleurs, défini clairement les missions qui incombent à chaque secteur, notamment ceux des Ressources en eau, des Travaux publics de l'Urbanisme et des Collectivités locales et enfin ceux des Forêts et de l'Agriculture. En dernier lieu, le secteur des Ressources en eau prévoit de lancer une étude globale afin d'élaborer un schéma directeur de protection contre les inondations dans la wilaya.

Hamma-Bouziane

Le marché de fruits et légumes fermé

A. Mallem

Dans la foulée de la fermeture du marché hebdomadaire de Hamma-Bouziane à la vente de véhicules d'occasion, décision qui a été appliquée à partir du vendredi 26 août 2016, le wali de Constantine a décidé de fermer également le même marché pour la vente d'autres articles, comme les articles d'habillement, les fruits et légumes. Mais, à la différence de la première qui répondait à des instructions gouvernementales, cette dernière décision a été prise suite au rapport fait par une commission d'inspection et de contrôle déléguée par la direction du commerce sur les lieux et qui y a relevé des carences importantes en matière de propreté et d'hygiène. Aussi, cette seconde décision du wali touchant ce marché a-t-elle surpris fortement les marchands autant que les citoyens qui ont estimé être frappés de plein fouet. «La fermeture, si elle est justifiée par des questions d'hygiène incontestables, intervient en tout cas

au mauvais moment», nous ont confié hier des citoyens de Hamma-Bouziane et de Constantine, habitués de ce marché, qui contestent plus la période «spéciale» pendant laquelle est intervenue la fermeture que le principe lui-même. «C'est la rentrée scolaire, la rentrée sociale et les préparatifs pour la célébration de l'Aïd el-Adha, événements qui occasionnent beaucoup de dépenses aux familles et il faut dire que ce marché, par les prix qui y sont pratiqués, nous aidait énormément pour supporter l'achat des fournitures scolaires et du mouton aussi pour l'Aïd el-Adha qui sera célébré après».

Pour les responsables de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) la décision prise par le wali n'est pas discutable «tant qu'il s'agit de protéger la santé du citoyen», nous a déclaré hier M. Bouhenguel Laid, coordinateur du bureau de wilaya de cette organisation. «Nous n'y voyons aucun inconveniant, a ajouté notre interlocuteur, mais nous regrettons seulement que des commerçants

adhérents à notre organisation qui exercent dans ce marché et qui ont toujours fait preuve de discipline et de respect de l'hygiène, soient touchés aussi». Interrogé à son tour hier, le président de l'APC de Hamma-Bouziane, M. Atrous Mokhtar, a tenu à souligner le caractère provisoire de la décision de fermeture «Dans le cas où les conditions imposées par le cahier des charges du marché sont remplies, il n'y aura aucun inconveniant à sa réouverture. Nous nous sommes réunis avec les responsables qui gèrent le marché et qui sont responsables du comportement général des marchands. Ces derniers sont en train de mener de grands travaux de nettoyage à l'intérieur du marché.

Et ce travail sera inspecté à la fin par la commission de contrôle de la direction du commerce. Si cette instance constate que les réserves qu'elle avait émises sont levées, il se peut que le marché soit rouvert dès mardi prochain 6 septembre», a déclaré le maire de Hamma-Bouziane.

Vente de moutons

La DSA fixe les points à travers la wilaya

A. E. A.

À la veille de la fête de l'Aïd El-Adha, les services agricoles de la wilaya de Constantine ont désigné les points et sites réservés à la vente du mouton pour l'ensemble des communes de la wilaya et ce, à l'effet d'endiguer et limiter le phénomène du commerce anarchique des ovins.

Ainsi, pour la commune d'El-Khroub, le marché de bestiaux hebdomadaire du centre-ville, la cité Massinissa en face du siège de la garde communale, la ferme El Baaraoui, cité 20-Août de Ain El Bey, le carrefour des quatre chemins et à la sortie de la nouvelle ville de Ali-Mendjeli, ont été désignés comme emplacements.

Pour la commune de Ain S'mara, les transactions se feront exclusivement au nouveau marché hebdomadaire, alors

que pour ce qui concerne la commune de Ouled Rahmoune, les sites choisis sont la ferme Laaziz Belkacem, l'ancien marché hebdomadaire, la cité promotionnelle près de l'école Bougrara El Eulmi et la partie supérieure de la localité de Sidi M'hamed dans la région d'El Guerrah, ainsi que la partie sud de l'entrée de Bounouara. Pour la commune de Ain Abid, les points retenus sont l'actuel marché hebdomadaire, la place située en face de la garde communale et le stade municipal Hancha Lakbar. Tandis que pour ce qui concerne la commune de Benbadis, c'est le marché de proximité près de la zone industrielle qui a été désigné, et le marché hebdomadaire Triq Salah Righi pour la commune d'Ibn Ziad, et pour la commune de Messaoud Boudjeriou le centre de commerce près du stade municipal et

Pour le chef-lieu de wilaya, Constantine, trois points ont été désignés pour le commerce de moutons et chèvres, à savoir l'ancienne ferme Gérard, l'ancienne décharge publique de la cité Boudraa Salah et la partie inférieure du 7^{ème} km en face de l'ANEP.

Aouinet El Foul Des exclus du relogement saisissent Tebboune

A. El Abci

Les habitants des sites précaires Kaidi Abdellah 1 et 2, à Aouinet El Foul, exclus des opérations de relogement et ce, malgré qu'ils aient en poche des décisions de pré-affectation, ont décidé, en désespoir de cause, de faire le déplacement à Alger pour voir le ministre de l'habitat en personne. Ainsi et selon leur représentant, M. Salim, un sit-in a été tenu, hier, devant le ministère où trois délégués ont été reçus et en l'absence du ministre, ils ont rencontré le secrétaire général auprès duquel ils ont déposé une demande d'audience à M. Tebboune, avec promesse d'être convoqués à son retour. Notre interlocuteur, nous expliquera au téléphone que sur le plan local les choses font du surplace sans évo-

lution positive et ce, en dépit du fait que plusieurs actions de protestation pacifiques ont été organisées, aussi bien devant le cabinet du wali que devant la daïra. Sans oublier, notera-t-il, certaines actions plus musclées, à l'instar de la fermeture à plusieurs reprises de la route au niveau de la cité de Aouinet El Foul, dont la dernière a duré près de 25 jours, malheureusement sans résultat concret et satisfaisant. «Les dossiers de recours, ajoutera-t-il, demeurent toujours pendus et le chef de daïra qui nous avait promis de solutionner le problème, trouve à chaque fois des prétextes non convaincants pour temporiser encore».

Et de faire savoir que la réunion de mardi dernier avec ce responsable, n'a rien donné comme les précédentes et le barrage de l'ave-

nue Belouizdad à la circulation, qui s'en est suivi, s'est terminé en fin d'après midi par l'intervention de la police qui a dispersé tout le monde. Dans pareilles conditions, «nous avons passé en revue deux possibilités, soit continuer nos actions de protestation localement et refermer pour plus longtemps la route de la cité, ou donner une dimension nationale à notre problème et aller à Alger pour l'exposer au ministre de l'habitat». Et c'est finalement cette dernière option qui a été retenue, avec la résolution prise par «17 d'entre nous de faire le déplacement sans tarder à la capitale». «Et c'est très tôt que nous nous sommes rassemblés devant le ministère en question, avec pancartes et autres affiches de dénonciation de la «hogra» etc», dira notre interlocuteur.

750 logements publics locatifs distribués prochainement

Un quota de sept cent cinquante (750) logements publics locatifs (LPL) sera distribué à Constantine «prochainement», a annoncé mercredi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), M. Abdelghani Dib.

Ce programme de logements implanté à l'unité de voisinage (UV 20) de la ville Ali Mendjeli a été entièrement achevé et doté des différentes commodités urbaines essentielles pour un cadre de vie convenable, a indiqué M. Dib, mettant l'accent sur l'importance de cette opération dans l'amélioration des conditions de vie des populations cibles. La date

exacte de distribution de ces logements sera fixée après concertation avec les bénéficiaires et les autorités locales, a souligné le même responsable, indiquant que toutes les structures d'accompagnement essentielles (établissements scolaires notamment) ont été prévues sur ce site. Ce programme de logements devant cibler des occupants de plusieurs sites précaires, dont celui situé à proximité immédiate de la gare routière Est, et autres inscrits sur la liste des demandeurs de logements sociaux, sera d'un apport dans la résolution du dossier de l'habitat précaire, ont estimé les autorités locales. Un total de 4.000 unités à caractère so-

cial sera attribué à Constantine «avant la fin de l'année 2016», a encore annoncé le DG de l'OPGI, précisant que 2.050 logements sur ce quota sont implantés à la ville Ali Mendjeli, 450 logements à Aïn Abid, près de 350 unités de même type à Zighoud Youcef, plus de 300 LPL à Didouche Mourad et 150 autres à Ibn Ziad. Depuis le début de l'année 2016, plus de 2.500 logements publics locatifs ont été distribués à Constantine, a-t-on rappelé, estimant que ces logements au design architectural moderne et confortable avaient contribué largement au remodelage du cadre urbanistique de la wilaya.

Formation professionnelle

8.000 postes pédagogiques et des nouveautés

Quelque 8.000 postes pédagogiques offerts et plusieurs nouvelles spécialités sont proposées, cette année, pour la rentrée dans le secteur de la Formation professionnelle, prévue le 25 septembre courant dans la wilaya de Constantine.

Selon la directrice de la Formation professionnelle de la wilaya de Constantine, Mme Benelmadjate Samira, pour la première fois dans la wilaya, de nouvelles formations spécialisées ont été introduites dans le niveau «cinq» de la formation. Celles-ci portent sur les domaines de la communication et l'infographie qui seront dispensés par l'Institut de Sidi Mabrouk, le traitement de produits, option traitement des surfaces, qui sera dispensée par l'Institut d'El-Khroub, l'étude et l'économie de la construction, d'une part, les travaux géotechniques d'autre part, et la réhabilitation des constructions enfin, seront dispensées dans l'Institut de Zerzara. Et la directrice de wilaya a indiqué que les 8.000 postes qui sont offerts sont répartis, selon les postes pédagogiques disponibles, à tous les niveaux professionnels et qui seront couronnés par des diplômes.

Pour cette session de septembre, la direction de la Formation professionnelle a programmé la tenue de «portes ouvertes» du 5 au 8 septembre, en cours, au Palais de la Culture «Mohamed Laid Al Khalifa» de Constantine. Ces «portes ouvertes» viennent compléter et couronner la campagne d'information et de sensibilisation, menée durant toute la période estivale, dans les 12 com-

munes de la wilaya. La responsable de ce secteur nous a expliqué que ces «portes ouvertes» sont destinées à accueillir les jeunes et les personnes intéressées par une formation professionnelle, pour leur faire connaître l'offre de formation, les orienter et répondre à toutes leurs questions. Et les inscrire éventuellement, sur place, lors des ces «portes ouvertes». Et cette même manifestation aura lieu dans le même temps dans les 6 chefs-lieux de daïra, a ajouté notre interlocutrice. Et Mme Benelmadjate de conclure en disant qu'il y a, chaque année, un plus dans le secteur de la Formation professionnelle de la wilaya. On se souvient que l'année dernière nous avions lancé la convention de partenariat avec le groupe GBC, dans le domaine du Bâtiment et des Travaux publics où nous avions mis en formation un groupe très important avec, au bout, la possibilité de recrutement. C'était l'événement saillant à l'époque. Celui de l'année en cours va se traduire par le lancement du «centre d'excellence» en construction mécanique prévu à l'Institut national supérieur de formation (INSFP) d'El-Khourb.

Aussi, «nous sommes en train de travailler avec nos partenaires économiques pour lancer, éventuellement, au moins deux spécialités dans cette branche. Et nous continuons à travailler pour le renforcement du partenariat et le développement du mode de formation, par apprentissage, en lui donnant une place privilégiée dans nos programmes», soutiendra notre interlocutrice. A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

29 dhou el qida 1437

El Fedjr 04h37	Dohr 12h34	Assar 16h13	Maghreb 19h05	Icha 20h26
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



EN - Eliminatoires CAN 2017

Bennacer et Ferhani satisfaits de leur intégration

Les deux nouveaux arrivés en sélection nationale de football : Ismael Bennacer et Houari Ferhani, ont exprimé mardi leur «fierté» de faire partie du groupe des Verts, s'engageants à donner le meilleur d'eux mêmes pour arracher leur place dans une équipe déjà assez étroite. «C'est un grand plaisir d'être ici. Je me suis bien intégré grâce aux anciens, notamment le capitaine Medjani, qui m'ont bien accueilli. J'ai choisi de jouer pour l'Algérie par conviction, c'est un choix du cœur et j'en suis très fier», a affirmé Bennacer, sociétaire de l'équipe réserve d'Arsenal lors d'une zone mixte avec la presse tenue au centre technique national de Sidi Moussa. Bennacer et Ferhani font partie d'un groupe de 23 joueurs retenus par le nouveau sélectionneur, le Serbe Milovan Rajevac. «C'est un honneur pour moi et pour toute ma famille d'être retenu en équipe nationale. Les anciens m'ont facilité la tâche de mon intégration. Je suis prêt à tenir ma place si le coach jugerait utile de me faire confiance», a indiqué de son côté le latéral gauche de la JSK Houari Ferhani. Et d'ajouter : «Le contact avec le nouveau sélectionneur s'est bien déroulé, le problème de langue ne se pose même pas, d'autant que le traducteur est là pour faire son travail». Pour Bennacer (18



ans), le choix de porter les couleurs de l'Algérie, aux dépens de celles du Maroc, était celui du «cœur». «J'ai hâte de jouer mon premier match avec l'Algérie qui est un choix du cœur, j'espère que ça se fera dès dimanche prochain face au Lesotho. C'est un rêve qui se transforme en réalité. Je dois montrer de quoi je suis capable de faire au sein d'un groupe où la concurrence est rude (...) le nouveau sélectionneur nous a transmis un bon discours avec un

niveau très élevé», a-t-il souligné. Fergani a reconnu pour sa part, la difficulté de sa mission de déloger Faouzi Ghoulam de son statut de titulaire sur le couloir gauche. «Je représente le joueur local, je suis conscient de ce qui m'attend. J'ai été appelé pour faire la doublure de Ghoulam que je considère comme le meilleur latéral gauche du championnat italien, ce sera difficile pour moi de bousculer la hiérarchie, mais rien n'est impossible en football», a-t-il estimé.

JS Saoura

Fin de mission pour Sébastien Desabre

La direction de la JS Saoura a mis fin aux fonctions de son entraîneur français Sébastien Desabre après deux journées seulement du début du championnat de Ligue 1 algérienne de football, selon un responsable au sein de cette formation du sud-ouest algérien. «Desabre n'était plus concentré sur son travail avec notre équipe car il serait en contact avec une sélection africaine, probablement la Zambie, alors

nous avons jugé qu'il n'était plus disposé à assumer de la meilleure manière sa mission chez nous», a expliqué le directeur général de la JSS, Mohamed Djebbar. Desabre avait été engagé cet été avec comme objectif de défendre la deuxième place acquise par la JSS lors de l'exercice passé, et qui lui permettra de disputer pour la première fois de son histoire la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. La

MOB - Transfert de N'Doye au CS Sfax

La direction saisit la FIFA

La direction du MO Béjaïa a saisi la Fédération internationale de football (Fifa) pour s'opposer officiellement au transfert de son attaquant sénégalais Mohamadou N'Doye vers le CS Sfax (Ligue 1, Tunisie), a indiqué le président de la formation de Ligue 1 algérienne de football Zahir Attia. N'Doye vient de signer pour trois ans avec le club tunisien, alors que la direction du MOB

persiste et signe qu'il lui restait encore deux saisons de contrat à honorer avec le club algérien. «N'Doye s'est engagé avec le CS Sfax, alors que le tribunal arbitral du sport (TAS) n'a pas encore tranché son contentieux avec notre club», a précisé Attia, ajoutant que le joueur a perçu tout son dû et qu'il n'avait pas le droit de résilier d'un seul côté le contrat le liant au MOB.

Le joueur s'était illustré dès sa première saison avec les «Crabes», mais il n'a plus donné signe de vie à Béjaïa depuis la fin de l'exercice passé, abandonnant son équipe malgré que celle-ci soit engagée en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Les Béjaouis sont parvenus à se qualifier aux demi-finales où ils croiseront le fer avec les Marocains du FUS Rabat.

JSK - Victime d'un accident de la circulation

Plus de peur que de mal pour le président Hannachi

O. M.

Apparemment, le passage de la localité de Thénia pour le Doyen des présidents de la Ligue 1, Mohand Hannachi n'est pas recommandé. En effet, le boss kabyle, qui se dirigeait vers la capitale, a été victime avant-hier d'un accident de la route, heureusement

sans gravité. Il faut tout de même signaler que cet accident laisse des traces. Toutefois, Hannachi a pu poursuivre son chemin vers Alger. Il faut rappeler que, par le passé, sur ce même tronçon, le véhicule de Hannachi a dérapé et le boss a failli y laisser la vie. Evacué à l'époque vers l'hôpital de Thenia, il avait quitté le service des urgences après

quelques heures de surveillance et de soins. Ayant eu écho de l'accident, de nombreux fans de la JSK se sont déplacés vers l'hôpital de la ville pour s'enquérir de la santé du président et le service des urgences a été envahi. Espérons que c'est la dernière fois que Mohand-Chérif Hannachi soit victime d'un tel accident.

NRB Touggourt

Les ambitions en fonction des moyens

Tayeb Zgaoula

Le NRB Touggourt, qui a entamé sa préparation depuis un mois, est entré cette semaine en stage bloqué de dix jours au complexe Baraka à Hammam Ouled Ali, dans la wilaya de Guelma. Le président du club qu'on a rencontré au cours du match amical livré par son équipe contre Hamra au stade Chabou Abdelkader indique que c'est le deuxième stage après celui de Teleghma au cours duquel l'entraîneur Said Belabidi a axé son travail sur le volet physique. «C'est un complexe équipé de toutes les commodités pour une bonne préparation», estime le président Zakaria qui a tenu à remercier le directeur du complexe pour la bonne prise en charge de la délégation. «Après cette ultime phase précompétitive,

SA Mohammadia

Une préparation satisfaisante

Abid Djebbar

Le SA Mohammadia, pensionnaire de la DNA groupe Ouest, a repris les entraînements le 1^{er} août au stade Ouali Mohamed sous la houlette du nouvel entraîneur Belaikous Abdellah, secondé par l'ancien joueur Larbi Larbi. En stage bloqué de dix jours au complexe sportif de l'OPOW de Mostaganem, l'équipe a livré plusieurs matchs amicaux qui ont permis au staff de peaufiner la préparation. Selon toute vraisemblance, ce dernier est satisfait de ce stage qui a été une réussite sur le plan moral et bénéfique pour l'ensemble des joueurs qui ont affiché de belles dispositions à une semaine du coup d'envoi de la com-

pétition. On rappellera que le Sari a livré à l'heure actuelle sept rencontres amicales dont quatre face à des clubs d'inter-régions et trois contre des adversaires de Régionale 2. Le bilan de ces confrontations est en tout cas satisfaisant et prometteur, cinq victoires et deux nuls. On remarquera que l'attaque a inscrit 17 buts tandis que la défense en a encaissé 7 face à l'USMO, l'IRB Fornaka, le MB Sidi Chami, l'IRBF, le MBC Oued-Sly, le ZSA Témouchent et l'IRBA Nouïssy. Cependant, en dépit de cette bonne préparation, les fans du Sari affichent un certain pessimisme quant aux chances de leur club favori, estimant que ces résultats ont été acquis face à des adversaires d'un niveau moyen.

IS Tighenif

L'accession comme objectif

Abid Djebbar

IS Tighenif a éprouvé de grandes difficultés en début de saison pour entamer sa préparation. Les raisons sont bien connues, à savoir la rétrogradation au palier inférieur et l'absence de dirigeants capables de faire face à cette situation délicate. Il fallait en tout cas une prise de conscience. Celle-ci s'est matérialisée au début du mois d'août par l'arrivée d'un jeune commerçant qui a eu le courage d'endosser la responsabilité de sauver le club.

C'est ce qui explique que la préparation ait débuté cahin-caha sous la houlette du coach Bachchour Athmane au stade Hassaine Lakhdar. Au fur et à mesure des séances, le groupe semble avoir trouvé ses repères après trois semaines de travail avec un effectif conséquent de joueurs, où on a relevé

Athlétisme - Conférence de presse de Mahour-Bacha «L'argent alloué par l'Etat n'a pas été utilisé à bon escient»

L'entraîneur Ahmed Mahour-Bacha, a estimé mercredi à Alger que la préparation de son décaathlonien Larbi Bourrada, pour les jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro (5-21 août), a été «fortement perturbée» par «des entraves administratives» provoquées par le Comité olympique et sportif algérien (COA) et la commission de préparation olympique (CPO). «Nous avons demandé une préparation de 181 jours pour Bourrada en vue des JO-2016, avec au menu des stages à l'étranger, alors que nous n'avons bénéficié que de 92 jours, soit la moitié de ce que nous avons sollicité. Le premier stage que mon athlète devait effectué à Doha a été annulé, nous nous sommes rabattus alors sur un stage à Alger.

Le Comité olympique (COA) a pris en charge un seul stage de Bourrada, celui effectué en France d'une durée de 19 jours dont le montant est de 11460 euros», a affirmé Ahmed Mahour-Bacha lors d'un point de presse tenu à Alger. Pour sa première participation aux Jeux Olympiques, Larbi Bourrada avait décroché la cinquième place à Rio comme lors des mondiaux de Pékin 2015 avec à la clé un nouveau record d'Afrique de la spécialité avec 8521 points. «Nous avons fait une demande pour un stage en Espagne et au Portugal, pour des raisons d'ordre bureaucratiques, nous avons longtemps attendu avant que les formalités liées à ce stage ne soient accomplies. Le jour

où je me suis présenté au niveau de la banque pour récupérer le budget alloué à ce stage, grande fut ma surprise de constater qu'il y a eu un manque de 10.000 euros, et que mon assistant Hocine Mohamed n'a pas été autorisé à partir avec nous, alors j'ai décidé d'annuler ce stage», a expliqué Mahour-Bacha. Et d'enchaîner : «L'argent alloué par l'Etat pour la préparation des athlètes pour les JO-2016 n'a pas été utilisé à bon escient. Il y a eu un dysfonctionnement flagrant et ce n'est pas normal. Le président du COA Mustapha et Brahmia ont dit beaucoup de mensonges à propos de ce sujet», a-t-il dénoncé. Pour l'ancien décaathlonien des années 1970-1980, la préparation de Bourrada a été perturbée par «Berraf et Brahmia», soulignant que la préparation de son athlète s'est déroulée «depuis avril dernier grâce à l'apport de la fédération algérienne (FAA). Pour Ahmed Mahour-Bacha, c'est «insensé qu'un budget de préparation pour le JO, estimé à 3 millions d'euros soit sous le contrôle de deux personnes. Il n'y a guère de transparence là-dessus. Je ne vais pas entrer en conflit ou rabaisser mon niveau, mais ce qui s'est passé est inacceptable», appelant au passage à la nécessité de voir «le ministère de la Jeunesse et des Sports reprendre de nouveau le pouvoir de la gestion financière et ne pas le céder au COA». Conscient des capacités de son athlète de faire mieux qu'une 5e place dé-

crochée aux JO-2016, Ahmed Mahour-Bacha a reconnu qu'une préparation d'un athlète de haut niveau en Algérie n'était «jamais suffisante». «Tous les stages effectués par Bourrada à l'étranger étaient une totale réussite, mais une fois rentré au pays, c'est tout le travail qui part en fumée. Dans cette optique, je pense que la solution est de voir Bourrada aller à l'étranger pour s'établir là-bas pour de longues années. Et comme je ne suis pas en mesure de l'accompagner, je vais saisir le MJS pour le prendre en charge, d'autant qu'il est capable de décrocher une médaille aux prochains mondiaux 2017 de Londres et même aux JO-2020 de Tokyo», a-t-il affirmé. Mahour-Bacha a considéré en effet que «la 5e place décrochée par Bourrada à Rio ne reflète pas son véritable niveau» ajoutant que c'est le fait d'avoir préparé cette compétition pendant seulement trois mois qui l'a autant amoindri. «Bourrada a un énorme potentiel et sa marge de progression est importante. Mais il doit partir à l'étranger, car c'est là qu'il trouvera les moyens nécessaires pour sa progression et atteindre son meilleur niveau» a-t-il insisté.

Enfin, Mahour-Bacha a révélé qu'il avait saisi en mars dernier, à travers une correspondance, les pouvoirs publics sur «les lenteurs et les difficultés enregistrées dans la préparation des athlètes pour les JO-2016, mais mon appel de détresse n'a pas trouvé d'écho», a-t-il regretté.

Formation L'Académie de l'Espanyol Barcelone débarque en Algérie

L'Académie de l'Espanyol de Barcelone, spécialisée dans la formation de jeunes footballeurs et déjà implantée dans plusieurs pays à travers le monde poursuit son expansion en débarquant en Algérie, où elle tiendra sa cérémonie inau-

gurale aujourd'hui (10h00) à l'Hôtel Aurassi d'Alger. «L'ouverture de l'Académie Espanyol de Barcelone en Algérie se fera jeudi, à l'Hôtel Aurassi, en présence de l'ancien joueur et actuel directeur des académies de l'Espanyol de Barcelo-

ne, Eloy Perez» ont encore précisé les organisateurs dans un communiqué. L'Espanyol Barcelone emboîte ainsi le pas à son voisin catalan, FC Barcelone, qui fut le premier à s'implanter en Algérie, il y a de cela un an et demi.

Brahimi à Everton pour 40 millions d'euros

L'international algérien, Yacine Brahimi, était attendu hier soir en Angleterre pour passer la visite médicale et s'engager avec Everton, puisqu'un accord a été conclu entre son club le FC Porto et la formation de Premier League. Brahimi, sorti des plans du nouvel entraîneur du

FC Porto Nuno Espírito depuis l'intersaison, a débarqué à Everton contre la somme de 40 millions d'euros versés au profit des «Dragons», alors que son salaire augmenterait de 100.000 euros par semaine. Le meneur de jeu algérien de 26 ans avait rejoint le club portu-

gais lors de l'été 2014 en provenance de Granada (Liga espagnole). Il devrait rejoindre aujourd'hui le stage de la sélection algérienne qui a débuté lundi à Sidi Moussa. Il a été autorisé à retarder son arrivée à Alger afin justement de conclure son éventuel départ vers un autre club.

Islam Slimani à Leicester, c'est fait !

C'est désormais officiel, Islam Slimani a rejoint dans la journée d'hier le champion d'Angleterre en titre Leicester City. Les Foxes ont déboursé la somme de 35 millions d'euros pour s'attacher les services de l'attaquant du Sporting. C'est d'ailleurs la première grosse recrue de la saison pour Leicester. L'international algérien a quitté mercredi matin le stage de la sélection algérienne à Sidi Moussa pour se diriger à Londres où il devait passer la traditionnelle visite médicale. La saison passée, Slimani a marqué à 27 reprises au sein du championnat portugais. Reste à savoir comment Claudio Ranieri souhaite l'utiliser. Alors qu'il possède déjà Jamie Vardy à la pointe de son attaque, le technicien italien devrait décaler sur un côté l'international anglais, Slimani ne pou-



vant évoluer qu'au centre de l'attaque. Son intégration devrait être facilité par son coéquipier en sélection nationale Ryad Mahrez. A 28 ans, Slimani évoluera pour la première fois de sa carrière au sein d'un grand championnat. C'est donc l'occasion pour lui de démontrer toute sa valeur, lui qui a débuté sa carrière au sein de l'équipe de la JSM Chéraga. Un bel exemple de réussite pour le joueur local.

Mondial 2018 Qualifications zone Amérique du Sud Argentine-Uruguay à l'affiche

Le match Argentine-Uruguay constitue l'affiche phare de la septième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde de 2018 de football, zone Amérique du Sud, prévue le 1er septembre. Malgré sa deuxième défaite consécutive en finale de la Copa Amérique, l'Argentine traverse une période favorable au niveau strictement comptable, avec une troisième position dans la poule unique sud-américaine et une première place au classement mondial FIFA. Pourtant, elle a dû gérer la démission du sélectionneur Gerardo Martino à l'issue du rendez-vous continental. L'arrivée d'Edgardo Bauza a entraîné quelques changements, dont le retour de Lionel Messi, qui avait provisoirement renoncé à l'équipe nationale. Le coach a rappelé Martin Demichelis et Paulo Dybala, et s'est passé de Gonzalo Higuaín et d'Ezequiel Lavezzi. Un succès à Mendoza sur le voisin du Rio de la Plata lui permettrait de dépasser au classement. De son côté, l'Uruguay cherchera à conserver sa première place, qu'il occupe avec 13 unités. Le sélectionneur Oscar Tabarez connaît bien la difficulté du duel avec les Argentins et il a convoqué tous les poids lourds : Luis Suárez, Edinson Cavani et Fernando Muslera. Une victoire lui permettrait de prendre cinq longueurs de distance sur les Albicelestes. Dans les autres rencontres de cette septième journée, la Bolivie dirigée par un nouvel entraîneur, l'Argentin Angel Guillermo Hoyos, qui a pris la succession de Julio César Baldívieso, affrontera le Pérou, auteur d'un bon parcours continental assorti notamment

Aujourd'hui

Bolivie	-	Pérou	(21h00)
Colombie	-	Venezuela	(21h30)
Equateur	-	Brésil	(22h00)
Demain			
Argentine	-	Uruguay	(00h30)
Paraguay	-	Chili	(01h00)

Tennis - US Open Murray trop fort pour Rosol, les Williams font leur show

Le Britannique Andy Murray a facilement empoché son billet pour le 2e tour de l'US Open face au Tchèque Lukas Rosol, dominé en trois sets 6-3, 6-2, 6-2, mardi. Le N.2 mondial, vainqueur de Wimbledon en juillet, puis du titre olympique à Rio, n'a pas perdu de temps pour son entrée en matière. Il ne lui a fallu qu'une heure et 52 minutes de jeu pour dompter le 81e mondial. «J'ai bien servi, j'ai bien varié, je ne lui ai pas donné de balles de break, je suis content de ce premier match», a souligné le vainqueur de l'US Open 2008. Au prochain tour, Murray sera opposé à l'Espagnol Marcel Granollers, 45e mondial. Par ailleurs, devant un public new-yorkais tout acquis à leur cause, Serena et Venus Williams ont réussi une entrée en matière convaincante dans l'US

AIR ALGERIE

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55
----- Vendredi -----	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Constantine	14h40
Oran - H. Messaoud	08h30
Oran - Tindouf	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h15
Constantine - Oran	17h10
H. Messaoud - Oran	11h25
Tindouf - Oran	18h00
Tamanrasset - Oran	08h15
Ghardaïa - Oran	11h35
----- INTERNATIONAL -----	
----- Jeudi -----	
Vol	Départ
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40
Vol	Arrivée
Bruxelles - Oran	14h15
Paris-(Orly) - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	18h30
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Toulouse - Oran	19h25
Alicante - Oran	18h20
Marseille - Oran	20h10
Jeddah+1 - Oran	07h15
----- Vendredi -----	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Casablanca	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Casablanca - Oran	18h50
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Paris(CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Medine(+1)- Oran	12h10

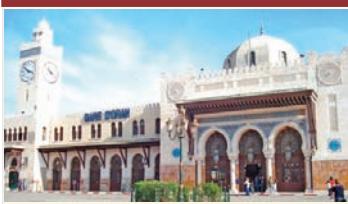
AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00 / 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15 / 16h45
Jeu	
Mulhouse- Oran	15h15 / 16h35

TUNISAIR

Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

OUED TLELAT - ORAN

ALGER - ORAN

ORAN - MAGHNIA

MAGHNIA - ORAN

ORAN - BECHAR

BECHAR - ORAN

ORAN - CHLEF

CHLEF - ORAN

ORAN - TÉMOUCHENT

BÉNISAF - TÉMOUCHENT

ORAN - SBA

SBA - ORAN

ORAN - RELIZANE

RELIZANE- ORAN

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA
EL DJAZAIR

Tél : 0560 06 95 01

0560 06 95 03

0560 05 60 00

0559 70 26 61

BRYA EXPRESS

Oran: 041 51 14 33/34

Alger : 0770 30 51 60

Annaba : 0770 30 57 04

www.bryaexpress.com

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger:
061.20.20.45

Constantine:
0557.37.73.57

El Eulma:
0665.96.32.00

Sétif: 071.43.61.49

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Ensoleillé Max.29- Min.22

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.32- Min.22

TLEMCEN

Risque orages Max.31- Min.19

MASCARA

Ensoleillé Max.33- Min.22

TIARET

Ensoleillé Max.32- Min.18

CHLEF

Ensoleillé Max.36- Min.23

BÉCHAR

Ensoleillé Max.38- Min.26

ALGER

Ensoleillé Max.26- Min.18

CONSTANTINE

Ensoleillé Max.32- Min.17

ANNABA

Ensoleillé Max.29- Min.19

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mardi 06 septembre à 15h

EL ASSAD OUEL HATTABA

Résumé : Un lion imbue de sa force physique, apprend que tous les animaux de la forêt ne cessent d'exprimer leur admiration pour l'intelligence et la bonté de l'homme. Cette information irrite le lion, et le met en colère, et pour prouver à tout le monde qu'il reste le plus fort, le plus beau et le plus intelligent, il décide d'aller à la recherche de l'homme pour mettre fin à ses jours... (T.R.O)

► Mercredi 07 septembre à 18h

► Jeudi 08 septembre à 18h

«EL GHALTA»



Auteur: Said Fahssi

Mise en Scène: Moulay Meliani, Mohamed Morad Amar un enseignant de lycée nouvellement marié, est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple, qui fait face à la dure réalité matérielle de la vie. Amar finit par céder au désir de sa femme de devenir une femme active, mais cette dernière se rend vite compte que réussir l'équilibre entre son travail à l'extérieur et l'entretien de son foyer n'est pas chose aisée. Sur les conseils de sa mère, elle décide de recourir aux services d'une bonne. Elle vient d'ouvrir la grande porte à celle qui, bientôt, lui disputera son mari. C'est le début d'une aventure aux conséquences inattendues. (T.R.O)

► Vendredi 09 septembre à 10h

► Mardi 13 septembre à 14h

«EN-NAHLA»

Résumé: c'est l'histoire d'un Roi, qui tombe gravement malade, il envoie donc deux de ces garçons lui cherché du Miel de guérison dans une forêt où ils rencontrent un groupe d'animaux à leur tête «Boukerch», qui les empêchent de prendre le miel

► Mercredi 14 septembre à 18h

► Jeudi 15 septembre à 18h

«Et-Toufah»

Résumé : La trame de la pièce se passe dans des toilettes publiques. Aussi commode qu'incongru, cet endroit est le lieu de convergence de trois histoires, soit trois destins qui, au-delà du nombre, reflètent une réalité propre à des millions de personnes. Des situations qui transcendent le temps et l'espace puisque toujours d'actualité. Qu'il s'agisse de ce jeune lycéen qui s'apprete à passer son bac, de l'ouvrier fauché qui vient de perdre son emploi, ou de l'artiste à la recherche d'un auditoire, les chemins de ces trois personnages se croiseront dans des vespasiennes, coup du hasard ou pas, pour peindre des tranches de vie semblables. (T.R.O)

► Vendredi 16 septembre à 10h

► Samedi 17 septembre à 15h

«WISSAM OUEL MALIKA»

Résumé: C'est l'histoire du petit «wissam», un élève très brillant et ambitieux, qui voit son rêve s'écouler à cause d'une maladie très grave qui atteint son

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

Aujourd'hui

-14h30 : «Hors la loi»

de Rachid Bouchareb/ Alg 2010

-17h00 : «Ils ont rejoint le front de Jean Asselmeyer /Alg 2012

Samedi 03 septembre

-14h30 : «Les folles années de twist» de Mahmoud Zemmouri Alg/1983

-17h00 : «Rachida» Mina Chouikh/Alg 2002

Dimanche 04 septembre

-14h30 : «La citadelle» De Mohamed Chouikh Alg 1989

-17h00 : «Les folles années de Twist» de Mahmoud Zemmouri Alg/1983

Lundi 05 septembre

-14h30 : «Les puits» de Lotfi Bouchouchi Alg /2015

-17h00 : «La citadelle» de Mohamed Chouikh. Alg 1989

ALGERIE

09.00 Bonjour d'Algérie (best of)
10.00 Dar Oum Hani
10.25 Bihar e'sabaa
10.50 Djinane oua kinane
11.20 Tahta el mouraqaba
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine
13.45 Bi'atouna e'sahira
14.25 Doumou'e el qalb
15.15 Entre parenthèses
16.45 Troupe El Haouasse
17.40 Azrae yanbet
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Dar Oum Hani
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Familia hbel
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Tahta el mouraqaba
21.30 Ciné thématique
23.30 Festival de la musique andalouse
00.00 Journal télévisé en français

france 3
19.55 Elle s'en va

Avec Catherine Deneuve, Nemo Schiffman, Gérard Garouste
Bettie, sexagénaire, supporte de moins en moins sa vie. Elle est lassée par son métier de restauratrice quand Annie, sa mère, avec qui elle vit, lui apprend que son compagnon l'a quittée pour une autre. C'est pourquoi, sur un coup de tête, elle part au volant de sa voiture et fait une fugue. Au fil de son parcours, elle multiplie les rencontres.

ALGERIE

09.00 Bonjour d'Algérie (best of)
10.00 Dar Oum Hani
10.25 Bihar e'sabaa
11.20 Tahta el mouraqaba
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Massadjid oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.40 Abdelkader Chaou
14.10 Oudhama'e el islam
14.35 Les chats
15.40 Senteurs d'Algérie
16.30 Troupe El Haouasse
17.35 Azrae yanbet
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Dar Oum Hani
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Familia hbel
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Tahta el mouraqaba
21.35 L'odyssée du dynah (le dina)
22.35 Les lignes challe et morice
00.00 Journal télévisé en français

france 3
19.55 Thalassa

- Méditerranée, enquête sur une mer en danger
Présenté par Georges Pernoud
Focus sur la Grande Bleue, aussi riche que fragile, aujourd'hui menacée. Boues rouges, la mer empoisonnée. A Gardanne, dans l'arrière-pays marseillais, l'usine Alteo, qui produit de l'alumine, rejette, depuis 50 ans, des centaines de tonnes de déchets toxiques dans la Méditerranée, avec l'autorisation de l'Etat.

TF1 JEUDI

19.50 Italie / France

Match amical 2016
Après la terrible défaite en finale de l'Euro, l'équipe de France doit se remettre en selle, d'autant plus que les Bleus ont montré des signes positifs dans le jeu offensif, grâce à une nouvelle génération de joueurs talentueux. Pour le premier match de la rentrée, Antoine Griezmann et ses coéquipiers se déplacent au stade de San Nicola de Bari pour affronter l'Italie en match amical.

france 2
19.55 Envoyé spécial l'été

Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Travail : tous bienveillants ? Face au stress et à ses conséquences parfois dramatiques, plusieurs sociétés ont repensé en profondeur leur organisation pour tenir compte du bien-être de leurs salariés. Une équipe du magazine s'est rendue dans ces entreprises où il existe d'officiels « directeurs du bonheur » et où le recrutement est délégué aux salariés ; mais certaines firmes ont détourné ce mode de management pour supprimer des postes.

CINE + FRISSON
19.45 Fighting

Avec Channing Tatum, Zulay Henao, Terrence Howard, Michael Rivera
Originaire de l'Alabama, le jeune Shawn MacArthur a quitté sa famille sur un coup de tête et a rejoint New York. Il dort dehors et survit en tant que vendeur à la sauvette. Après une altercation avec des petits caïds, il fait la rencontre de Harvey Boarden, qui remarque tout de suite les facultés physiques de Shawn.

TF1 VENDREDI

19.55 Koh-Lanta

Saison 15 - Episode 2
Présenté par Denis Brogniart
Les candidats de cette quinzième saison apprennent encore à se connaître, l'aventure venant à peine de commencer. Dans chaque camp, chacun s'affaire aux tâches habituelles comme tenter de trouver de la nourriture, en attendant le jeu de confort.

france 2
19.55 Les petits meurtres d'Agatha Christie

Cheval pâle
Avec Samuel Labarthe, Elodie Frenck, Blandine Bellavoir
Sybille, une ténébreuse voyante, affirme pouvoir tuer un ennemi à distance en lui jetant un sort. Venue acheter un philtre, Marlène entend des menaces de mort. Swan Laurence ne croit pas aux boules de cristal, mais lorsqu'une jeune fille riche, voisine d'Alice, meurt brutalement, le commissaire est obligé d'admettre que les pouvoirs occultes peuvent parfois tuer.

M6

20.00 Esprits criminels : unité sans frontières

Saison 1 - Episode 1
- Le monde pour limite
Avec Joe Mantegna, Gary Sinise, Tyler James Williams, Annie Funke
L'Unité internationale d'intervention du FBI est chargée de porter secours aux citoyens américains se trouvant à l'étranger. Dirigée par Jack Garrett, l'équipe se rend en Thaïlande, où deux étudiantes ont disparu deux jours plus tôt. Elles y étaient dans le cadre d'un programme de bénévolat agricole.

CINE + FRISSON
19.45 Rocky

Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Burgess Meredith
Rocky Balboa, personnage sympathique et un peu fruste, vit depuis toujours d'expédients dans les bas quartiers de Philadelphie. Quand il ne recouvre pas des dettes pour Gazzo, un créancier, il boxe, sous le surnom de « l'étalon italien », pour quelques dollars dans les salles du quartier.

CANAL+

19.55 Vikings

Saison 4 - Episode 3
- Pitié
Avec Travis Fimmel, George Blagden, Alexander Ludwig, Alyssa Sutherland
Ragnar libère Floki de la grotte où il était attaché, estimant qu'il avait assez souffert après le décès de sa fille. Parti explorer le Nord tout seul, Björn se fait surprendre par un grizzli. Il parvient à tuer l'animal, mais il est grièvement blessé. A Paris, Rollo tente de se faire accepter par sa femme qui ne cesse de l'humilier.

CINE + PREMIER

19.45 La nuit nous appartient

Avec Joaquin Phoenix, Eva Mendes, Mark Wahlberg, Robert Duvall
Dans le New York des années 80, Bobby est patron d'un night club appartenant à la mafia russe qui veut étendre son influence sur le monde de la nuit par le biais du trafic de drogue. Pour continuer son ascension, Bobby cache à sa famille ses liens avec la pègre. Seule sa petite amie Amada est au courant.

CANAL+

21.30 Mission : Impossible, Rogue Nation

Avec Tom Cruise, Jeremy Renner, Simon Pegg, Rebecca Ferguson
Les autorités américaines contestent la légitimité de l'équipe de Mission Impossible et la placent sous l'autorité de la CIA. Pendant ce temps, Ethan Hunt refuse de se rendre et enquête en solo sur le Syndicat, une organisation criminelle clandestine dirigée par un certain Solomon Lane. Il est capturé, mais parvient à s'évader grâce à Ilsa Faust, une ancienne espionne britannique.

CINE + PREMIER

19.45 Divergente

Avec Shailene Woodley, Miles Teller, Theo James, Kate Winslet
Dans un Chicago post-apocalyptique, les habitants sont divisés en cinq groupes pour préserver la paix : les Erudits, les Sincères, les Fraternels, les Audacieux et les Altruistes. Beatrice, a vécu toute son enfance dans cette catégorie, dont son père, Marcus, est le chef. A 16 ans, elle passe un test scientifique qui doit définir à quel groupe elle appartiendra.

La Turquie «n'accepte pas» de cessez-le-feu avec les Kurdes



La Turquie «n'accepte pas» le cessez-le-feu avec les milices kurdes de Syrie annoncé la veille par les Etats-Unis, a déclaré mercredi le ministre turc des Affaires européennes Omer Celik à l'agence de presse Anadolu. «Nous n'acceptons sous aucune circonstance», contrairement à ce que «certains porte-paroles de pays étrangers disent, un compromis ou un cessez-le-feu entre la Turquie et les éléments kurdes», a déclaré le ministre. «La république turque est un Etat souverain et légitime» qui ne peut être mis sur un pied d'égalité avec «une organisation terroriste», a ajouté le ministre, évoquant le PYD, le Parti de l'Union démocratique des Kurdes de Syrie. La Turquie a lancé il y a une semaine une offensive sans précédent dans le nord de la Syrie afin de faire reculer les terroristes de l'Etat islamique autoproclamé (EI) mais aussi les milices kurdes, dont elle redoute qu'elles forment un long corridor le long de la frontière turco-syrienne. «Ces dernières heures, nous avons reçu l'assurance que toutes les parties impliquées vont arrêter de se tirer dessus et se concentrer sur la menace du groupe Etat islamique», avait indiqué mardi le colonel John Thomas, porte-parole du Centcom, le commandement militaire américain au Moyen-Orient. «Les Turcs et les Forces démocratiques syriennes (coalition arabo-kurde dominée par les milices kurdes) ont ouvert des canaux de discussion avec nous et entre eux dans le but de limiter les hostilités», avait-il ajouté en évoquant un accord de principe «pour au moins les deux prochains jours». Des combattants syriens soutenus par des groupes kurdes avaient confirmé l'arrêt des hostilités avec l'armée turque mais les forces kurdes syriennes n'avaient pas réagi directement aux déclarations américaines

Djezzy récompense ses grossistes pour leur performance



L'auditorium de Djezzy a abrité ce mardi 30 août 2016 une cérémonie en l'honneur des grossistes qui ont réalisé d'importantes performances commerciales durant les mois de Juin et Juillet. A cette occasion, des récompenses ont été octroyées aux 7 meilleurs grossistes nationaux qui ont travaillé d'arrache-pied afin d'atteindre des résultats en termes de ventes des produits Djezzy dont notamment les cartes SIM.

Ont assisté à cette rencontre des cadres de Djezzy dont Karim Dahes, Directeur de la Distribution, Djamel Chaiere, responsable des grossistes, Noureddine Chergui et Nabil Boumendil, directeurs régionaux ainsi que l'équipe distribution grands comptes.

Les grossistes ont exprimé leur satisfaction et apprécié le geste de la Direction de Djezzy tout en réaffirmant leur détermination à œuvrer sur le terrain afin de porter les couleurs de l'opérateur sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie.

Leader des technologies de communications mobiles, Djezzy a toujours porté un grand intérêt envers le réseau de distribution qui constitue un véritable trait d'union avec le client final.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Au moins 16 morts dans une collision bus-poids lourd en Tunisie

Au moins 16 personnes ont péri et 85 ont été blessées mercredi à l'aube dans un accident d'une rare gravité impliquant un poids lourd, un bus de transport public et plus d'une dizaine de véhicules près de Kasserine (centre-ouest), selon un dernier bilan. L'accident s'est produit à l'aube dans la localité de Khambouda. Parmi les personnes décédées figure le conducteur du camion, dont les freins ont cédé selon les premiers éléments de l'enquête. Le semi-remorque est entré en collision avec le bus de transport public puis a poursuivi sa course contre un poteau électrique, heurtant au passage de nombreuses voitures, dont une quinzaine ont pris feu, d'après le ministère de l'Intérieur.

Les images diffusées par les médias tunisiens, semblables à des scènes de guerre, ont soulevé une vague d'émotions sur les réseaux



sociaux. Elles montrent les véhicules en feu mais aussi des corps calcinés, et des survivants hagards. Les routes tunisiennes sont particulièrement dangereuses: à fin mai, 528 personnes étaient décédées depuis le début de l'année, soit une hausse de la mortalité routière, avec 24,40 tués pour 9,1% par rapport à la même pé-

riode de 2015, dans un pays de 11 millions d'habitants seulement. D'autres chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) font ainsi apparaître que la Tunisie est le deuxième pays d'Afrique du nord touché par la mortalité routière, avec 24,40 tués pour 100.000 habitants.

L'Egypte adopte une loi pour la construction d'églises

Le Parlement égyptien a adopté mardi une loi régulant la construction d'églises, un texte qui est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté chrétienne copte, qui se plaint depuis des années de discriminations. En Egypte, la construction d'églises a toujours été un calvaire pour la minorité copte orthodoxe, qui dénonce des procédures légales «insurmontables».

Les Coptes se plaignent aussi de l'hostilité de certains musulmans conservateurs, qui s'opposent souvent à la présence de lieux de culte chrétiens dans leur village,

notamment dans les régions rurales du sud et du centre du pays. Selon des statistiques officielles, l'Egypte compte quelque 2.869 églises, pour une communauté copte qui représenterait près de 10% des quelque 90 millions d'habitants. La nouvelle loi stipule que le gouverneur de province doit répondre sous quatre mois à toute demande de construction d'églises présentée par la communauté chrétienne, ont indiqué à l'AFP trois députés. En cas de refus, le gouverneur doit motiver sa décision, et la communauté peut faire appel de cette décision

devant la justice administrative. La loi précise dans un de ses articles que «la superficie de l'église (...) doit convenir au nombre et aux besoins des citoyens de la communauté chrétienne et doit prendre en considération la croissance de la population».

Mais cet article a fait débat car il est «trop vague et imprécis», déplore Mona Gaballah, affiliée au parti des Egyptiens libres, fondé par le richissime homme d'affaires copte Naguib Sawiris. «Quelle surface va-être accordée? Qui décide de la surface?», s'in- surge la députée.

Un vice-Premier ministre nord-coréen aurait été exécuté

La Corée du Nord a exécuté un vice-Premier ministre pour avoir fait preuve de manque de respect lors d'une réunion présidée par son dirigeant Kim Jong-Un, et envoyé deux autres cadres du régime en rééducation, a annoncé mercredi la Corée du Sud. Depuis son arrivée au pouvoir au décès de son père fin 2011, le jeune dirigeant nord-coréen aurait exécuté ou rétrogradé plusieurs hauts responsables dans le but apparent de renforcer son emprise sur le pays. «Le ministre de l'Education Kim Yong-Jin a été exécuté», a déclaré mercredi lors d'une conférence de presse le porte-parole du ministère sud-coréen de l'Unification, Jeong Joon-Hee. Kim Yong-Jin avait rang de vice-Premier ministre.

Accusé d'être «un agitateur anti-parti et antirévolutionnaire», Kim

Yong-Jin a été passé par les armes en juillet, a précisé sous couvert d'anonymat un autre responsable du ministère sud-coréen. Il «a été dénoncé pour sa mauvaise posture lorsqu'il était assis sous la tribune» lors d'une séance au Parlement puis fut soumis à un interrogatoire qui a «révélé ses autres crimes, a ajouté le responsable sud-coréen. JoongAng Ilbo, journal sud-coréen à grand tirage, avait initialement rapporté mardi que deux hauts cadres du régime avaient été exécutés mais parlé entre autres d'un responsable de l'Education identifié sous un autre nom. «Il s'est attiré l'ire de Kim après s'être assoupi durant une réunion préside par Kim. Il a été arrêté sur les lieux et a subi un interrogatoire serré au ministère de la sécurité d'Etat», disait le journal. Le ministère sud-coréen de

l'Unification ajoute que deux autres responsables nord-coréens ont été envoyés en rééducation.



EDITORIAL

Par Moncef Wafi

L'ALGÉRIE VA BIEN !

De Saïda, le Premier ministre s'est voulu rassurant à force de chiffres et de prévisions avancées comme autant de preuves de la bonne santé du pays. Cet «Algérie va bien» de Sellal n'est pourtant pas sans poser les interrogations les plus légitimes et nourrir les appréhensions des Algériens qui anticipent déjà sur les mauvaises nouvelles charriées par les rumeurs sur la loi de finances 2017.

De Saïda, donc, le Premier ministre répondra aussi aux prévisions alarmistes de la Banque mondiale qui a situé le montant des réserves de change de l'Algérie, à l'horizon 2018, à 60 milliards de dollars. Pour lui, ce matelas financier ne baissera pas sous les 100 milliards de dollars en 2019. Idem pour le PIB qui poursuivra sa croissance jusqu'à la fin de l'année. Optimiste,

rassurant mais aussi prévoyant, Sellal, tout en plaident pour une solidarité nationale, appellera les Algériens à lui donner du temps. «Certaines revendications nécessitent un ajournement», comprendre par là que le Premier ministre en appelle au sens des responsabilités citoyennes et au patriotisme des Algériens qui promettent déjà une rentrée sociale mouvementée.

De Saïda, donc, Sellal n'avait rien de nouveau à dire sauf présenter des chiffres qui ne veulent absolument rien dire pour le commun du peuple et surtout prévenir contre toute action sociale qui pourrait déstabiliser le pays, selon la définition officielle. Car, il est fort à parier que le gouvernement,

qui ne compte pas faire marche arrière dans le dossier des retraites anticipées, devra composer avec une forte mobilisation des syndicats qui risquent de paralyser tous les secteurs d'activité. Le Premier ministre, qui loue la résistance de l'Algérie, impute cet état d'esprit aux mesures prises par l'Etat en rationalisant les dépenses et en réduisant les importations. De bons points distribués à la politique d'austérité engagée par le pouvoir mais, comme dans tout happy end, en épargnant les catégories fragiles et les nécessiteux.

De Saïda, donc, Sellal a demandé aux Algériens de serrer davantage la ceinture et d'«accepter la rigueur» pour renouer avec la croissance se projetant en 2019, histoire d'insinuer qu'il n'y aura aucun changement au sommet de l'Etat après le prochain mandat présidentiel.

Tunisie: deux terroristes abattus

Deux terroristes ont été abattus au cours d'une opération sécuritaire nocturne à Kasserine, dans le centre-est de la Tunisie, a annoncé mercredi le ministre Tunisien de l'Intérieur.

«Activement recherchés, les deux hommes s'apprêtaient à commettre des «actions terroristes dans la région» et ont été ciblés par la Brigade nationale d'intervention rapide (BNIR) alors qu'ils étaient retranchés dans une maison d'une cité de Kasserine», a indiqué le ministère dans un communiqué. «Les combats, qui ont duré plusieurs heures jusqu'à l'aube, ont également fait une victime civile, touchée mortellement par les tirs des deux terroristes, selon la même source. Cette opération intervient moins de deux jours après une attaque à l'explosif au Mont Sammama, près de Kasserine, dans laquelle trois soldats ont été tués et neuf autres blessés. Cette attaque a été revendiquée mercredi par la Phalange Okba Ibn Nafaa, groupe lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Depuis la révolution de 2011, la mouvance jihadiste est responsable de la mort de plusieurs dizaines de policiers, de militaires mais aussi de civils et de 59 touristes étrangers en 2015.

Un site de production de phosphates tunisien bloqué par des chômeurs



La production de phosphates, stratégique pour l'économie tunisienne, est à l'arrêt à Metlaoui, un des principaux sites du bassin minier (sud-est), en raison de protestations de chômeurs, a-t-on appris mardi auprès de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). «La production était déjà partielle depuis des mois mais, depuis deux jours, elle est totalement à l'arrêt du fait de mouvements de protestations de chômeurs», a déclaré à l'AFP le responsable de la communication de la CPG, Ali Ouchetti. Selon lui, «des manifestants ont empêché les ouvriers de monter dans les bus pour rejoindre les sites de production et ont bloqué toute entrée et sortie du bâtiment de la compagnie» à Metlaoui, une ville située non loin de la frontière algérienne. Interrogés par un correspondant de l'AFP, ces manifestants ont menacé de poursuivre leur action si les «promesses» d'embauches du gouvernement sortant de Habib Essid «ne sont pas tenues». «Les autorités n'ont pas respecté l'accord qui a été conclu. Le gouvernement Essid est parti sans rien faire!», a dénoncé Mohamed Jdidi, 45 ans. Le gouvernement d'union dirigé par Youssef Chahed a rapidement saisi la question et annoncé la tenue d'une réunion au siège du gouvernement à la Kasbah à Tunis, pour «l'examen du dossier de phosphates dans le bassin minier».